



TOME 2

RAPPORT DE PRESENTATION

DIAGNOSTIC PROSPECTIF

VERSION RENDUE EXECUTOIRE PAR DELIBERATION DU 6 MARS 2013



Ce document est élaboré sous l'autorité du
Syndicat mixte de cohérence territoriale du Trégor
1, rue Monge 22 300 LANNION
www.scot-tregor.com

avec les contributions de :



*Photo couverture : le Radôme à Pleumeur-Bodou,
droits réservés Région Bretagne*

SOMMAIRE

I . LA DEMOGRAPHIE	6	2. LA VIE ECONOMIQUE	38
1.1. Une population qui augmente :	7	2.1. La dynamique économique dans le Trégor :	39
1.1.1. Une croissance récente importante mais hétérogène :	7	2.1.1. Les entreprises :	39
1.1.2. Une croissance soutenue par les nouveaux arrivants :	10	2.1.2. L'Emploi :	44
1.1.3. Des perspectives d'évolution incertaines :	12	2.1.3. Les espaces d'activités :	47
1.2. Une population qui vieillit :	14	2.1.4. L'immobilier d'entreprises :	50
1.2.1. Une transformation rapide de la structure d'âge :	15	2.2. Le technopôle Anticipa, poumon du Trégor :	54
1.2.2. Les conséquences prévisibles du vieillissement :	20	2.2.1. Un emblème du Trégor :	54
1.3. Une population qui se concentre dans le nord :	21	2.2.2. Une croissance marquée par des restructurations :	55
1.3.1. Le déclin du Trégor rural :	23	2.2.3. Le fonctionnement du technopôle :	56
1.3.2. La concentration urbaine :	24	2.2.4. Les Pôles de compétitivité :	57
1.3.3. L'essor du littoral :	25	2.3. Le tourisme :	58
1.4. Une recomposition des ménages :	26	2.3.1. Le poids du tourisme en Bretagne :	58
1.4.1. La diminution de la taille des ménages :	26	2.3.2. Les comportements touristiques :	60
1.4.2. L'augmentation du nombre de ménages :	27	2.3.2. Les comportements touristiques :	60
1.5. Une précarité sociale et des disparités territoriales persistantes :	28	2.3.3. La capacité d'hébergement dans le Trégor :	63
1.5.1. Des profils socioprofessionnels hétérogènes :	28	2.3.4. La fréquentation touristique dans le Trégor :	67
1.5.2. Un nord plus riche, un sud plus pauvre :	30	2.3.5. L'organisation du développement touristique :	71
1.5.3. Un marché de l'emploi aux nombreux contrastes :	33	2.4. Le commerce :	73
1.5.4. Des conditions de vie difficiles pour beaucoup de ménages :	37	2.4.1. L'offre et le comportement d'achat des ménages :	74
		2.4.2. Les formats de magasins fréquentés :	81
		2.4.3. Le potentiel de dépenses des ménages :	83
		2.4.4. L'attractivité et l'évasion commerciales des espaces :	85
		2.4.5. Les caractéristiques générales des lieux de vente :	90
		2.5. L'Agriculture :	92
		1.5.1. Des effectifs agricoles en fort recul :	93
		1.5.2. La Surface Agricole Utile :	96
		1.5.3. Des usages variés des terres agricoles :	100
		2.6. L'économie maritime :	110
		2.6.1. Les activités primaires :	110
		2.6.2. La plaisance et le nautisme :	112
		2.6.2. La plaisance et le nautisme :	112

2.7. Vers une économie résidentielle ?	114
2.7.1. Les trois sphères d'activités dans le Trégor :	115
2.7.2. Les formes de l'attractivité résidentielle trégoroise :	116
2.7.3. Les atouts et limites de ce mode de développement :	117

3. LES EQUIPEMENTS ET SERVICES **119**

3.1. Les équipements et services de santé :	120
3.1.1. La médecine hospitalière :	120
3.1.2. La médecine de ville :	121
3.1.3. Les réseaux médico-sociaux :	122
3.2. Les équipements et services culturels :	123
3.2.1. La place privilégiée de la Culture bretonne :	123
3.2.2. Le spectacle vivant dans le Trégor :	124
3.2.3. La danse et la musique :	125
3.2.4. Les arts plastiques :	125
3.2.5. Les salles de cinéma :	126
3.2.6. Les bibliothèques et médiathèques :	126
3.3. Les équipements sportifs et de loisirs :	127
3.3.1. Les équipements de proximité :	127
3.3.2. Les cinq grands pôles structurants :	129
3.3.3. Le succès des salles multisports et leurs perspectives :	130
3.3.4. L'engouement pour les sports nature :	130
3.3.5. Les équipements qui font défaut :	130
3.4. Les équipements d'enseignement :	131
3.4.1. Les établissements du primaire et du secondaire :	131
3.4.2. L'enseignement supérieur :	135
3.5. Les équipements et services d'accueil de la petite enfance :	137
3.5.1. Une offre d'accueil concentrée au nord :	137
3.5.2. Une évolution de la demande :	138
3.5.3. Des horaires atypiques sous-estimés :	138
3.6. Les personnes en situation de handicap :	139
3.6.1. L'accueil et l'information des personnes en situation de handicap :	139
3.6.2. L'Emploi des personnes en situation de handicap :	140
3.6.3. L'accueil et la vie sociale des enfants handicapés :	140
3.6.4. Le logement et l'accompagnement des adultes handicapés :	141
3.6.5. Les contraintes d'accessibilité aux équipements et services :	141

4. LE LOGEMENT **142**

4.1. Les ressorts de la demande :	143
4.1.1. Une nette prédilection pour le statut de propriétaire :	143
4.1.2. Un engouement pour le logement individuel :	145
4.1.3. Une construction neuve florissante et un marché foncier tendu :	145
4.1.4. Un emballement du marché de l'immobilier :	151
4.1.5. Des demandes en logements sociaux encore insatisfaites...	153
4.1.6. ... Et un phénomène de relégation socio-spatial qui perdure :	158
4.1.7. Des besoins accrus en logements à prévoir :	160
4.2. Le parc actuel :	161
4.2.1. L'accession aidée :	161
4.2.2. Le parc de logement locatif social :	162
4.2.3. Une vacance des logements qui appelle une modernisation :	165

5. LES DEPLACEMENTS	169
5.1. La maîtrise des déplacements :	170
5.1.1. L'équipement incomplet de nombreuses communes :	171
5.1.2. Des pôles secondaires structurants :	174
5.1.3. Des fonctions métropolitaines présentes à Lannion :	177
5.2. Les mobilités internes :	178
5.2.1. La place prépondérante de la voiture :	179
5.2.2. L'usage croissant des services de bus :	184
5.2.3. L'essor du Train express régional (T.E.R.) :	187
5.2.4. Les modes doux :	189
5.2.5. L'absence de stratégie globale des déplacements alternatifs :	192
5.3. Le désenclavement :	194
5.3.1. Une position excentrée par rapport au réseau routier breton :	195
5.3.2. Un territoire positionné sur les axes ferroviaires :	196
5.3.3. Un aéroport à l'avenir incertain :	198
5.4. Le transport de marchandises :	200
5.4.1. La prédominance du transport sur route :	201
5.4.2. Peu de perspectives pour le Trégor :	201
5.4.3. Une logistique urbaine qui pose peu de problème :	201
5.5. Les dessertes numériques :	202
5.5.1. La desserte numérique :	202
5.5.2. La téléphonie mobile :	204
5.5.3. Les télécoms demain :	206

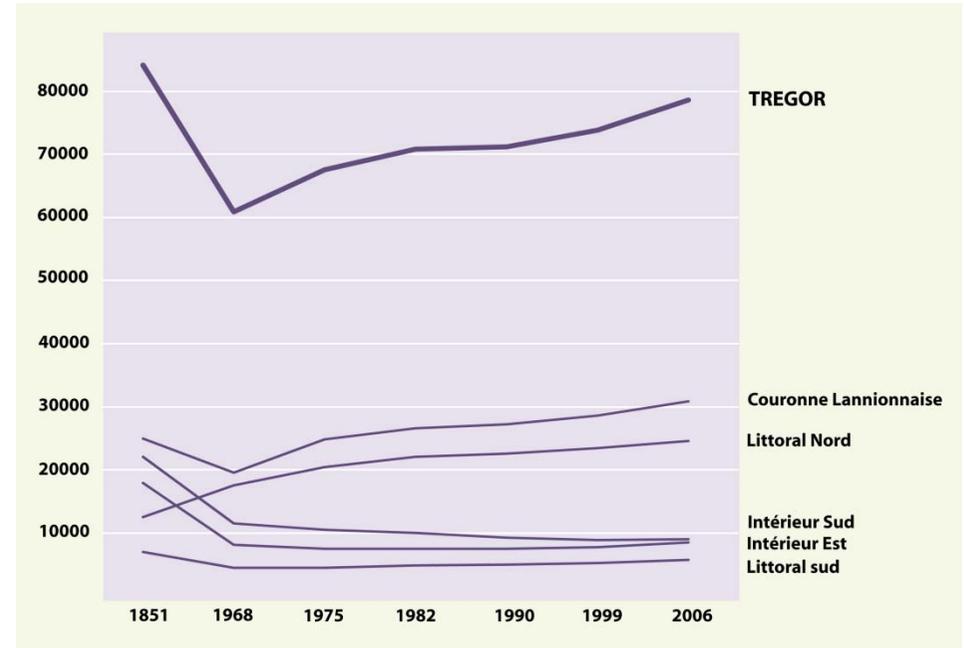
TABLE DES ILLUSTRATIONS	207
--------------------------------	------------

I > LA DEMOGRAPHIE

Le Trégor connaît depuis les années 1960 un réel regain démographique, après avoir connu plus d'un siècle de déclin et d'exode agricole. Ce rebond général cache toutefois des réalités différentes entre espaces. Si l'agglomération lannionaise et la Côte de Granit Rose se sont beaucoup développées, l'espace rural intérieur et le littoral sud ont connu une inflexion de tendance plus mesurée et plus tardive.

Cette évolution démographique est un élément déterminant pour comprendre le Trégor aujourd'hui et le préparer à l'avenir. Le nombre d'habitants, la distribution des classes d'âge, les niveaux de revenus moyens, le nombre de résidents saisonniers, les grands mouvements de population prévus à l'échelle de l'Europe dans les années à venir... permettent de déterminer les équipements qui seront nécessaires, la capacité de logement qui est à prévoir, le niveau de pression sur l'environnement qu'il conviendra de prendre en compte.

Concomitamment à ce travail d'accompagnement de la croissance en population, il convient de s'interroger sur la capacité d'accueil du territoire. Le littoral, malgré l'engouement qu'il suscite, ne peut accueillir indéfiniment de nouvelles populations sans être menacé dans ses équilibres écologiques, et risquer de perdre l'authenticité naturelle qui, paradoxalement, le rend attirant. L'arrière-pays peut bénéficier de cette saturation, mais doit prendre en compte les incidences d'une urbanisation accrue sur le monde agricole.



L'évolution de la population par espaces
 Source : INSEE, Recensements généraux de la population

Espace	Communes concernées
Couronne Lannionaise	Caouënnec-Lanvézéac, Kermaria-Sulard, Lannion, Ploubezre, Ploulec'h, Ploumilliau, Rospez, Tonquédec
Littoral Nord	Louannec, Perros-Guirec, Pleumeur-Bodou, Saint-Quay-Perros, Trébeurden, Trégastel, Trélévern, Trévou-Tréguignec
Littoral Sud	Plestin-les-Grèves, Saint-Michel-en-Grève, Trédrez-Locquémeau, Tréduder
Intérieur Est	Berhet, Cavan, Coatascorn, Hengoat, Langoat, La Roche-Derrien, Mantallot, Pommerit-Jaudy, Pouldouran, Pluzunet, Prat, Quemperven, Troguéry
Intérieur Sud	Lanvellec, Le Vieux Marché, Loguivy-Plougras, Plouaret, Plougras, Plounérin, Plounévez-Moëdec, Plouzélambre, Plufur, Trégrom, Trémel

Les différentes dynamiques démographiques et les espaces concernés
 Source : Syndicat mixte de cohérence territoriale du Trégor

1.1. Une population qui augmente :

Alors qu'elle s'élevait à 84 157 habitants en 1851, la population trégoroise ne comptait plus que 78 536 personnes en 2006. Ce recul global sur longue période s'explique largement par l'exode rural commencé au milieu du XIX^{ème} siècle et qui ne s'est véritablement interrompu qu'à la fin du XX^{ème}. La population était tombée à 60 836 habitants en 1968, avant que la tendance ne s'inverse dans la moitié nord puis plus tard dans les autres espaces.

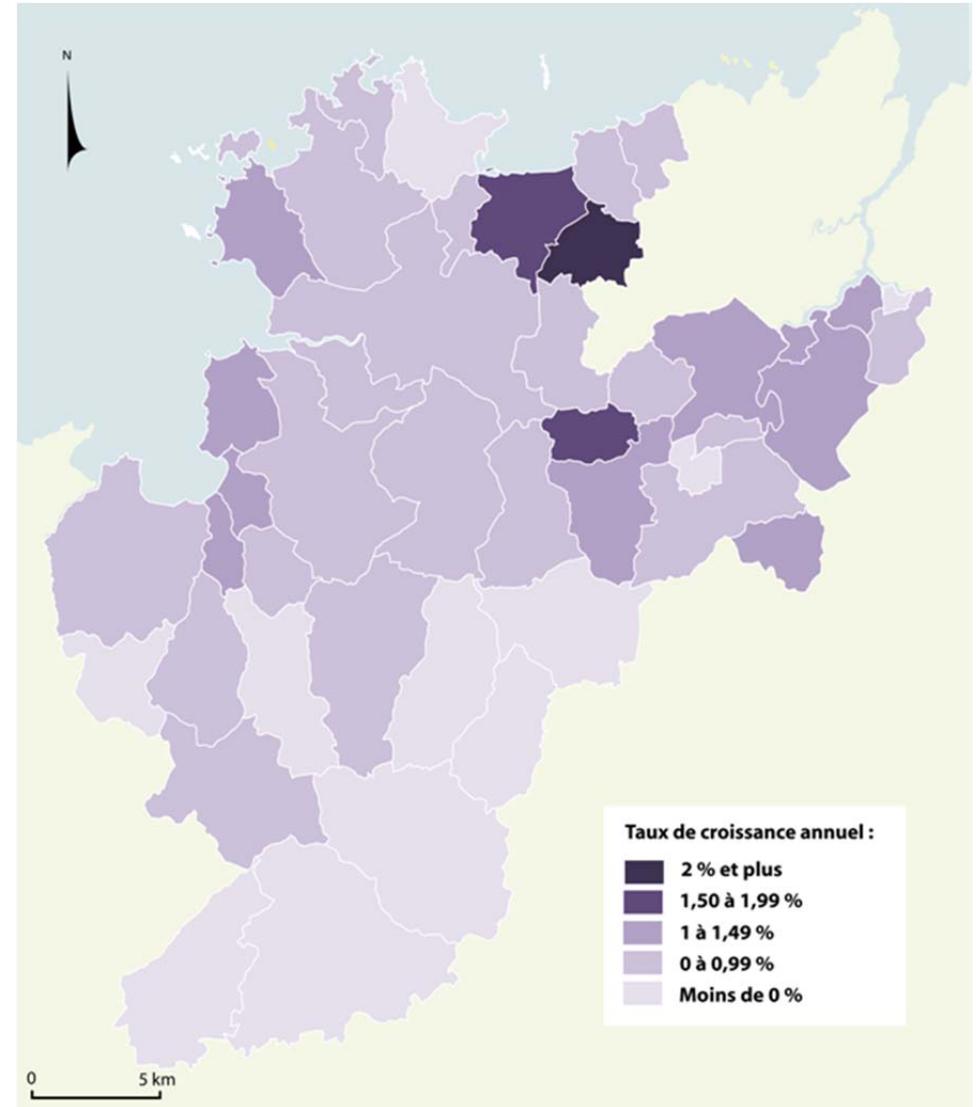
1.1.1. Une croissance récente importante mais hétérogène :

Entre 1968 et 2006, la population a augmenté de 22,5 %, traduisant un net rebond du territoire. Mais sur cette période le Trégor a connu des dynamiques multiples et contradictoires :

- Seuls la couronne lannionaise et le littoral nord ont bénéficié du regain dès les années 1960, grâce au développement du technopôle de Lannion qui a créé des milliers d'emplois et attiré des habitants extérieurs. Entre 1968 et 1990, période faste de l'industrie trégoroise, ces espaces ont vu leur population progresser de 34,5 %, rythme tout à fait considérable.
- A partir de 1990, le rebond a commencé à profiter à deux nouveaux espaces, le littoral sud et l'intérieur est. Le premier a progressé de 14,9 % entre 1990 et 2006, et le second de 14,1 %, soit 1 783 habitants supplémentaires à eux deux.
- L'espace intérieur sud est celui qui a connu la chute de population la plus importante, perdant 13 155 habitants entre 1851 et 2006 (-59,7 %). La population ne s'est stabilisée qu'en 1999, et connaît depuis un léger sursaut (+ 1 %).

Depuis 1999, les cinq grands espaces démographiques du Trégor, même s'ils continuent d'obéir à des dynamiques différentes, gagnent en population.

L'Emploi et l'attrait du littoral paraissent être les facteurs-clefs pour expliquer ces conjonctures démographiques.



Le taux de croissance annuel des communes entre 1990 et 2006

Source : INSEE, Recensements généraux de la population

Commune	Recensements							Evolutions			
	2006	1999	1990	1982	1975	1968	1851	2006 / 1999	2006 / 1851	2006 / 1968	1968 / 1851
Berhet	210	211	217	181	187	223	479	-0,47%	-56,16%	-6,19%	-53,44%
Caouënnec-Lanvézéac	790	628	582	614	472	395	884	25,80%	-10,63%	50,00%	-55,32%
Cavan	1351	1132	1080	1025	854	844	2080	19,37%	-35,04%	37,54%	-59,42%
Coatascorn	249	226	209	211	244	281	818	10,18%	-69,56%	-12,85%	-65,65%
Hengoat	222	165	214	256	318	362	905	34,64%	-75,45%	-62,95%	-60,00%
Kermaria-Sulard	911	744	648	632	460	478	1017	22,45%	-10,42%	47,53%	-53,00%
La Roche-Derrien	1086	1013	883	963	971	946	1688	7,20%	-35,67%	12,89%	-43,96%
Langoat	1148	1056	942	894	941	1062	2385	8,67%	-51,89%	7,45%	-55,47%
Lannion	19459	18368	16958	16641	16867	12535	11325	5,94%	71,83%	35,58%	10,68%
Lanvellec	549	538	594	590	582	649	1931	2,10%	-71,55%	-18,15%	-66,39%
Le Vieux-Marché	1117	1109	1187	1289	1421	1469		0,71%		-31,53%	
Loguivy-Plougras	963	1001	1021	1190	1367	1604	3315	-3,79%	-70,95%	-66,55%	-51,61%
Louannec	2794	2383	2195	2191	1619	1170	1740	17,25%	60,57%	58,12%	-32,76%
Mantallot	165	172	163	132	144	148	384	-3,85%	-56,93%	10,51%	-61,46%
Perros-Guirec	7369	7609	7497	7496	7773	6866	2605	-3,15%	182,88%	6,83%	163,57%
Plestin-les-Grèves	3615	3413	3237	3222	3018	2912	4573	5,92%	-20,95%	19,45%	-36,32%
Pleumeur-Bodou	3974	3833	3677	3453	2941	2542	2650	3,68%	49,97%	36,04%	-4,08%
Plouaret	2206	2112	2099	2239	2134	2196	5380	4,45%	-59,00%	0,45%	-31,88%
Ploubezre	2922	2626	2709	2652	2196	1934	3393	11,27%	-13,88%	33,81%	-43,00%
Plougras	465	494	498	530	592	670	1174	-5,87%	-60,39%	-44,09%	-42,93%
Ploulec'h	1620	1467	1404	1229	853	673	1178	10,46%	37,56%	58,47%	-42,87%
Ploumilliau	2449	2175	2223	2100	1865	1735	3480	12,59%	-29,63%	29,15%	-50,14%
Plounérin	736	696	649	689	701	785	1788	5,76%	-58,83%	-6,64%	-56,10%
Plounévez-Moëdec	1413	1347	1482	1641	1890	2066	3594	4,91%	-60,68%	-46,19%	-42,52%
Plouzélambre	210	217	208	231	216	241	802	-3,23%	-73,82%	-14,76%	-69,95%
Plufur	540	518	520	534	562	643	1579	4,25%	-65,80%	-19,07%	-59,28%
Pluzunet	1009	986	1021	1036	1058	1149	2438	2,33%	-58,61%	-13,88%	-52,87%
Pommerit-Jaudy	1162	989	972	959	958	1036	2583	17,45%	-55,03%	10,81%	-59,89%
Pouldouran	145	160	146	145	162	212	360	-9,09%	-59,60%	-45,75%	-41,11%

Prat	1112	1017	1027	1098	1070	1052	2153	9,32%	-48,36%	5,37%	-51,14%
Quemperven	366	357	350	340	324	407	950	2,52%	-61,47%	-11,20%	-57,16%
Rosppez	1663	1527	1622	1630	1163	758	1507	8,91%	10,35%	54,42%	-49,70%
Saint-Michel-en-Grève	464	405	376	398	382	372	702	14,57%	-33,90%	19,83%	-47,01%
Saint-Quay-Perros	1447	1393	1375	1066	892	569	635	3,88%	127,88%	60,68%	-10,39%
Tonquédec	1072	1068	1061	1045	865	958	2102	0,37%	-49,00%	10,63%	-54,42%
Trébeurden	3733	3455	3094	3228	2886	2650	1709	8,05%	118,43%	29,01%	55,06%
Trédrez-Locquémeau	1392	1250	1155	1069	932	916	1109	11,36%	25,52%	34,20%	-17,40%
Tréduder	187	163	157	156	155	212	528	14,72%	-64,58%	-13,37%	-59,85%
Trégastel	2377	2233	2201	2063	2013	1742	1113	6,45%	113,57%	26,71%	56,51%
Trégrom	394	451	483	521	577	628	1424	-12,64%	-72,33%	-59,39%	-55,90%
Trélévern	1395	1309	1254	1239	1017	889	1051	6,57%	32,73%	36,27%	-15,41%
Trémel	397	395	403	446	465	508	1046	0,51%	-62,05%	-27,96%	-51,43%
Trévou-Tréguignec	1414	1149	1210	1266	1218	1059	982	23,06%	43,99%	25,11%	7,84%
Troguéry	273	233	224	227	238	290	618	17,17%	-55,83%	-6,23%	-53,07%
TOTAL	78536	73793	71227	70757	67563	60836	84157	6,43%	-6,68%	22,54%	-27,71%

L'évolution de la population trégoroise entre 1851 et 2006

Source : INSEE, Recensements généraux de la population

* Plouaret et Vieux Marché ne formaient qu'une seule commune en 1851. La population globale de cette commune a été affectée à Plouaret.

1.1.2. Une croissance soutenue par les nouveaux arrivants :

Entre 1999 et 2006, la population du Trégor a augmenté grâce à son excédent migratoire (+5 226 habitants) et malgré un déficit naturel récurrent d'un recensement à l'autre (-485). Sur la période 1990-1999, la dynamique était identique avec un solde migratoire de +4 084 habitants et un déficit naturel de -1 553 habitants. Cette faiblesse du solde naturel est une spécificité costarmoricaine et trégoroise.

Elle mérite toutefois d'être précisée, car l'évolution démographique repose sur des ressorts différents d'une commune à l'autre :

- 16 communes tirent leur développement démographique de leur seule capacité à installer des populations nouvelles. Les espaces du littoral nord (-443 personnes), du littoral sud (-390) et de l'intérieur sud (-194) sont toujours marqués par un solde naturel déficitaire, qui se perpétue depuis le milieu du XIX^{ème} siècle. L'espace intérieur sud s'est toutefois montré plus attractif depuis 1999, ce qui permet à plusieurs communes de se repeupler (Plounévez-Moëdec, Lanvellec, Plufur, Le Vieux Marché).
- 17 communes bénéficient à la fois d'un solde naturel et d'un solde migratoire positifs. Elles n'étaient que 5 dans ce cas en 1999, ce qui traduit le passage de 12 communes supplémentaires à un rythme de croissance soutenu.
- 4 communes sont en revanche dans une dynamique de déclin tirée par des soldes naturels et migratoires tout deux négatifs (Plougras, Trégrom, Plouzélambre et Pouldouran). Plougras, Plouzélambre et Pouldouran n'étaient pas dans cette situation en 1999, tandis que Le Vieux Marche, Rospez, Pluzunet et Hengoat en sont sortis sur la même période.
- Perros-Guirec a pour la première fois depuis le début du XX^{ème} siècle perdu en population. Cette évolution est symptomatique de l'évolution du littoral nord, qui vieillit rapidement et qui peut entrer dans un cycle de perte de population par baisse de la taille des ménages. Les efforts pour attirer les jeunes ménages paraissent essentiels, sans toujours être suffisants.

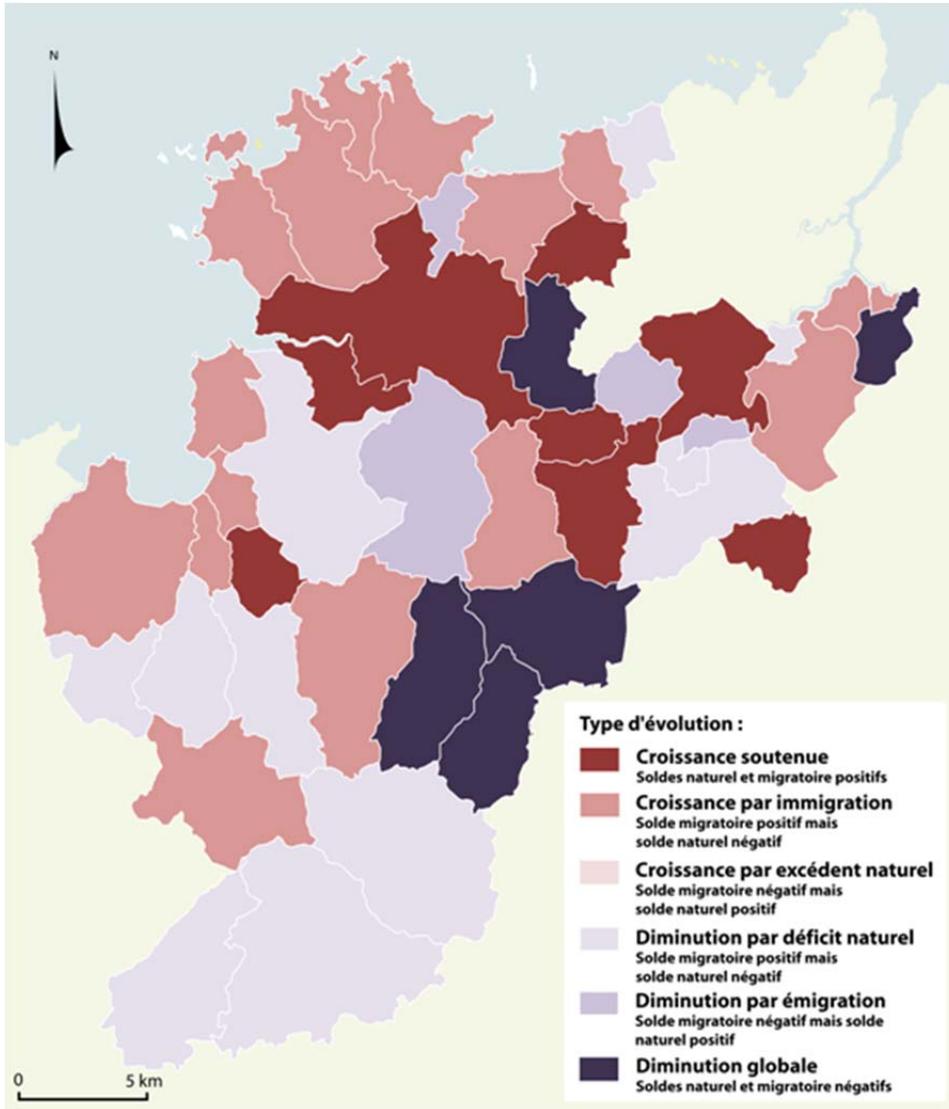
Certaines de ces évolutions sont à nuancer par la petite taille des communes et par le fait que beaucoup qui avaient fait un effort d'accueil de nouveaux résidents dans des lotissements entre 1990 et 1999 ont choisi de ne pas renouveler ce type d'opération. Mais dans le cas de certaines communes, il traduit des problèmes de fond. C'est notamment vrai pour Pouldouran, qui possède un territoire trop petit pour se développer.

Espace démographique	Solde naturel	Solde migratoire estimé	Solde global
Littoral nord	-443	1582	1139
Couronne lannionaise	506	1777	2283
Littoral sud	-390	817	427
Intérieur est	36	744	780
Intérieur sud	-194	306	112
Total	-485	5226	4741

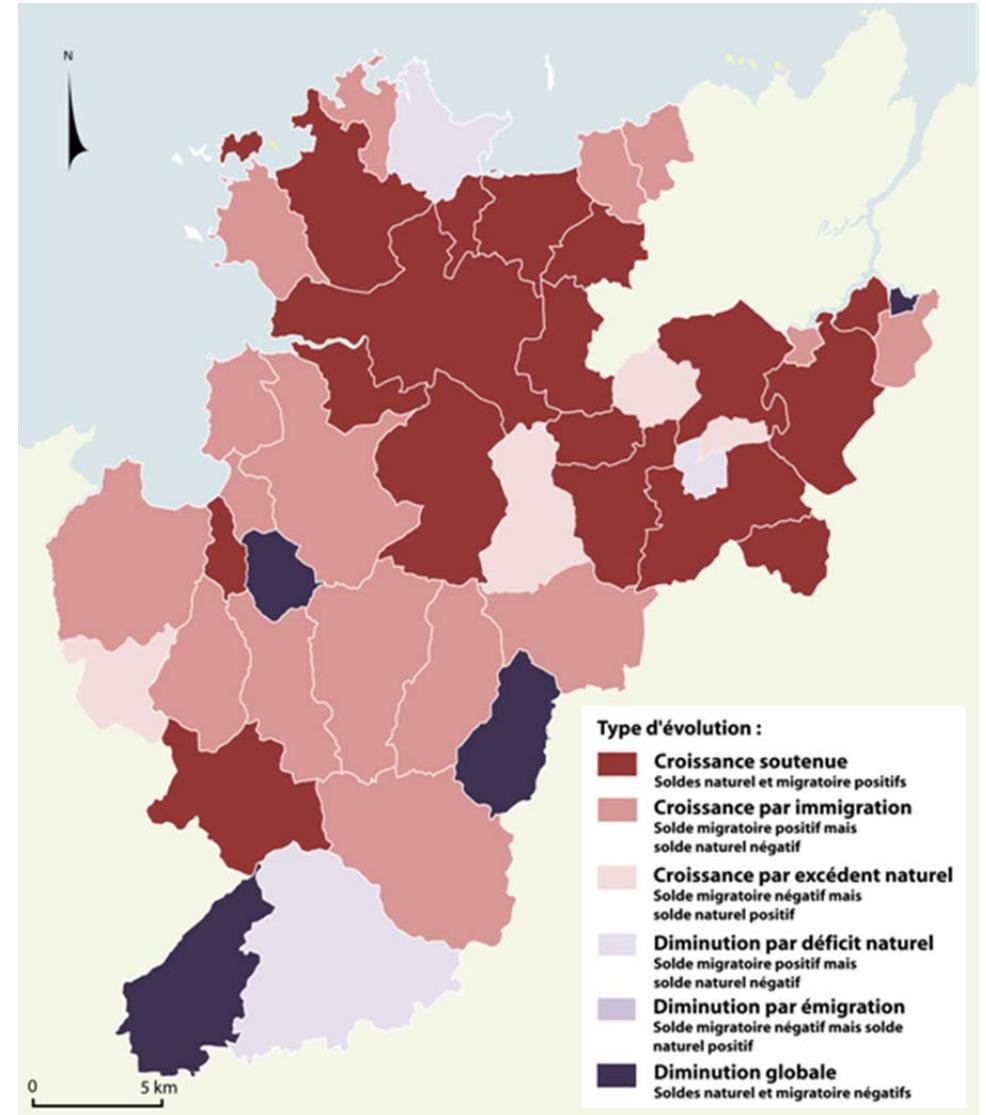
Type d'évolution démographique des communes entre 1999 et 2006
Source : INSEE, Recensements généraux de la population

Maritimité	Solde naturel	Solde migratoire estimé	Solde global
Communes maritimes	-537	3621	3084
Communes non-maritimes	52	1605	1657
TOTAL	-485	5226	4741

Type d'évolution démographique des communes entre 1999 et 2006
Source : INSEE, Recensements généraux de la population



Type d'évolution démographique des communes entre 1990 et 1999
 Source : INSEE, Recensements généraux de la population



Type d'évolution démographique des communes entre 1999 et 2006
 Source : INSEE, Recensements généraux de la population

1.1.3. Des perspectives d'évolution incertaines :

L'avenir démographique du Trégor n'est pas écrit mais paraît dépendre de plusieurs variables :

- L'évolution de l'emploi technopolitain, particulièrement irrégulière depuis les années 90, mais qui demeure une valeur ajoutée essentielle car elle stimule les autres secteurs économiques,
- La capacité du territoire à diversifier et développer ses activités économiques, et pas seulement dans sa moitié nord,
- La capacité du territoire à maintenir son attractivité, déterminante pour compenser des soldes naturels qui s'avèrent durablement négatifs,
- La capacité du territoire à maîtriser sa consommation d'espace et les impacts environnementaux liés au développement urbain, car ceux-ci constituent des facteurs limitants pour le développement de nombreuses communes,
- L'évolution des choix d'installation des ménages, qui peuvent notamment évoluer sous l'effet du renchérissement des coûts des transports vers un rapprochement auprès des pôles d'emplois.

Selon la façon dont ces défis seront relevés et dont les variables se combineront, il est possible d'envisager trois scénarii pour le Trégor à l'horizon 2020 :

- Si les rythmes annuels de croissance se poursuivent sur le rythme observé entre 1999 et 2006, période marquée par le regain des espaces ruraux, la poursuite du développement de l'agglomération lannionaise et le ralentissement de la croissance du littoral nord, la population trégoroise avoisinerait les 90 000 habitants en 2020.
- Si en revanche les rythmes annuels retrouvent leur niveau de la période 1990-2006, lors de laquelle le territoire a connu deux grandes crises industrielles, la population ne s'élèverait qu'à 86 000 habitants.
- Si le territoire connaît les ruptures auxquelles il paraît exposé, et notamment le ralentissement de la croissance du littoral nord, tout en tirant les bénéfices d'un solde naturel moins mauvais que par le passé, il compterait aux alentours de 89 000 habitants.

Espace démographique	Période de référence	Taux annuel	Population 2020	Gain 2006-2020
Littoral nord	1999-2006	0,68 %	27 363	2 860
Couronne lannionaise		1,10 %	36 208	5 322
Littoral sud		1,13 %	6 637	979
Intérieur est		1,39 %	10 461	1 963
Intérieur sud		0,18 %	9 280	289
Total		0,89 %	89 950	11 413

Scénario 1 : La poursuite des tendances constatées entre 1999 et 2006

Espace démographique	Période de référence	Taux annuel	Population 2020	Gain 2006-2020
Littoral nord	1990-2006	0,53 %	26 570	793
Couronne lannionaise		0,80 %	34 614	1 594
Littoral sud		0,87 %	6 396	241
Intérieur est		0,83 %	9 598	863
Intérieur sud		-0,11 %	8 898	382
Total		0,61 %	86 077	3 872

Scénario 2 : La poursuite des tendances constatées entre 1990 et 2006

Espace démographique	Période de référence	Taux annuel	Population 2020	Gain 2006-2020
Littoral nord	1990-2006	0,68 %	26 570	2 807
Couronne lannionaise	1999-2006	1,10 %	36 208	5 321
Littoral sud	1999-2006	1,13 %	6 637	979
Intérieur est	1990-2006	0,83 %	9 598	1 100
Intérieur sud	1999-2006	0,18 %	9 280	289
Total			89 034	10 497

Scénario 3 : L'évolution selon des tendances différenciées

Le troisième scénario tient compte de plusieurs évolutions prévisibles, qui viendraient modifier quelque peu les dynamiques récentes :

- Le littoral nord s'est fortement développé depuis les années 1960 mais connaît un vieillissement accéléré qui va vraisemblablement ralentir sa croissance. Le vieillissement aboutit à une diminution de la taille moyenne des ménages et, concomitamment, à un besoin accru de nouveaux logements pour simplement maintenir la population. Compte-tenu des disponibilités foncières restantes et de l'ampleur des besoins de construction, les taux de croissance plus modérés constatés dans les communes sur la période 1999-2006 forment un objectif déjà assez élevé.
- La couronne lannionaise bénéficie de la proximité du principal pôle d'emplois du Trégor, des services nombreux et variés de la ville-centre, d'un goût émergent des jeunes ménages pour les communes assurant une offre de services de proximité, et de soldes naturel et migratoire élevés. Cet espace pourrait également bénéficier du renchérissement du coût des transports, qui amènera sans doute beaucoup de ménages à moins s'éloigner de leur lieu d'emploi. La période 1999-2006 paraît la référence pertinente pour estimer la croissance à venir.
- Le littoral sud est un espace qui a moins bénéficié que le nord de sa maritimité. Si les Collectivités locales confirment leur souhait de le doter d'éléments structurants et propices à augmenter son nombre d'emplois, le maintien du taux annuel moyen 1999-2006 paraît atteignable.
- L'espace intérieur est à installer beaucoup de jeunes ménages depuis 1990. Cela lui a permis de retrouver un solde naturel positif qui laisse augurer d'une poursuite du développement démographique. Beaucoup de communes de cet espace ont investi depuis quinze ans pour installer de nouveaux habitants et déclarent vouloir désormais ralentir ce rythme. La période 1990-2006 paraît la référence pertinente.
- L'espace intérieur sud a stabilisé sa population en 1999 après un long déclin. Plusieurs de ses communes présentent des soldes naturels trop déficitaires pour laisser entrevoir une croissance plus soutenue que sur la période 1999-2006. Le développement souhaité d'un pôle industriel d'envergure sur Beg ar C'hra apporterait néanmoins un atout susceptible de renforcer l'attractivité de cet espace.

Notons que ces scénarii d'évolution quantitative ne doivent pas occulter les autres objectifs naturels du développement : rythme respectueux des équilibres environnementaux, du maintien de la cohésion sociale et de l'identité des communes, etc. Ils ne doivent pas servir qu'à déterminer les besoins de logements, mais au-delà tout le projet d'aménagement du territoire.

Commune	1999 à 2006	1990 à 2006
Berhet	-0,07%	-0,20%
Caouënnec-Lanvézéac	3,33%	1,93%
Cavan	2,56%	1,41%
Coatascorn	1,39%	1,10%
Hengoat	4,34%	0,23%
Kermaria-Sulard	2,94%	2,15%
La Roche-Derrien	1,00%	1,30%
Langoat	1,19%	1,24%
Lannion	0,83%	0,86%
Lanvellec	0,30%	-0,49%
Le Vieux-Marché	0,10%	-0,38%
Loguivy-Plougras	-0,55%	-0,36%
Louannec	2,30%	1,52%
Mantallot	-0,56%	0,09%
Perros-Guirec	-0,46%	-0,11%
Plestin-les-Grèves	0,82%	0,69%
Pleumeur-Bodou	0,52%	0,49%
Plouaret	0,62%	0,31%
Ploubezre	1,54%	0,47%
Plougras	-0,86%	-0,43%
Ploulec'h	1,43%	0,90%
Ploumilliau	1,71%	0,61%

Plounérin	0,80%	0,79%
Plounévez-Moëdec	0,69%	-0,30%
Plouzélambre	-0,47%	0,06%
Plufur	0,60%	0,24%
Pluzunet	0,33%	-0,07%
Pommerit-Jaudy	2,32%	1,12%
Pouldouran	-1,35%	-0,02%
Prat	1,28%	0,50%
Quemperven	0,36%	0,28%
Rospez	1,23%	0,16%
Saint-Michel-en-Grève	1,96%	1,32%
Saint-Quay-Perros	0,55%	0,32%
Tonquédec	0,05%	0,06%
Trébeurden	1,11%	1,18%
Trédrez-Locquémeau	1,55%	1,17%
Tréduder	1,98%	1,10%
Trégastel	0,90%	0,48%
Trégrom	-1,91%	-1,26%
Trélévern	0,91%	0,67%
Trémel	0,07%	-0,09%
Trévou-Tréguignec	3,01%	0,98%
Troguéry	2,29%	1,24%
TOTAL	0,89%	0,61%

Rappel des taux de croissance démographiques annuels depuis 1990

Source : INSEE, Recensements généraux de la population

1.2. Une population qui vieillit :

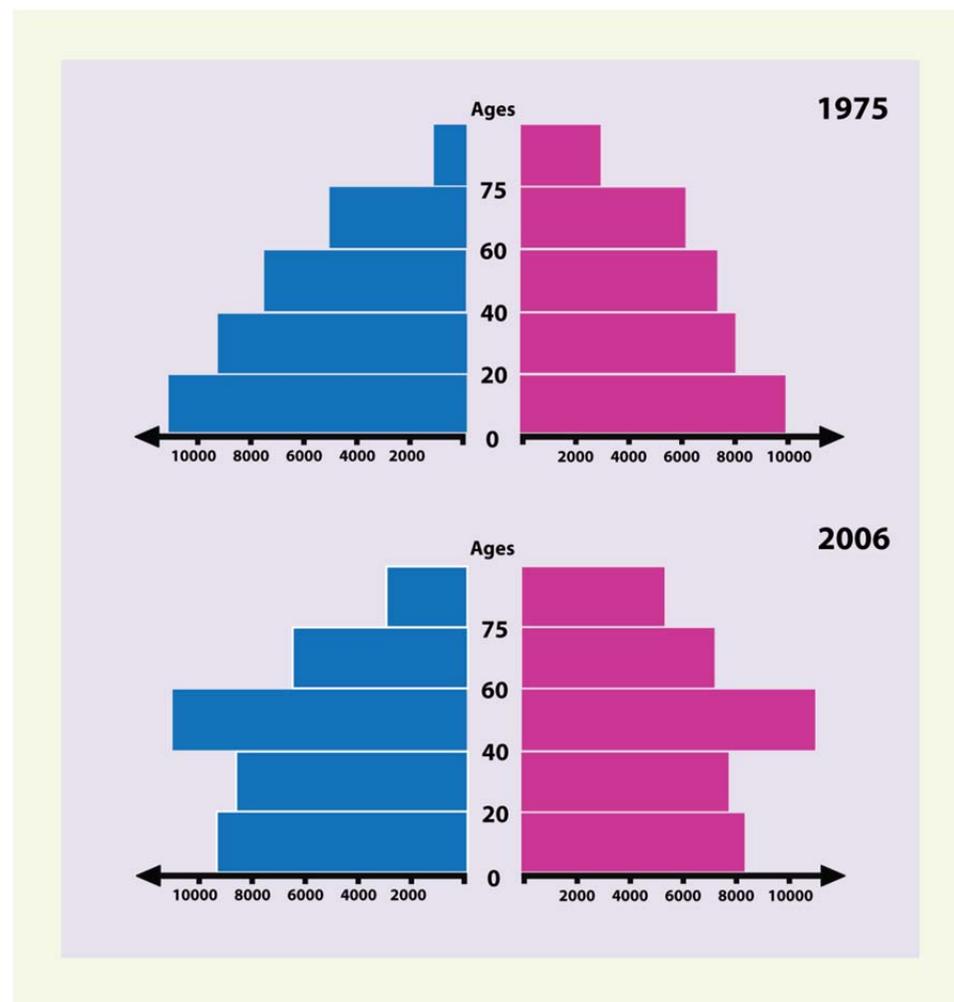
En même temps qu'elle augmente, la population trégoroise vieillit. Le rythme de ce vieillissement est même élevé dans la moitié nord.

La pyramide des âges du Trégor montre un double mouvement de vieillissement :

- Un vieillissement par le bas, les jeunes étant de moins en moins nombreux (20 600 habitants avaient moins de vingt ans en 1975, contre 17 840 en 2006),
- Un vieillissement par le haut, les personnes de plus de quarante ans étant de plus en plus nombreuses, en nombre et en proportion.

Si cette évolution correspond au mouvement d'ensemble de la société française et même de l'ensemble des pays développés, elle suit un rythme plus élevé. Les communes du territoire présentent en effet des soldes naturels souvent négatifs, ce qui est assez rare en Bretagne. Parallèlement, le Trégor accueille de nombreux ménages âgés. Ces deux tendances conjuguées expliquent le vieillissement, appelé à se poursuivre d'ici 2020 et vraisemblablement au-delà.

Ce vieillissement constitue une évolution très importante à prendre en compte dans le parti d'aménagement du Trégor. Il va appeler un renouvellement des façons d'habiter, de se déplacer et de consommer. Mais il peut susciter aussi des initiatives nouvelles pour tenter de rééquilibrer la pyramide, en rendant le territoire plus attractif pour les jeunes.



L'évolution de la pyramide des âges entre 1975 et 2006
Source : INSEE, Recensements généraux de la population

1.2.1. Une transformation rapide de la structure d'âge :

La pyramide des âges du Trégor en 2006 traduit de façon très nette le vieillissement de la population. Les moins de 30 ans diminuent en nombre et en part dans la structure d'âge, tandis que toutes les autres tranches voient leur poids augmenter.

Les dynamiques observées sur les dernières années livrent aussi une image du Trégor en 2020 et en 2040. Sans un rééquilibrage de la pyramide des âges par le bas, c'est-à-dire en installant plus de jeunes de moins de 30 ans, la population verrait son vieillissement accélérer et son niveau global diminuer.

Ages	0-14	15-29	30-44	45-59	60-74	75 et +	TOTAL
Littoral nord	101	-651	-167	424	749	682	1139
Couronne lannionaise	247	-283	232	966	537	584	2284
Littoral sud	60	-30	59	251	-47	134	427
Intérieur est	152	96	77	481	-174	149	781
Intérieur sud	59	-177	-51	372	-228	137	113
TOTAL	619	-1045	150	2495	837	1686	4743

L'évolution des classes d'âges entre 1999 et 2006, en nombre de personnes
Source : INSEE, Recensements généraux de la population

Ages	0-14	15-29	30-44	45-59	60-74	75 et +	TOTAL
Littoral nord	2,73%	-19,32%	-3,90%	8,32%	16,41%	29,18%	4,88%
Couronne lannionaise	4,74%	-4,68%	4,03%	16,67%	14,00%	29,82%	7,98%
Littoral sud	7,98%	-4,74%	6,62%	28,41%	-3,67%	16,71%	8,16%
Intérieur est	10,42%	6,73%	4,53%	40,62%	-13,63%	22,29%	10,12%
Intérieur sud	4,40%	-12,55%	-2,96%	24,51%	-11,91%	13,77%	1,27%
TOTAL	4,96%	-8,10%	1,05%	17,23%	6,50%	24,95%	6,43%

L'évolution des classes d'âges entre 1999 et 2006, en parts respectives
Source : INSEE, Recensements généraux de la population

De moins en moins de jeunes :

L'une des caractéristiques du vieillissement tient dans la diminution de la part des jeunes de moins de 30 ans dans la structure d'âge du territoire. La part des jeunes de moins de 15 ans a ainsi reculé de 0,2 points entre 1999 et 2006, et celle des 15 à 29 ans de 2,4 points.

Cette évolution concerne surtout le littoral, mais pas seulement :

- Les moins de 15 ans ont diminué dans les communes du littoral nord (-0,3 points) et de la couronne lannionaise (- 0,5 points).
- Les 15 à 29 ans ont diminué partout, mais avec une plus forte importance dans les communes du littoral nord (- 3,3 points) et de la couronne lannionaise (- 2,5 points).

Cette réduction de la base de la pyramide des âges annonce une poursuite durable du phénomène du vieillissement. Incapable de renouveler ses générations, le territoire est aussi exposé à une diminution de sa population à plus long terme.

Espace démographique	Part des 0 à 14 ans			Part des 15 à 29 ans		
	1999	2006	Evolution	1999	2006	Evolution
Littoral nord	15,90 %	15,57 %	- 0,33 pts	14,42 %	11,10 %	- 3,33 pts
Couronne lannionaise	18,22 %	17,67 %	- 0,55 pts	21,17 %	18,69 %	- 2,48 pts
Littoral sud	14,26 %	14,24 %	- 0,02 pts	12,02 %	10,59 %	- 1,43 pts
Intérieur est	18,95 %	19,00 %	+ 0,05 pts	18,54 %	17,97 %	- 0,57 pts
Intérieur sud	15,06 %	15,52 %	+ 0,47 pts	15,88 %	13,72 %	- 2,17 pts
TOTAL	16,90 %	16,67 %	-0,23 pts	17,47 %	15,09 %	-2,39 pts

L'évolution de la part des moins de 30 ans dans la population trégoroise
Source : INSEE, Recensements généraux de la population

La part croissante des 30-59 ans :

Les personnes âgées de 30 à 59 ans, c'est-à-dire celles qui sont le plus souvent installées sur les plans familial et professionnel, forment l'une des tranches d'âges qui a le plus augmenté entre 1999 et 2006.

Là encore il convient de distinguer entre les territoires :

- Les communes du littoral nord ont vu cette classe d'âge reculer de 0,8 points, et de 257 personnes,
- Elle a peu progressé dans la couronne lannionaise (+0,9 points),
- Elle a fortement augmenté dans le reste du territoire : communes du littoral sud (+ 2,92 points), de l'intérieur est (+ 3,14 points) et de l'intérieur sud (+ 3,13 points).

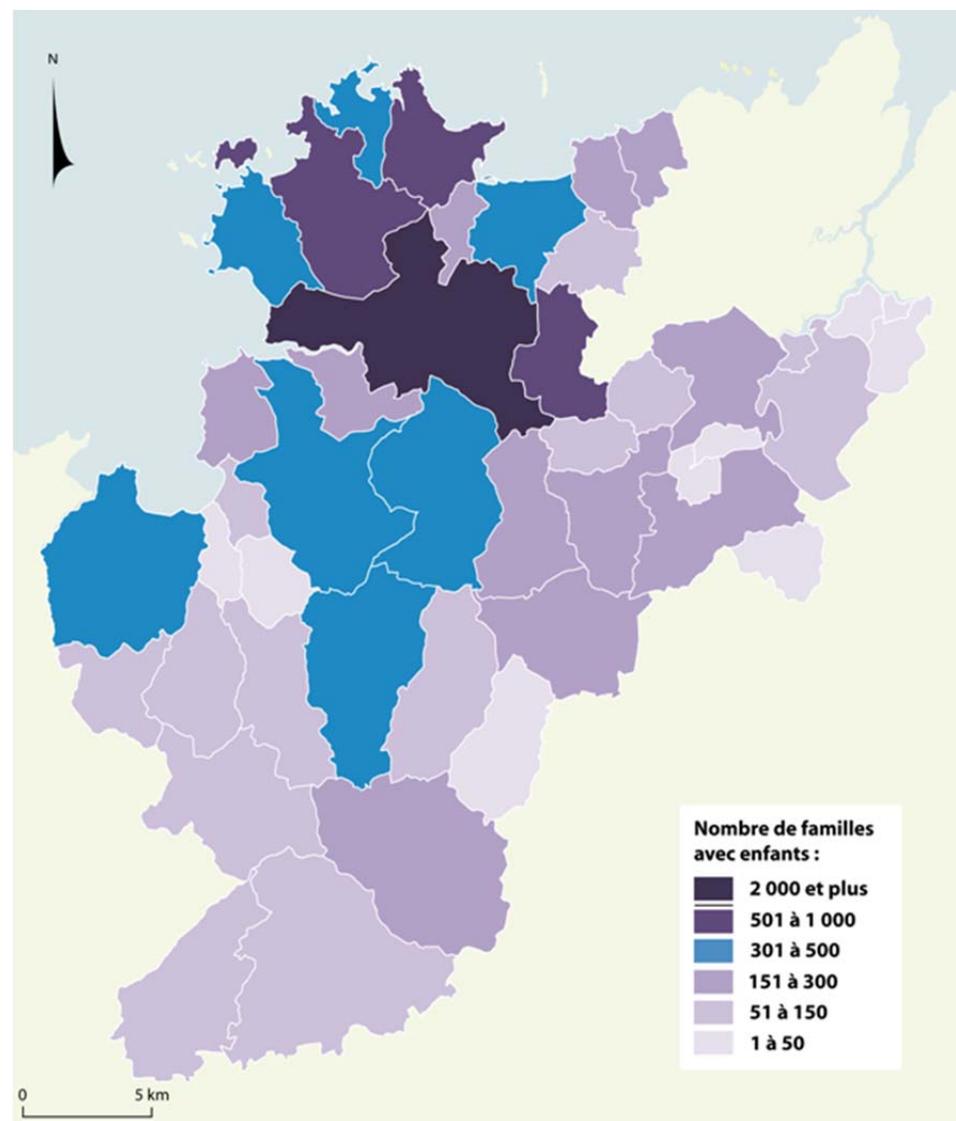
Cette classe d'âge est celle qui a des enfants à charge. Les territoires dans lesquels elle progresse sont donc ceux qui peuvent avoir besoin d'augmenter la taille de leur école et d'étoffer les services en faveur de l'articulation des temps de vie.

Espace démographique	Part dans la population globale		Evolution
	1999	2006	
Littoral nord	40,13 %	39,31 %	- 0,82 points
Couronne lannionaise	40,35 %	41,24 %	+ 0,90 points
Littoral sud	33,97 %	36,89 %	+ 2,92 points
Intérieur est	37,27 %	40,40 %	+ 3,14 points
Intérieur sud	36,33 %	39,45 %	+ 3,13 points
TOTAL	39,02 %	40,03 %	+ 1,01 points

L'évolution de la part des 30-59 ans dans la population trégoroise

Source : INSEE, Recensements généraux de la population

Par le poids très important qu'elle représente, cette classe d'âge laisse entrevoir un vieillissement encore plus fort de la population dans les prochaines décennies. Si le territoire n'arrive pas à augmenter de façon substantielle le nombre de jeunes de moins de 30 ans, qui forment la base de sa pyramide des âges, les personnes de 60 ans et plus représenteront rapidement plus de la moitié de la population globale du territoire, contre 28 % aujourd'hui.



Le nombre de familles avec enfants en 2006
Source : INSEE, Recensement général de la population

Le poids stable des personnes âgées de 60 à 74 ans :

Les personnes âgées de 60 à 74 ans, désormais couramment désignées par le terme de *séniors*, constituent une catégorie assez nouvelle. Elles sont plus indépendantes que les personnes du même âge il y a deux ou trois générations, grâce à l'amélioration de la santé, et disposent de revenus moyens plus élevés. Les séniors ne sont pas de ce fait demandeurs de logements spécifiques, ou dépendants dans leurs déplacements. Ils sont en revanche gourmands d'activités sportives, culturelles et récréatives, et contribuent à une économie résidentielle dynamique.

Depuis 1999, le nombre (+ 837 personnes) et la part des séniors (+ 6,4 %) ont augmenté. Dans la structure d'âge du territoire, les séniors ont conservé une importance stable, autour de 17,5 % de la population. Ce poids relatif a progressé dans le littoral nord (+ 2,1 points) tandis qu'il diminuait dans le littoral sud (- 2,7 points), l'intérieur est (- 3,6 points) et l'intérieur sud (- 2,8 points). Dans ces deux derniers espaces, même leur nombre s'est réduit.

Il est important de préciser que les territoires qui enregistrent les plus forts taux de personnes de plus de 60 ans sont pour la grande majorité des communes qui possèdent des structures d'hébergement pour les personnes âgées. Cette remarque vaut aussi, et même à plus forte raison, pour les analyses de la tranche des 75 ans et plus.

Espace démographique	Part dans la population globale		Evolution
	1999	2006	
Littoral nord	19,53 %	21,68 %	+ 2,15 points
Couronne lannionaise	13,41 %	14,16 %	+ 0,75 points
Littoral sud	24,45 %	21,78 %	- 2,67 points
Intérieur est	16,57 %	13,00 %	- 3,57 points
Intérieur sud	21,56 %	18,75 %	- 2,81 points
TOTAL	17,44 %	17,46 %	+ 0,01 points

L'évolution de la part des 30-59 ans dans la population trégoroise
Source : INSEE, Recensements généraux de la population

La part grandissante des personnes âgées de 75 ans et plus :

Les personnes âgées de 75 ans et plus méritent une attention particulière. C'est à partir de cet âge que se généralisent les difficultés dans la vie quotidienne, les problèmes de santé et les situations de handicaps. Appelées à augmenter, ces personnes devront faire l'objet de réflexions spécifiques dans les choix d'aménagement du territoire et d'urbanisme des communes.

La classe des 75 ans et plus a augmenté de 1 686 personnes entre 1999 et 2006, soit de près de 25 %. Son poids dans la structure d'âge augmente partout dans le territoire, mais dans des proportions variables :

- L'augmentation est significative dans le littoral nord (+ 2,3 points) et un peu moins forte dans la couronne lannionaise (+ 1,4 points), l'intérieur sud (+ 1,4 points) et le littoral sud (+ 1,2 points).
- L'augmentation est mesurée dans l'intérieur est (+ 1 point).

Les territoires du Centre-Trégor et du Pays Rochois montrent une fois encore une évolution démographique favorable, même si tous les indicateurs ne sont pas parfaits. Dans le reste du territoire, la pente est en revanche inquiétante.

A Perros-Guirec, cette classe d'âge a progressé de 5,4 points, beaucoup plus que partout ailleurs. Plouaret présente également une progression significative (+ 3,4 %), tandis que toutes les autres communes sont en dessous des + 3 points d'évolution, voire nettement en dessous. 15 communes voient la part des 75 ans et plus reculer.

Espace démographique	Part dans la population globale		Evolution
	1999	2006	
Littoral nord	10,01 %	12,33 %	+ 2,32 points
Couronne lannionaise	6,85 %	8,24 %	+ 1,39 points
Littoral sud	15,29 %	16,50 %	+ 1,21 points
Intérieur est	8,67 %	9,63 %	+ 0,96 points
Intérieur sud	11,17 %	12,55 %	+ 1,38 points
TOTAL	9,16 %	10,75 %	+ 1,59 points

L'évolution de la part des 75 ans et plus dans la population trégoroise
Source : INSEE, Recensements généraux de la population

Un travail d'analyse de l'I.N.S.E.E., réalisée à l'échelle du Pays du Trégor-Goëlo, a montré que le vieillissement actuel de la population devrait perdurer jusqu'en 2030. La part des personnes âgées de 60 ans et plus augmenterait considérablement, tandis que les autres classes d'âge perdraient en importance.

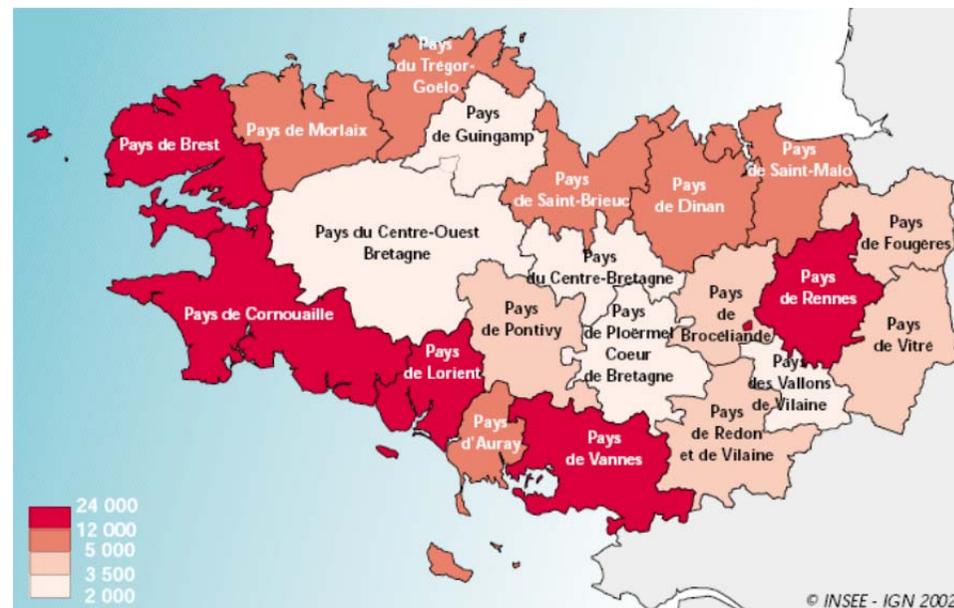
Les personnes âgées de 80 ans seraient plus de 13 000 en 2030, contre 5 000 aujourd'hui, générant des besoins inédits qu'il convient de prévoir.

Classe d'âge	Bretagne		Pays du Trégor-Goëlo	
	1999	2030	1999	2030
Moins de 20 ans	24,1	21,4	22	18,6
20 à 59 ans	52,1	44,3	48,7	38,8
60 ans et plus	23,8	34,3	29,3	42,6
TOTAL	2 907 178	3 266 553	76 386	86 945

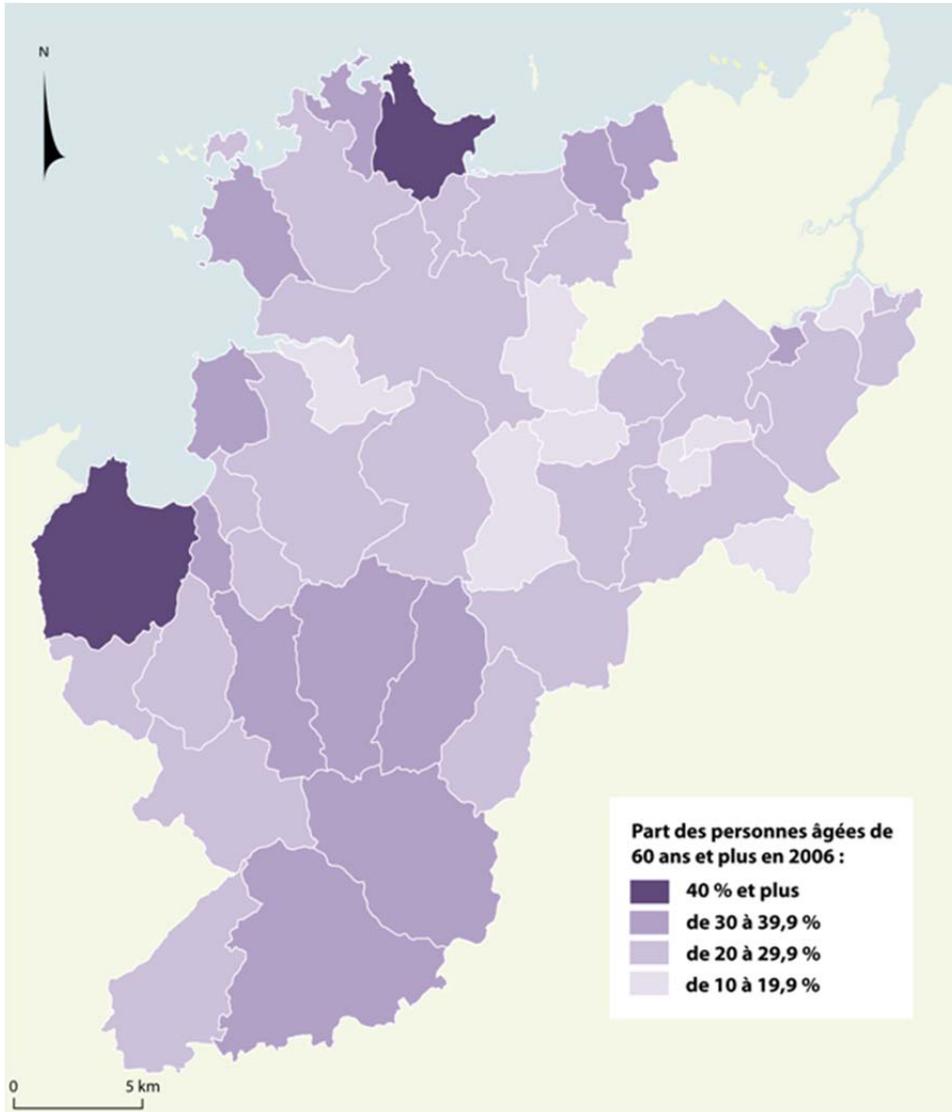
Poids des classes d'âges en 1999 et à l'horizon 2030 (%)
 Source : INSEE, Projection démographique, scénario central

2000	2010	2020	2030
5 514	8 549	10 417	13 142

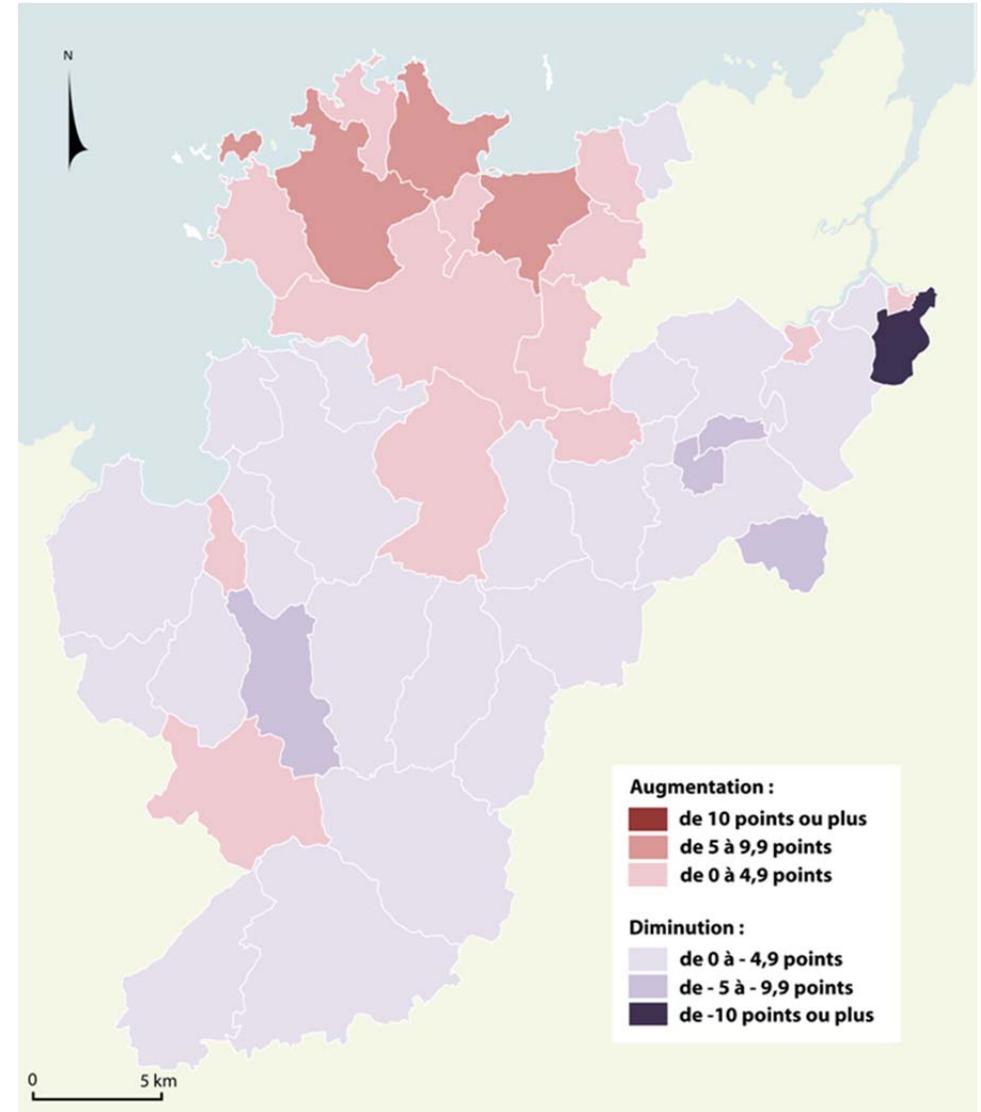
L'évolution du nombre de personnes de plus de 80 ans
 Source : INSEE, scénario central, projection Omphale



L'augmentation du nombre de personnes de plus de 80 ans entre 2000 et 2030 (scénario central)
 Source : INSEE, 2002



Part des personnes âgées de 60 ans et plus en 2006
 Source : INSEE, Recensement général de la population 2006



Evolution de la part des personnes âgées de 60 ans et plus dans la population des communes en 2006
 Source : INSEE, Recensement général de la population 2006

1.2.2. Les conséquences prévisibles du vieillissement :

Le vieillissement de la population constitue une évolution structurelle majeure pour le territoire, qui va devoir prendre en compte des questions nouvelles et prévoir des réponses adaptées. Lien générationnel, dynamisme économique, cadre de vie... la plupart des champs d'intervention des Collectivités locales sont interpellés. Deux types de besoins ressortent : celui d'adapter le territoire à un vieillissement inéluctable et celui de renforcer la base de la pyramide des âges.

Des enjeux sociaux :

L'amointrissement de la part des jeunes et de la population active dans la population globale pose la question du lien intergénérationnel : exclusion des jeunes des communes littorales, devenues trop chères, sentiment d'exclusion des anciens, perte de tolérance dans les rapports entre les générations, etc. Les sociologues mettent en garde contre ces risques qu'ils jugent sous-estimés, en même temps qu'ils envisagent la possibilité d'une évolution inverse, les difficultés économiques et sociales des plus jeunes amenant à un retour à des solidarités familiales plus fortes.

Des enjeux économiques :

Sur le plan économique, le vieillissement présente des conséquences nombreuses :

- La baisse de la population active constitue un handicap pour les entreprises locales, qui peuvent ne plus trouver les ressources humaines adaptées à leurs besoins et privilégier une délocalisation dans des bassins d'emplois plus jeunes. On voit déjà en France se dessiner une césure entre territoires de production et territoires résidentiels, qui n'est pas sans poser problèmes aux seconds.
- La vague de départs massifs en retraite de la génération des *boomers* impose de renouveler le nombre des dirigeants d'entreprises pour que celles-ci ne disparaissent pas avec eux. Ce risque est particulièrement aigu pour les entreprises artisanales, qui reposent entièrement sur leur dirigeant. Il se double d'un risque de perte de savoir-faire.
- Le vieillissement peut s'accompagner d'une perte du goût de l'innovation et du risque, particulièrement problématique pour un tissu économique.
- Le vieillissement ouvrira aussi des opportunités économiques nombreuses et variées, en matière de technologies d'aide à la vie courante et de loisirs.

Des enjeux d'urbanisme :

Dans la façon d'aménager le territoire et les villes, le vieillissement pose de nouvelles questions. Il va se traduire par l'émergence de besoins spécifiques, qu'il convient d'adapter au regard des personnes âgées de demain. Celles-ci ont des attentes qui peuvent être différentes des anciens d'autrefois : l'âge de la dépendance recule – de 78,5 ans en 2000 à 84,5 ans en 2040 –, les personnes privilégient de plus en plus longtemps le maintien à domicile, et la solidarité familiale est rendue difficile par l'éloignement des enfants.

Concrètement, quatre grandes évolutions paraissent devoir être prises en compte :

- Les personnes âgées vont rechercher des logements plus fonctionnels que les grandes maisons prisées jusqu'alors : plus petits, nécessitant moins d'entretien intérieur et extérieur, plus proches des services et plutôt de plein pied. Cette évolution prévisible interroge sur la quantité de maisons de lotissements éloignés des bourgs encore produits dans le territoire. Ce type de logements risque de se trouver en quantité excessive dans les prochaines années.
- Elles vont être de plus en plus sensibles à la proximité physique des services, même si les prestations à domicile se développent, car ils participeront de leur vie sociale. Si elles ne trouvent pas satisfaction dans leur commune, elles peuvent être tentées de déménager vers les villes moyennes.
- Elles rechercheront des lieux de vie sociale agréables, tels que des places et placettes, aujourd'hui négligés dans beaucoup de communes malgré des espaces disponibles qui pourraient être aménagés facilement.
- Les difficultés de déplacements vont se traduire par le besoin de circulations adaptées dans les communes : accès directs aux centres-villes, continuité des bancs de repos, place protégée du piéton par rapport à l'automobile, etc. Pour satisfaire leurs besoins de déplacements interurbains, le développement des transports collectifs paraît judicieux, notamment les services de transport à la demande.

1.3. Une population qui se concentre dans le nord :

Le Trégor présente une forte concentration de population dans sa moitié nord, où réside plus de sept habitants sur dix. Si ce déséquilibre est caractéristique des territoires littoraux, il est relativement récent à l'échelle de l'histoire.

Jusqu'au XIX^{ème} siècle, le Trégor présentait une occupation de l'espace relativement homogène. L'intérieur comptait des villes aussi peuplées que la côte, et la hiérarchie entre communes existait à peine. Les choses ont depuis beaucoup changé, sous l'effet de trois tendances concomitantes :

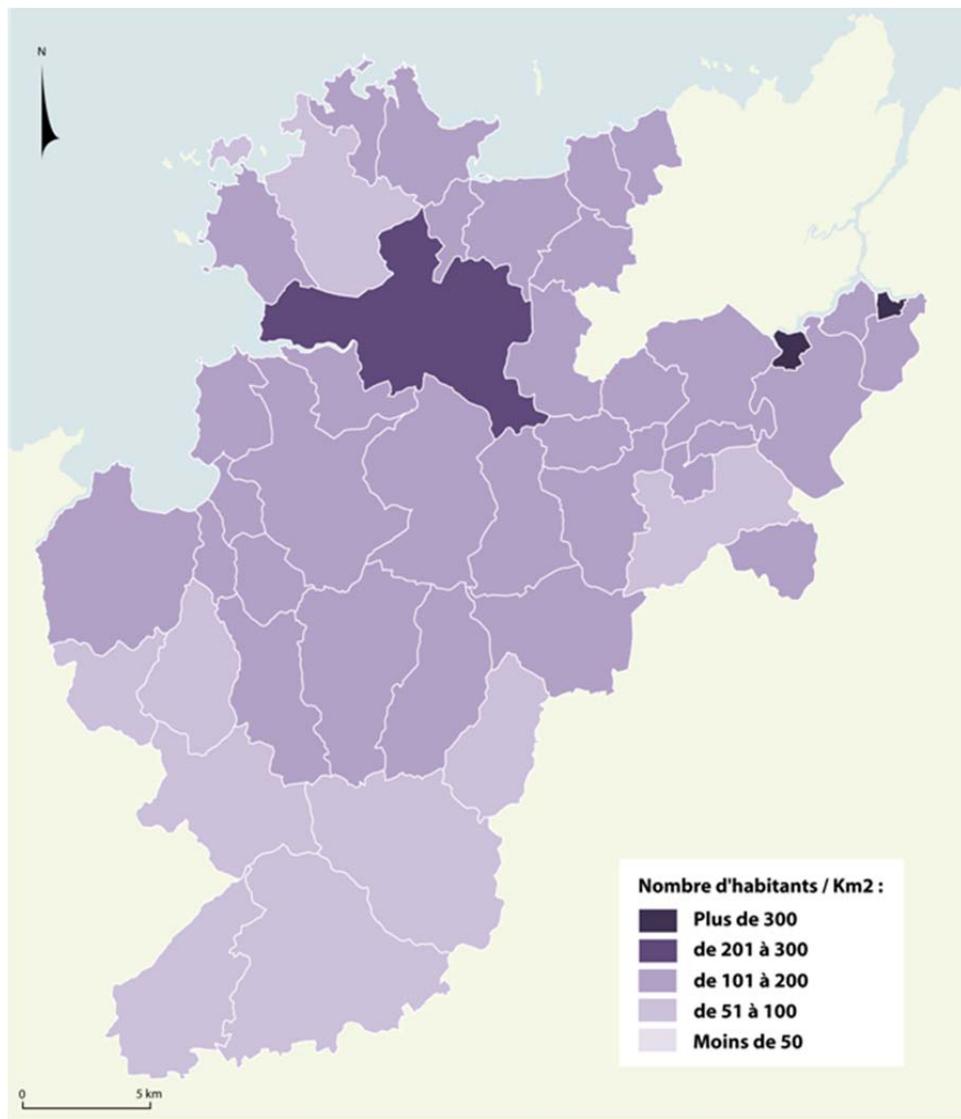
- L'urbanisation de la Bretagne, et notamment l'essor de villes maritimes comme Lannion et La Roche-Derrien.
- Le déclin démographique de la partie rurale intérieure,
- L'explosion démographique de l'espace littoral nord.

Population :	2006	1999	1990	1851
Littoral nord	24 503	23 364	22 503	12 485
Couronne lannionaise	30 887	28 603	27 207	24 886
Littoral sud	5 658	5 231	4 925	6 912
Intérieur est	8 498	7 717	7 448	17 841
Intérieur sud	8 991	8 878	9 144	22 033
TOTAL	78 536	73 793	71 227	84 157

Evolutions :	2006-1999	2006-1990	2006-1968	2006-1851
Littoral nord	+ 5 %	+ 9 %	+ 29 %	+ 96 %
Couronne lannionaise	+ 8 %	+14 %	+ 37 %	+ 19 %
Littoral sud	+ 8 %	+ 15 %	+ 22 %	- 22 %
Intérieur est	+ 10 %	+ 14 %	+ 6 %	- 110 %
Intérieur sud	+ 1 %	- 2 %	- 27 %	- 145 %
Trégor	+ 6,5 %	+ 10,3 %	+ 22,5 %	-6,7 %

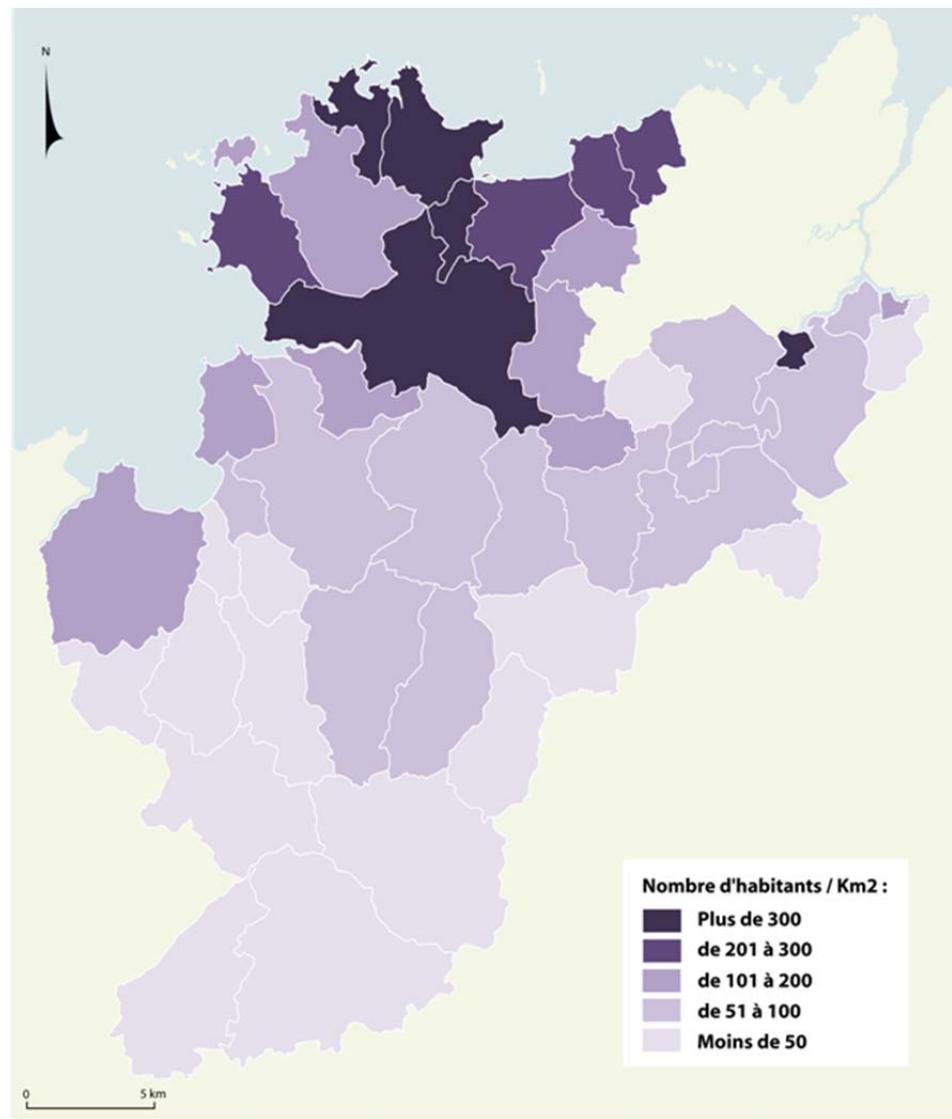
L'évolution de la population par espaces

Source : INSEE, Recensements généraux de la population



La densité de population en 1851

Source : INSEE, Recensements généraux de la population



La densité de population en 2006

Source : INSEE, Recensements généraux de la population

1.3.1. Le déclin du Trégor rural :

Le dépeuplement du Trégor rural constitue l'une des grandes évolutions du territoire. Elle ne traduit pas seulement des déplacements entre communes. Beaucoup de Trégorois de la partie intérieure ont quitté le territoire entre 1850 et 2000, la modernisation des techniques agricoles et la recomposition du tissu artisanal et industriel ayant fait chuter les besoins de main-d'œuvre.

La modernisation de l'agriculture est paradoxalement la première raison à cet affaiblissement démographique. Autour des années 1840, l'amélioration des voies routières et fluviales a favorisé la circulation des hommes, des idées et des techniques nouvelles, dans des communes encore assez autarciques. Achevé en 1842, le canal de Nantes à Brest a apporté les premiers engrais. Un modèle de production plus intensif s'est généralisé en seulement une génération, qui a permis d'améliorer sensiblement la qualité de vie dans les campagnes trégoroises et de toute la péninsule. Mais ces gains de productivité ont réduit les besoins de main-d'œuvre agricole, obligée pour une part croissante de partir chercher du travail en ville ou à l'étranger. Dans les familles nombreuses de l'époque, les cadets se sont trouvés désœuvrés. Ce fut également le cas des journaliers. Concomitamment, beaucoup d'activités artisanales ont disparu avec la réduction du nombre d'habitants. De nombreux métiers se sont éteints, faute de clientèle suffisante : cordonniers, tisserands, bourreliers, rémouleurs, filandières, brodeurs, carriers, sabotiers, rempailleurs, forgerons, maréchaux-ferrants, potiers, meuniers, etc.

Le déclin des campagnes doit aussi à la révolution industrielle, qui a redessiné le territoire. Les unités de production étaient jusqu'alors localisées près des forêts, qui fournissaient bois et charbon, dans les vallées où elles exploitaient la force motrice des rivières, ou près de villes peuplées qui apportaient la main-d'œuvre saisonnière indispensable. Mais la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle a fait la part belle aux villes et à de grandes usines situées auprès des nœuds logistiques. L'évolution de la Vallée du Léguer témoigne de ce bouleversement. Le fleuve accueillait de nombreuses activités économiques, notamment dans le teillage du lin, aujourd'hui disparues.

Les communes de l'espace rural étaient beaucoup plus peuplées qu'aujourd'hui. Plouaret-Vieux Marché, qui formaient une seule commune en 1851, comptaient alors 5 380 habitants et constituaient de loin le deuxième pôle urbain du territoire. Plestin-les-Grèves arrivait en troisième position (4 573) mais ce sont ensuite des communes du Trégor rural qui présentaient les plus fortes populations : Plounévez-Moëdec (3 594), Ploumilliau (3 480), Ploubezre (3 393) et Loguivy-Plougras (3 315), etc.

Le regain récent des parties intérieures :

La contrepartie de la modernisation fut ainsi le dépeuplement des campagnes. Il durera jusqu'à la fin des années 1990. Depuis, l'espace rural a retrouvé une certaine attractivité.

L'intérieur Est bénéficie de ce regain démographique depuis 1990. En quinze ans, la population de cet espace a augmenté de plus de 14 %, accueillant plus de mille nouveaux habitants. Certaines communes traduisent tout particulièrement cette attractivité retrouvée : Cavan (+25 %), La Roche-Derrien (+23 %) et Langoat (+ 21 %).

L'intérieur Sud connaît un renouveau plus timide et plus récent. Après plus d'un siècle de déclin, la saignée démographique s'est interrompue en 1999. Mais ce sursaut demeure fragile, la population étant plus vieille qu'ailleurs. C'est aussi dans cet espace que l'on trouve la plupart des communes qui continuent de perdre en population : Trégrom (-13 %), Plougras (- 6 %), Loguivy-Plougras (- 4 %) et Plouzélambre (- 3 %).

Evolutions :	2006-1999	1999-1990	1990-1982	1982-1975
Littoral nord	+ 5 %	+ 4 %	+ 2 %	+ 16 %
Couronne lannionaise	+ 8 %	+ 5 %	+ 2 %	+ 27 %
Littoral sud	+ 8 %	+ 6 %	+ 2 %	+ 2 %
Intérieur est	+ 10 %	+ 4 %	- 0,2 %	- 7 %
Intérieur sud	+ 1 %	+ 3 %	- 8 %	- 8 %

L'évolution de la population par espaces

Source : INSEE, Recensements généraux de la population

Ce regain démographique repose dans la plupart des communes sur un solde migratoire positif. Elles se développent en accueillant des ménages venus de territoires voisins, et qui continuent d'y travailler. Le renchérissement prévisible du coût des déplacements peut réduire cette attractivité à l'avenir.

1.3.2. La concentration urbaine :

Le Trégor présentait au milieu du XIX^{ème} siècle un tissu de villes relativement homogène. Certaines étaient beaucoup plus peuplées que de nos jours, et figureraient si elles avaient maintenu leur nombre d'habitants parmi les plus importantes aujourd'hui.

Cette homogénéité a disparu en cent cinquante ans, l'urbanisation amenant quelques pôles à se développer et la plupart des communes rurales à se dépeupler fortement. Ainsi il n'y avait que 13 communes à compter moins de 1 000 habitants en 1851, contre 19 en 2006. Seules trois comptaient moins de 500 habitants en 1851, elles sont aujourd'hui 13 dans cette situation. La plus petite commune comptait 360 habitants en 1851, elles sont aujourd'hui huit à ne pas atteindre ce seuil.

Parallèlement, Lannion a gagné 8 134 habitants, progressant de 72 % en cent-soixante ans. Perros-Guirec a connu une progression semblable, progressant de 4 764 habitants, qui ont doublé la taille de la commune. Ces deux pôles sont les plus importants du Trégor, et les seuls à avoir développé toutes les fonctions urbaines.

Commune		Pop° en 2006	Commune		Pop° en 1851
1	Lannion	19 459	1	Lannion	11 325
2	Perros-Guirec	7 369	2	Plouaret	5 380
3	Pleumeur-Bodou	3 974	3	Plestin-les-Grèves	4 573
4	Trébeurden	3 733	4	Plounévez-Moëdec	3 594
5	Plestin-les-Grèves	3 615	5	Ploumilliau	3 480
6	Ploubezre	2 922	6	Ploubezre	3 393
7	Louannec	2 794	7	Loguivy-Plougras	3 315
8	Ploumilliau	2 449	8	Pleumeur-Bodou	2 650
9	Trégastel	2 377	9	Perros-Guirec	2 605
10	Plouaret	2 206	10	Pommerit-Jaudy	2 583
11	Rospez	1 663	11	Pluzunet	2 438
12	Ploulec'h	1 620	12	Langoat	2 385
13	Saint-Quay-Perros	1 447	13	Prat	2 153
14	Trévou-Tréguignec	1 414	14	Tonquédec	2 102
15	Plounévez-Moëdec	1 413	15	Cavan	2 080

Le peuplement des quinze plus grandes communes en 2006 et en 1851

Source : INSEE, Recensements généraux de la population

1.3.3. L'essor du littoral :

Dès le début du XX^{ème} siècle, l'espace littoral a connu un développement démographique régulier et dont le rythme s'est progressivement accéléré. De 27 212 habitants en 1851, époque à partir de laquelle a commencé le déclin des communes rurales, sa population est passée à 53 690 habitants en 2006 (+97,3 %). Il s'est particulièrement accéléré pendant les années 1960, au bénéfice notamment de la montée en puissance du technopôle de Lannion. Entre 1968 et 2006, sa population a augmenté de 144,5 %, passant très rapidement de 22 328 à 53 690 habitants.

Perros-Guirec a acquis une notoriété nationale, et Trébeurden est elle-aussi devenue une station balnéaire de premier plan. Ce développement rapide a conduit certaines communes à se dédoubler pour répondre à l'engouement pour la vie au bord de l'eau. C'est le cas de Trégastel plage, qui a peu à peu pris le pas sur Trégastel bourg.

Les paysages se sont transformés rapidement. Des logements nombreux ont été construits, qui ont beaucoup redessiné le trait de côte.

Mais tout le littoral trégorois n'a pas connu le même essor. Depuis 1851, seules les communes du nord ont progressé en population (12 018 habitants, +49 %) tandis que celles du littoral sud connaissent un recul (-1 254 habitants, -22,2 %). La densité de peuplement de ces communes traduit ces évolutions : les premières ont vu le nombre d'habitants au kilomètre carré doubler (+97,3 %), tandis qu'il baissait au sud (-18,1 %).

Sur une période plus récente, on observe que la perte de population a cessé au sud. Entre 1990 et 2006, ces communes ont même vu leur population augmenter de 733 personnes (+14,9 %). Le nord a dans le même temps continué à se développer plus vite (2 000 personnes, +8,9 %).



L'évolution de la plage de Trestraou en Perros-Guirec, entre 1904 et 2004
Source : Archives départementales des Côtes-d'Armor

1.4. Une recomposition des ménages :

Le nombre d'habitants que compte un territoire ne dit pas tout sur les besoins à satisfaire, les équipements à créer, le type de logements à produire, les initiatives à prendre pour garantir la mixité sociale, les impacts environnementaux à gérer... Il est nécessaire pour bien ajuster le parti d'aménagement de connaître aussi l'évolution du nombre et de la taille des ménages.

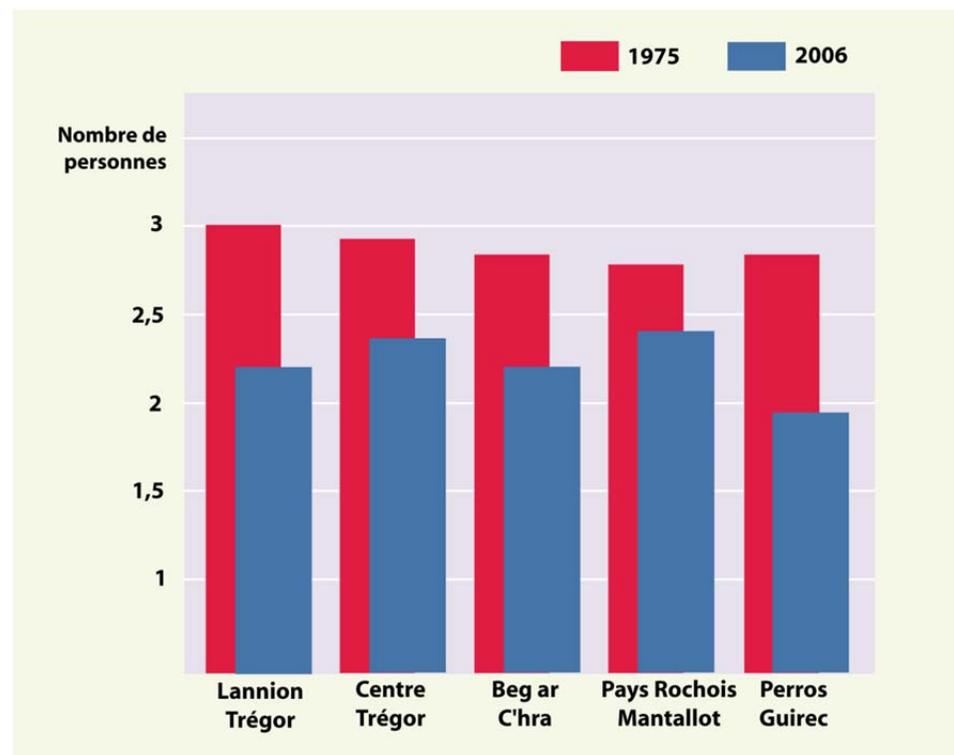
1.4.1. La diminution de la taille des ménages :

La taille moyenne des ménages a baissé de façon significative depuis 1975, sous l'effet conjugué de trois évolutions démographiques et sociales :

- Le vieillissement de la population, qui se traduit par un plus grand nombre de personnes âgées isolées,
- Le départ des jeunes du domicile parental, pour constituer leur propre ménage,
- Le nombre croissant de séparations conjugales, qui amène des ménages à se recomposer en deux cellules familiales distinctes.

Les conséquences de cette réduction de la taille des ménages sont importantes. Le phénomène modifie le besoin global en logements : une famille monoparentale va rechercher un logement plus petit qu'une famille élargie. Et de manière générale une population dont les ménages sont de plus en plus petits recherchera des logements de plus en plus petits.

Ce phénomène de diminution de la taille des ménages est plus important dans les communes où la population est plus vieille, car les deux premiers facteurs y agissent d'une façon plus aigüe. Les communes du littoral sont celles dans lesquelles la diminution est la plus forte, et donc celles qui ont le besoin le plus urgent de logements plus petits.



L'évolution de la taille des ménages dans les espaces
 Source : INSEE, Recensements généraux de la population

E.P.C.I.	Taille des ménages			Population		
	1975	2006	Evol°	1975	2006	Evol°
Lannion-Trégor	3,00	2,23	-25,62%	41 720	52 964	26,95%
Centre-Trégor	2,90	2,42	-16,84%	5 074	6 159	21,38%
Beg ar C'hra	2,83	2,21	-21,95%	9 264	7 844	-15,33%
Pays Rochois et Mantallot	2,77	2,40	-13,58%	3 732	4 201	12,57%
Perros-Guirec	2,83	1,93	-32,00%	7 773	7 369	-5,20%
TOTAL	2,94	2,22	-24,45%	67 563	78 537	16,24%

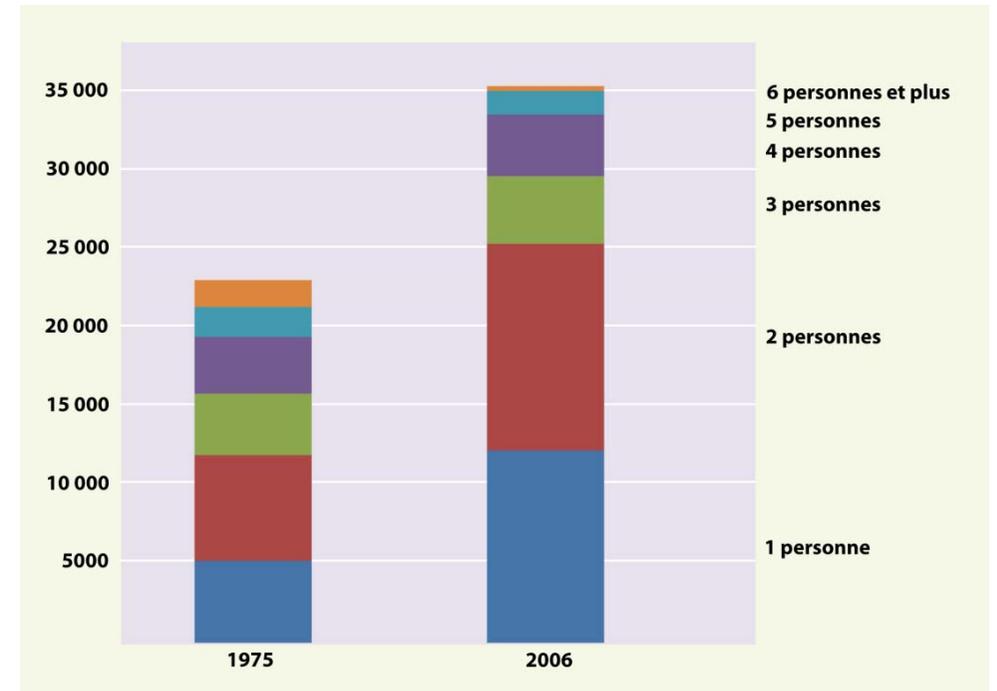
L'évolution comparée de la taille des ménages et de la population
 Source : INSEE, Recensements généraux de la population

1.4.2. L'augmentation du nombre de ménages :

L'augmentation du nombre de ménages est le phénomène concomitant de la réduction de leur taille moyenne. A mesure qu'ils cessent de cohabiter avec leurs enfants ou leur conjoint, les habitants forment des ménages plus nombreux. Là aussi, l'incidence sur le besoin résidentiel est notable : à population constante, il faut de plus en plus de logements. Or la population trégorroise augmente...

Alors que la population augmentait de 16,4 % dans le Trégor entre 1975 et 2006, le nombre de ménages augmentait de 53,85 %. L'évolution est particulièrement significative sur Lannion-Trégor Agglomération (26,95 % / 70,68 %) et Perros-Guirec (-5,20 % / 39,42 %), qui accueillent le plus de ménages âgés et qui sont donc plus exposés au phénomène.

Lorsqu'ils sont combinés, les mouvements de diminution de la taille des ménages et de hausse de leur nombre obligent les Communes à produire de plus en plus de logements pour simplement maintenir leur population. Sur le littoral, il est à craindre que le besoin de logements nouveaux soit tel qu'il ne puisse être produit et donc que les communes commencent à perdre en population après des décennies de croissance. Perros-Guirec connaît cette situation, qui peut concerner beaucoup d'autres communes dès les prochaines années.



L'évolution du nombre et de la taille des ménages entre 1975 et 2006
 Source : INSEE, Recensements généraux de la population

E.P.C.I.	Nombre de ménages			Population		
	1975	2006	Evol°	1975	2006	Evol°
Lannion-Trégor	13890	23707	70,68%	41 720	52 964	26,95%
Centre-Trégor	1 747	2 550	45,96%	5 074	6 159	21,38%
Beg ar C'hra	3 275	3 553	8,49%	9 264	7 844	-15,33%
Pays Rochois et Mantallot	1 345	1 752	30,26%	3 732	4 201	12,57%
Perros-Guirec	2 745	3 827	39,42%	7 773	7 369	-5,20%
TOTAL	23002	35389	53,85%	67563	78537	16,24%

L'évolution comparée du nombre de ménages et de la population
 Source : INSEE, Recensements généraux de la population

E.P.C.I.	1975	1982	1990	1999	2006	1975-2006	
						Nbre	%
Lannion-Trégor	13 890	16 278	18 305	21 079	23 707	9 817	70,7%
Centre-Trégor	1 747	1 964	2 068	2 256	2 550	803	46,0%
Beg ar C'hra	3 275	3 377	3 313	3 472	3 553	278	8,5%
Pays Rochois	1 293	1 325	1 390	1 540	1 685	392	30,3%
Perros-Guirec	2 745	2 956	3 360	3 774	3 827	1 082	39,4%
Mantallot	52	49	60	65	67	15	28,8%
TOTAL	23 002	25 949	28 496	32 186	35 389	12 387	53,9%

L'évolution du nombre des ménages entre 1975 et 2006
 Source : INSEE, Recensements généraux de la population

1.5. Une précarité sociale et des disparités territoriales persistantes :

La nature particulière du tissu économique trégorois dessine une géographie des conditions de vie très hétérogène :

- Le nord concentre des ménages à niveaux de revenus très élevés, tandis que ceux-ci diminuent à mesure que l'on descend vers le sud.
- Le chômage touche Lannion et ses alentours, principal pôle d'emploi, comme dans la plupart des bassins d'emplois,
- Les situations de précarité sont plus nombreuses que la moyenne dans le sud de Beg ar C'hra, notamment à cause de l'absence d'activités tertiaires ou plus rémunératrices que l'agriculture, et par la faible part d'actifs.

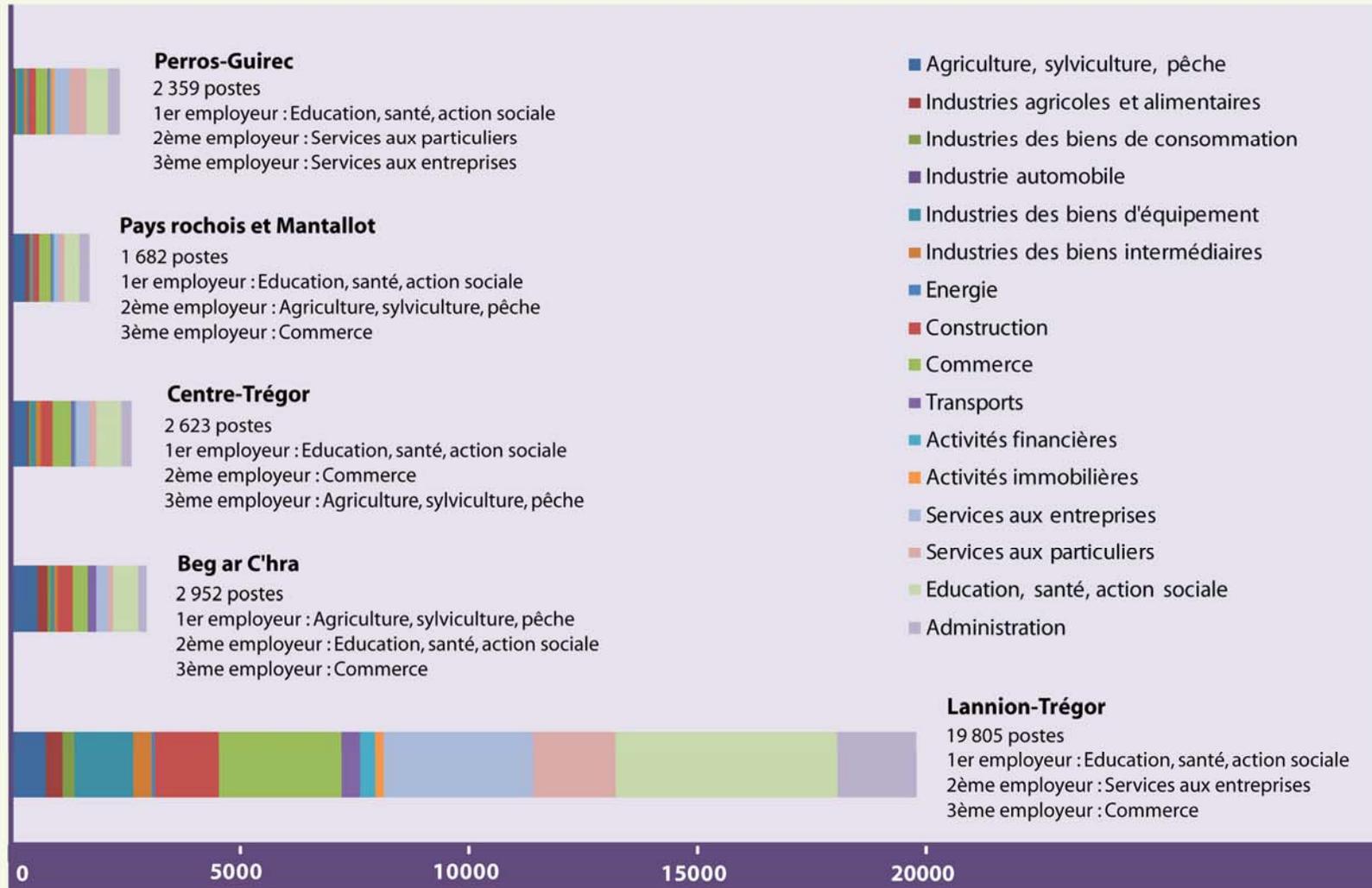
Ces particularités posent les questions de la mixité sociale et, de plus en plus, de la mixité générationnelle dans le territoire. Les jeunes actifs sont nombreux à s'être installés dans le sud, tandis que ce sont plutôt les personnes âgées à revenus élevés qui s'installent dans le nord. Il en ressort des problèmes variés et lourds : besoins nouveaux d'équipements, volumes de déplacements accrus, difficultés de recrutement des entreprises du littoral sous l'effet de la perte de jeunes, etc.

1.5.1. Des profils socioprofessionnels hétérogènes :

Le technopôle de Lannion attire et fixe dans le nord du Trégor de nombreux cadres et salariés des catégories socioprofessionnelles supérieures. Leur part sur Lannion-Trégor Agglomération s'élevait à 18,7 % en 1999. Perros-Guirec culminait même à 25,9 % en 1999. Cette caractéristique est très particulière à la zone nord, puisque la moyenne départementale n'est que de 8,8 %.

En dehors de Lannion-Trégor Agglomération, la catégorie socioprofessionnelle dominante est celle des ouvriers. Mais depuis plusieurs années, tout le Trégor bénéficie de l'essor important des activités tertiaires, qui viennent progressivement bousculer les activités traditionnelles.

L'agriculture continue de mobiliser de nombreux actifs, surtout à Beg ar C'hra, où elle représente encore 17,2 % des actifs. Le mouvement est toutefois au recul. Les actifs basculent vers les autres secteurs économiques, plus porteurs mais souvent exigeants en formation initiale. Cette évolution pose le problème de l'emploi des salariés les moins qualifiés dans un territoire où l'économie propose essentiellement des emplois qualifiés.



Les secteurs d'activités dans le Trégor en 2006

Source : I.N.S.E.E., R.G.P. 2006

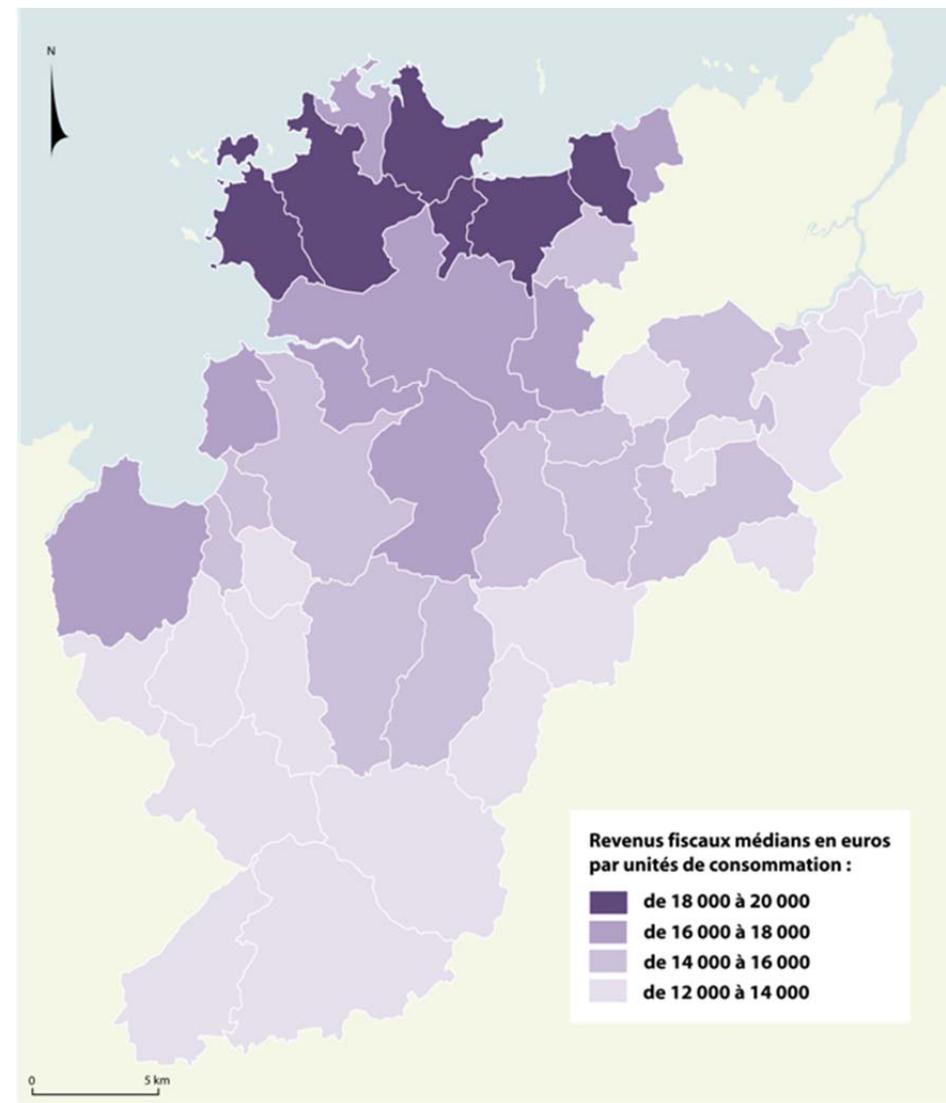
1.5.2. Un nord plus riche, un sud plus pauvre :

Les disparités dans les profils socioprofessionnels des territoires du Trégor et dans le poids respectif des classes d'âges s'accompagne de disparités dans les revenus moyens distribués.

Les revenus fiscaux par unités de consommation¹ permettent de bien les mesurer :

- Lannion-Trégor Agglomération présente un niveau moyen de revenus très élevé, puisqu'il atteint 17 340 euros par unité de consommation,
- Les revenus atteignent leur plus haut niveau à Trébeurden (19 511 euros/UC) et Saint-Quay Perros (19 159/UC),
- Le reste du territoire présente des revenus nettement en dessous du niveau départemental avec une moyenne de 13 526 euros/UC à Beg ar C'hra,
- Les revenus atteignent leur plus bas niveau à Berhet (12 225 euros/UC) et Trégrom (12 261 euros/UC),
- La médiane départementale s'élève à 15 560 euros/UC.

La partie nord est ainsi très au-dessus des moyennes départementale et régionale, quand la partie sud se situe nettement en-dessous. Faute d'évolution dans le profil économique de ces espaces, cette disparité paraît appelée à se perpétuer.



Les revenus fiscaux par unités de consommation en 2005

Source : INSEE, D.G.I., 2006

¹ Une unité de consommation correspond à un individu, après une pondération statistique. En effet, un individu qui vit en ménage consomme différemment d'un individu seul et ce redressement statistique est nécessaire pour pouvoir les comparer entre eux.

La part de ménages imposés traduit la même disparité nord-sud :

- L'écart entre Berhet (36,7 %) et Saint-Quay-Perros (63,6 %) est de 26,9 points.
- L'écart entre Lannion-Trégor -Perros-Guirec (54,6 %) et Beg ar C'hra (38,6 %) est de 16 points.
- La moitié nord se situe très au-dessus de la moyenne départementale (47,1 %) tandis que la moitié sud se situe très en dessous.

Notons toutefois que sur ces dernières années (2003-2007), la part des foyers imposés a augmenté plus vite dans le Trégor rural que sur la moitié nord. Cela s'explique notamment par la tertiarisation des territoires et l'installation d'actifs du nord dans le Trégor intérieur. L'évolution du revenu net annuel moyen dans le Centre-Trégor (+5 305 euros), dans le Pays Rochois (+5 184 euros) et sur Beg ar C'hra (+ 4776 euros) traduisent eux aussi cette évolution.

E.P.C.I.	Revenu net annuel moyen		Part de foyers imposés	
	2003	2007	2003	2007
Lannion-Trégor	17010	23144	53,80	56,70
Centre-Trégor	13322	18627	42,50	48,70
Beg ar C'hra	12114	16890	37,80	41,80
Pays Rochois	12987	18171	40,50	45,40
Perros-Guirec	18603	25150	57,70	58,30
Mantallot	18408	17311	46,60	47,60
TOTAL	74036	101982		
Bretagne	15560	21469	50,00	53,90

Les revenus fiscaux par unités de consommation en 2005

Source : INSEE, D.G.I., 2006

Si ce raisonnement en grande masses montre un déséquilibre à l'échelle du Trégor, certaines communes connaissent à leur propre échelle de grandes disparités de revenus :

- A Lannion :

Le revenu fiscal médian par unité de consommation est de 17 181 euros, le revenu fiscal le plus bas (1^{er} décile) est de 6 260 euros alors que le plus haut (9^{ème} décile) atteint 32 913 euros. L'écart de 26 653 euros entre les plus bas et les plus hauts revenus est très important.

- A Plouaret :

Le revenu fiscal médian est de 14 143 euros par UC, le revenu fiscal le plus bas (5 910 euros/UC) ainsi que le plus haut (25 340 euros) sont les plus faibles des 10 villes trégoroises pour lesquelles ces données sont disponibles. Il existe tout de même une différence de 19 430 euros entre les personnes qui gagnent le plus et celles qui gagnent le moins.

- A Trébeurden :

Le revenu fiscal médian par UC (19 511 euros) est le plus important du Trégor. Le 9^{ème} décile atteint 35 871 euros mais reste inférieur à celui de Perros-Guirec (37 097 euros). La variation des niveaux de revenus est encore plus significative qu'à Lannion puisqu'un écart de 27 326 euros est mesuré.

Commune	Médiane	Moyenne	Premier Décile	Deuxième Décile	Troisième Décile	Quatrième Décile	Sixième Décile	Septième Décile	Huitième Décile	Neuvième Décile
Lannion	17181	19298	6260	9926	12736	14917	19725	22450	26797	32913
Louannec	19241	21447	9383	12468	14910	16714	21725	24726	28570	34669
Perros-Guirec	18858	21781	8369	11336	14055	16256	21670	24808	29565	37097
Plestin-les-Grèves	16239	18204	7956	10488	12721	14477	18426	21069	24779	30333
Pleumeur-Bodou	18520	21259	9159	12271	14580	16376	20759	23611	28252	35102
Plouaret	14143	15707	5910	9209	11198	12650	16501	18889	21135	25340
Ploubezre	16753	18437	8656	11047	12786	14878	18655	20552	23924	29347
Ploumilliau	15393	17152	7536	10219	12161	13806	17217	19517	22847	28175
Trébeurden	19511	21444	8545	11936	14495	16987	22239	25474	29008	35871
Trégastel	17895	20886	8928	11432	13735	15594	20461	23869	27725	34850

Revenus fiscaux par unités de consommation

Source : Insee-DGI - Revenus Fiscaux des Ménages, 2005

Note méthodologique : Les revenus fiscaux par déciles, très intéressants pour mesurer les écarts de niveaux de vie au sein d'une commune ou d'un territoire élargi, ne sont disponibles que pour les dix communes trégoroises ci-dessus (villes de plus de 2 000 habitants). La médiane est la valeur qui partage la population en deux parties de même effectif lorsque l'on trie celle-ci par valeurs ordonnées de la variable considérée. Il y a donc autant d'unités dont la valeur de la variable est inférieure à la médiane que d'unités pour lesquelles elle est supérieure. Le revenu médian est donc tel que la moitié des individus perçoit moins et que l'autre moitié perçoit plus que la valeur de ce revenu médian.

Seuil de diffusion : Zones de plus de 50 ménages pour les nombres (ménage, personne et UC) et pour la médiane, plus de 2 000 habitants pour les autres indicateurs

1.5.3. Un marché de l'emploi aux nombreux contrastes :

L'emploi dans le Trégor est en progression relativement forte depuis 1975. La population active occupée a progressé de 15,8 %, soit près de 4 000 postes. Ces chiffres généraux cachent toutefois des réalités très contrastées.

Le premier contraste est géographique. Selon les parties du territoire, les évolutions de la population active occupée sont différentes. Le Centre-Trégor a vu se créer pas moins de 2 470 emplois (+120,7 %) pendant que sa population augmentait de 21 %. Lannion-Trégor Agglomération et le Pays Rochois ont progressé de façon plus lente, avec respectivement 3 938 emplois créés (+25,2 %) et 269 emplois créés (+21,4 %). Beg ar C'hra au contraire a connu une perte d'emplois de 689 postes (-19,2 %) et Perros-Guirec de 159 postes (-6,1 %).

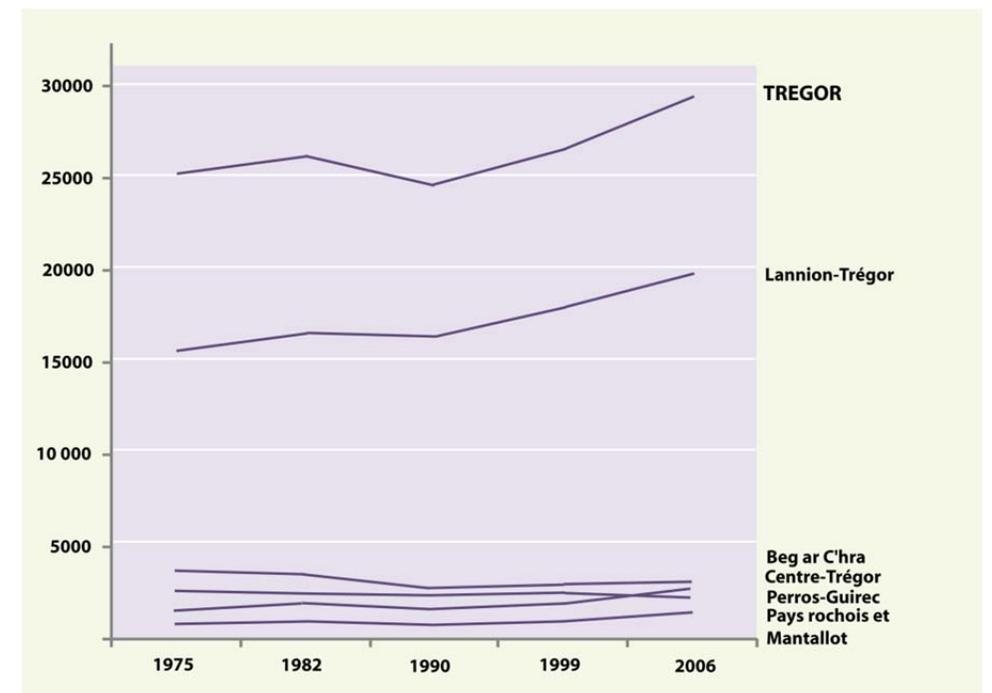
Le second contraste est historique. Le Trégor a connu une alternance de périodes fastes et de crises de l'emploi, au rythme de la conjoncture dans les télécoms et l'électronique. Si le bilan est positif, il ne doit pas occulter quelques crises majeures qui ont été particulièrement douloureuses pour les salariés de la sphère industrielle :

- Le premier choc pétrolier amena le gouvernement à réduire ses programmes d'investissement nationaux dans les télécoms. De 1974 à 1976, le Trégor connut un ralentissement économique important mais aux effets sur l'emploi modérés.
- La crise de 1983-1986 toucha beaucoup plus durement le territoire. Tout le secteur de la fabrication des équipements de télécoms fut affecté. Les centraux téléphoniques conçus dans le Trégor furent concurrencés par l'irruption de l'électronique numérique.
- Une troisième crise survient en 1996-1997, causée par la réduction des investissements des opérateurs. Elle toucha particulièrement Alcatel.
- En 2001-2003, l'explosion de la « bulle internet » qui s'était formée depuis la fin des années 90 provoqua une quatrième crise, particulièrement désastreuse pour l'emploi.

E.P.C.I. de rattachement	Recensements			Evolutions	
	2006	1999	1990	2006-1999	1999-1990
Lannion-Trégor	22124	20645	19033	+ 7,16 %	+ 8,47 %
Beg ar C'hra	3253	3039	3019	+ 7,04 %	+ 0,66 %
Centre-Trégor	2894	2547	2242	+ 13,62 %	+ 13,60 %
Pays rochois	1708	1403	1259	+ 21,74 %	+ 11,44 %
Mantallot	91	84	70	+ 8,33 %	+ 20,00 %
Perros-Guirec	2698	2884	2866	-6,45 %	+ 0,63 %
TOTAL	32768	30602	28489	7,08%	7,42%

L'évolution de la population active globale entre 1990 et 2006

Source : INSEE, Recensements généraux de la population

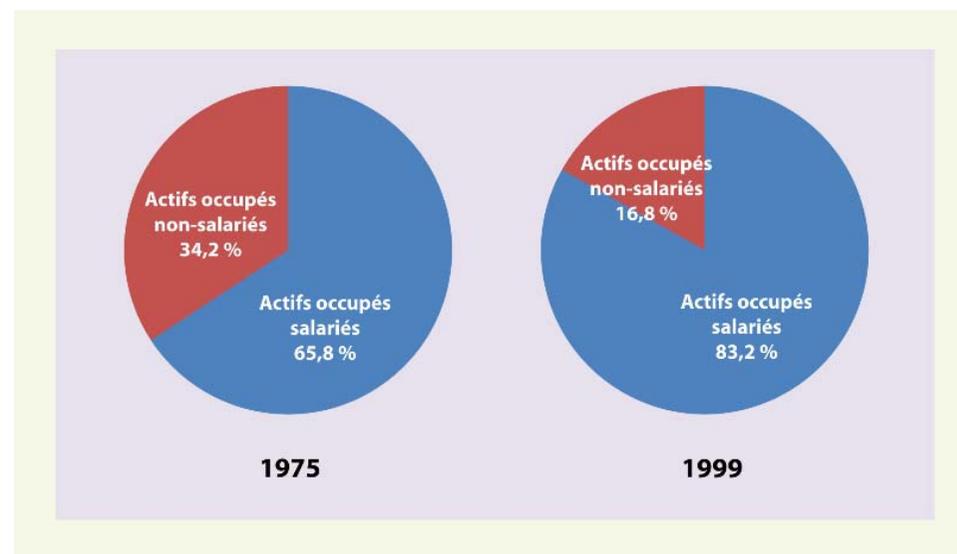


L'évolution de la population active occupée entre 1975 et 2006

Source : INSEE, Recensements généraux de la population

Les chiffres généraux de l'emploi cachent également, à côté de ces contrastes, un basculement net de nombreux emplois non-salariés vers des postes salariés. Les difficultés structurelles connues par les exploitants agricoles ont conduit beaucoup de conjoints d'agriculteurs vers des emplois extérieurs à l'exploitation. Il en résulte pour les communes rurales le besoin de créer des postes supplémentaires à population active égale, et de renforcer les services qui permettent l'articulation des temps de vie.

Cette évolution est particulièrement nette dans le Centre-Trégor, où l'emploi salarié était minoritaire en 1975 (46,7 %) et où il représentait 79,1 % de la population active occupée en 1999. De la même façon, la part de l'emploi salarié est passée de 41,9 % à 73,2 % sur Beg ar C'hra et de 53,5 % à 78 % dans le Pays Rochois.



L'évolution du statut d'emploi des actifs occupés entre 1975 et 1999

Source : INSEE, Recensements généraux de la population

E.P.C.I.	1975	2006	Evolution	
Lannion-Trégor Agglomération	15 653	19 591	3 938	+ 25,2%
Centre-Trégor	2 046	4 516	2 470	+ 120,7%
Pays Rochois	1 258	1 527	269	+ 21,4%
Beg ar C'hra	3 595	2 906	-689	-19,2%
Perros-Guirec	2 588	2 429	-159	- 6,1%
Mantallot	57	83	26	+ 45,6%
TOTAL	25 197	29 167	3 970	+ 15,8%

L'évolution de la population active occupée entre 1975 et 2006

Source : INSEE, Recensements généraux de la population

L'évolution du nombre de demandeurs d'emplois reflète elle-aussi les soubresauts de l'économie locale :

- La crise de 2001-2003 a provoqué une hausse du chômage assez nette (+ 796 demandeurs d'emplois de catégorie A entre décembre 2000 et décembre 2003),
- L'embellie des années 2004 à 2007 a permis un recul du nombre de demandeurs (- 1 309),
- La crise mondiale commencée en 2008 a entraîné une élévation importante du nombre de demandeurs (+ 648 sur les années 2008 et 2009), et ce cycle n'est pas encore refermé.

Au 31 décembre 2009, le Trégor comptait 2 984 demandeurs d'emplois de catégorie A. S'il est impossible de calculer le taux précis de chômage à cette date, la population active globale n'étant connue que pour l'année 2006, il peut être évalué aux alentours de 8,3 % dans le Centre-Trégor, 8,5 % sur Beg ar C'hra, 8,9 % dans le Pays Rochois et Mantallot, 9,13 % sur Lannion-Trégor Agglomération, et 10,93 % à Perros-Guirec. La moyenne pour le Trégor s'établit ainsi à 9,11 %, au-dessus des moyennes départementale (7,8 %) et régionale (8,1 %), et en dessous du niveau de la France métropolitaine (9,5 %).

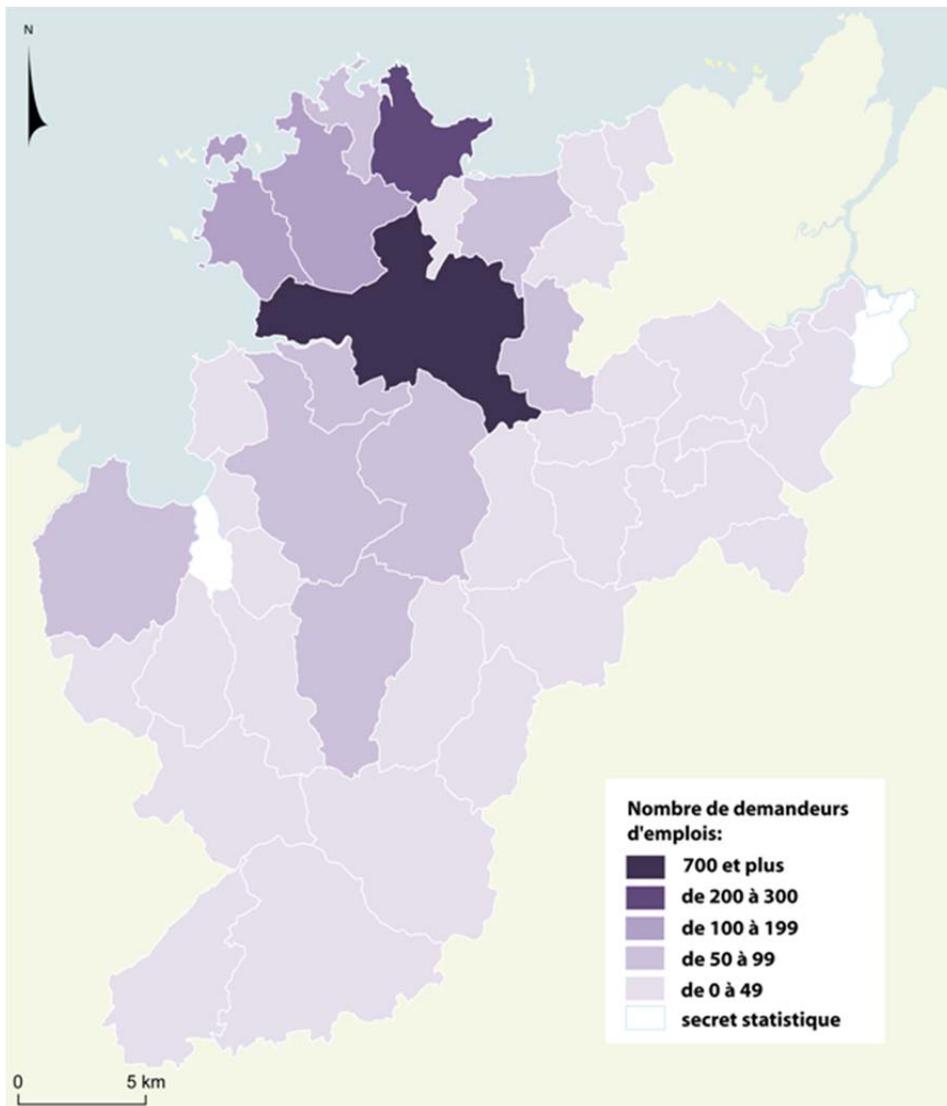
Si l'on s'écarte de cette lecture traditionnelle de l'I.N.S.E.E. pour prendre en compte les demandeurs des catégories B et C – ceux qui ont exercé des activités réduites au cours du mois – on atteint le nombre de 4 572 personnes concernées par une recherche d'emploi. Soit près de 14 % de la population active globale.

Au premier semestre 2010, la Bretagne connaît un début de reprise économique tirée par les services et le commerce. Les secteurs de l'industrie et de la construction pâtissent encore quant à eux des effets de la crise. Leurs entreprises continuent de supprimer des emplois.



L'évolution du nombre de demandeurs d'emplois de catégories A

Source : Pôle Emploi et D.A.R.E.S., 2010

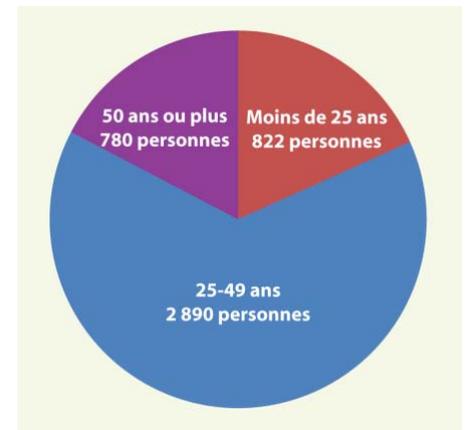


Le nombre de demandeurs d'emplois fin 2006

Source : A.N.P.E., 2007

Les demandeurs d'emplois résident principalement dans les villes qui proposent le plus de travail, mais aussi plus de commodités de déplacements et de logement quand les personnes ont peu de ressources. Cette distribution spatiale est tout à fait classique, mais elle pose la question de l'arbitrage entre l'objectif de mixité sociale et le besoin de maintenir les demandeurs d'emplois au près des services dont ils ont besoin.

Si l'on regarde la structure d'âge des demandeurs d'emplois, on constate que le chômage touche principalement les 25-49 ans. Contrairement à beaucoup d'autres territoires, le chômage des plus de 50 ans représente une part un peu moins importante dans le Trégor.



L'âge des demandeurs d'emplois de catégories A, B et C en 2009

Source : Pôle Emploi et D.A.R.E.S., 2010

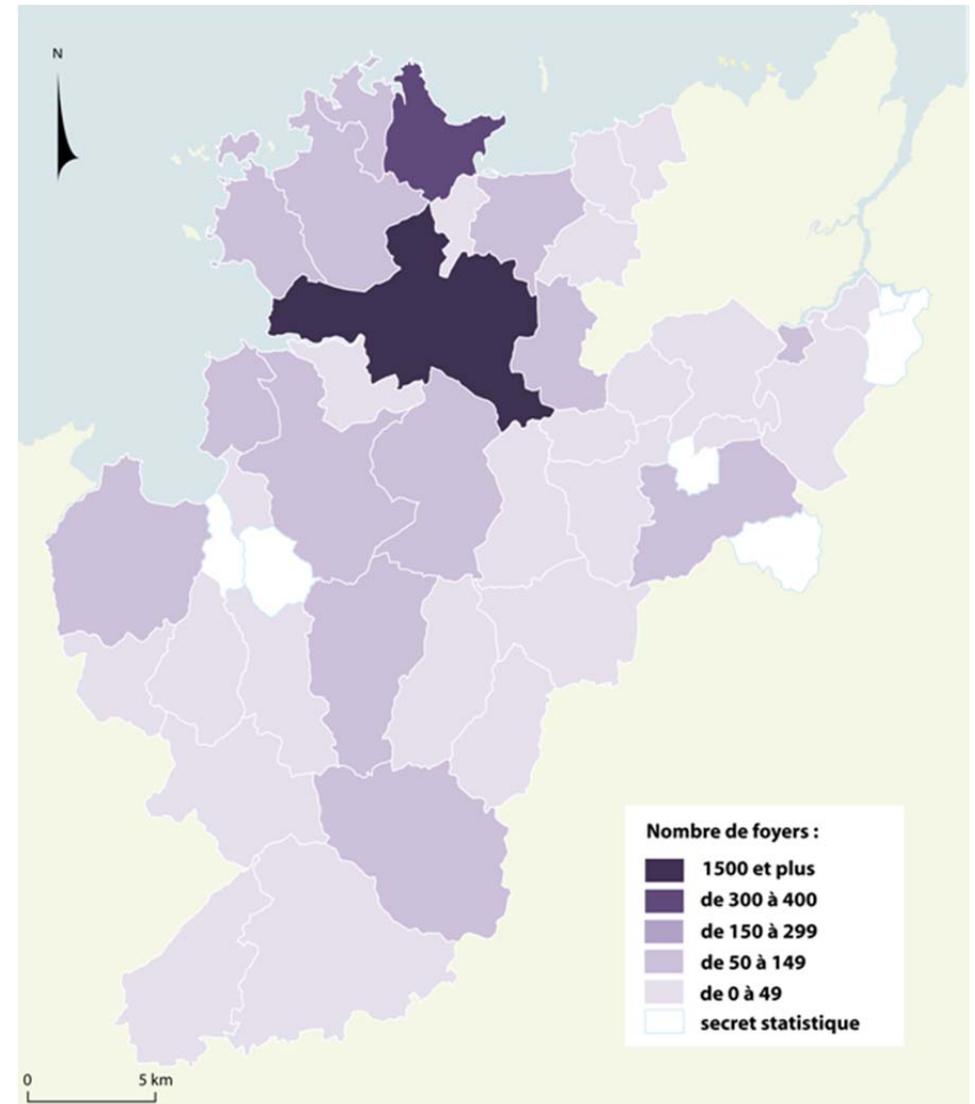
1.5.4. Des conditions de vie difficiles pour beaucoup de ménages :

De nombreux ménages du Trégor vivent dans des conditions modestes, voire précaires. Ces personnes présentent des besoins et des difficultés qui interpellent l'aménageur en plusieurs points : déplacements, logement, etc.

On considère habituellement comme en situation de précarité l'ensemble des personnes bénéficiaires des minimas sociaux (R.M.I., A.P.I., A.A.H.) ou disposant de revenus inférieurs au seuil de pauvreté monétaire. Ce dernier équivaut à 60 % du revenu médian par unité de consommation soit, en 2005, 778 euros par mois dans les Côtes-d'Armor.

Dans le Trégor, 3 757 personnes étaient concernées en 2006. Comme pour le nombre de demandeurs d'emplois, l'agglomération de Lannion concentre la majeure partie des personnes concernées avec 69,6 % du nombre total. Viennent ensuite le territoire de Beg Ar C'hra avec 9,3 %, Perros-Guirec avec 8,7 %, le Centre-Trégor avec 6,8 % et enfin le Pays Rochois avec 5,4 %.

Si les données disponibles ne permettent pas de déterminer l'évolution statistique de la précarité sur longue période, on sait qu'elle constitue un problème ancien dans le territoire.



Le nombre de foyers en situation de précarité en 2006

Source : C.A.F. des Côtes d'Armor, 2009

2. LA VIE ECONOMIQUE

La vie économique d'un territoire est liée à la façon dont il est aménagé. La localisation des entreprises, l'organisation des infrastructures, l'offre d'équipements publics... sont dépendants du niveau de développement économique. Ils en sont à la fois l'origine et le résultat, et par la pertinence des choix opérés ils créent les conditions favorables au développement ou au contraire le compromettent.

La vie économique dans le Trégor mérite donc une attention toute particulière. Dans ce territoire dont on retient tantôt le dynamisme technologique original, tantôt les crises conjoncturelles, la réalité est plus complexe. Le Trégor est un territoire qui dispose de réels atouts : un tissu d'activités innovantes propice à relever les défis de la mondialisation, et un cadre de vie qui attire une population nouvelle et développe à un rythme très rapide une véritable économie résidentielle. Les fragilités sont elles aussi assez importantes : tissu hyperspécialisé et fortement soumis aux conjonctures internationales, dépendance à des centres de décisions extérieurs et situation périphérique handicapante.



Source: Lannion-Trégor Agglomération

2.1. La dynamique économique dans le Trégor :

Le Trégor présente un tissu et un dynamisme économiques tout à fait originaux. Alors qu'il est excentré des grands pôles métropolitains et qu'il demeure un territoire essentiellement rural, il accueille une technopole de rayonnement mondial et présente une structure économique atypique par rapport au reste des Côtes d'Armor :

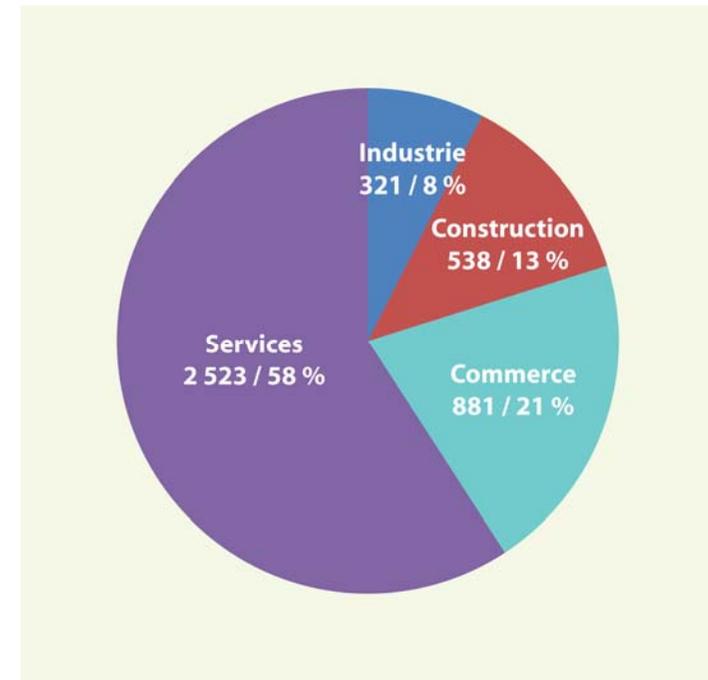
- L'agriculture est davantage tournée vers les productions végétales – notamment légumières – qu'animales. Le territoire ne compte aucune unité de transformation notable. L'agro-alimentaire ne pèse ainsi que 1,9 % des emplois salariés du secteur privé. Le territoire est pénalisé par sa position géographique.
- La densité d'établissements industriels est moindre – 7,5 % de l'ensemble des établissements contre 9 % dans les autres communes des Côtes d'Armor – mais ceux-ci développent une valeur ajoutée nettement plus élevée.
- La spécialisation industrielle dans les domaines de l'électronique et des télécoms, secteurs extrêmement concurrentiels et techniquement très évolutifs, y est poussée à l'extrême : 15 % de l'emploi salarié contre 3,8 % en Bretagne. Le Trégor est le territoire le plus spécialisé de la région dans les industries des équipements électriques et électroniques et la fabrication de composants.
- La prédominance des secteurs du commerce et des services y est encore plus flagrante que dans le reste des Côtes d'Armor. La forte augmentation de la population pendant la période estivale y concourt.

Cet ensemble de caractéristiques fait du territoire l'un des bassins d'emploi bretons les moins diversifiés économiquement et les plus dépendants des décisions économiques stratégiques et financières extérieures à la région voire à la France.

2.1.1. Les entreprises :

Les entreprises constituent les acteurs principaux de l'économie d'un territoire. Leur nombre et leur capacité à se développer apporte à la fois de l'emploi et des ressources fiscales aux Collectivités locales, qui leur servent ensuite à conduire leurs actions et gérer les équipements et services qu'ils proposent à la population.

Dans le Trégor, l'esprit d'entreprise est particulièrement présent, puisque le territoire se hisse au second rang régional derrière Rennes en nombre de créations. Ces entreprises de plus en plus nombreuses sont le signe d'une certaine confiance en l'avenir, malgré plusieurs fragilités qui caractérisent le tissu local.



Les établissements actifs par grands secteurs en 2006

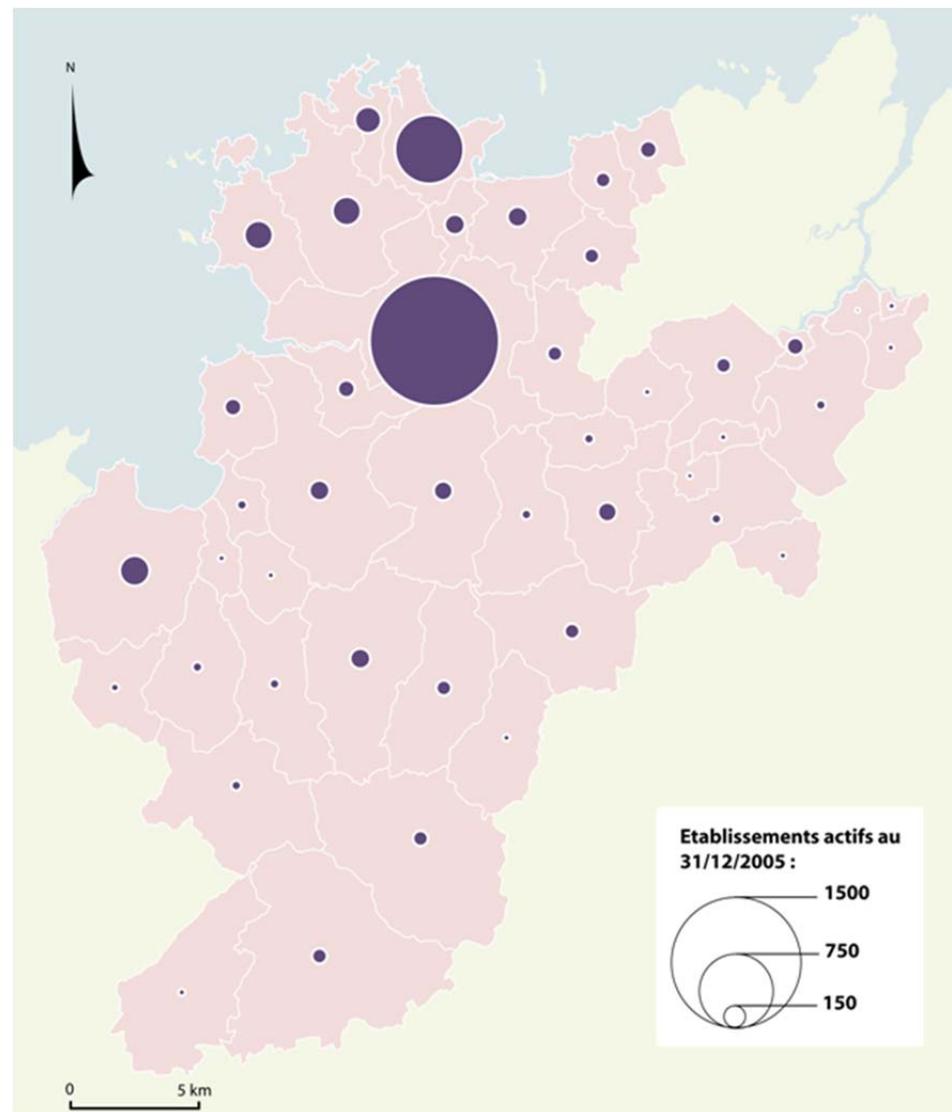
Sources : INSEE, C.L.A.P., 31/12/2005

Des entreprises concentrées autour de Lannion et Perros-Guirec :

Près de 70 % des établissements et 82 % des salariés recensés sont concentrés sur le territoire de Lannion-Trégor Agglomération, qui constitue le principal pôle d'activités. Lannion concentre l'essentiel des entreprises, des emplois et exerce par ce fait une réelle influence sur les communes périphériques. Tous les grands établissements (plus de 100 salariés), à l'exception d'un seul (La S.T.A.T. à Plounévez-Moëdec), sont implantés dans la ville-centre ainsi que 34 des 46 entreprises de plus de 50 salariés². Lannion pèse à elle seule 34,6 % des établissements et 61,95 % des personnes employées.

Si l'on y ajoute les entreprises de Perros-Guirec, seconde agglomération du territoire et très proche de Lannion, la concentration est plus grande encore : 48,72 % des établissements et 69,53 % des travailleurs.

Le solde des entreprises et employés est réparti de manière relativement homogène sur le reste du territoire avec un avantage toutefois pour les communes sièges de zones et d'espaces d'activités qui concentrent une bonne part des établissements et entreprises.

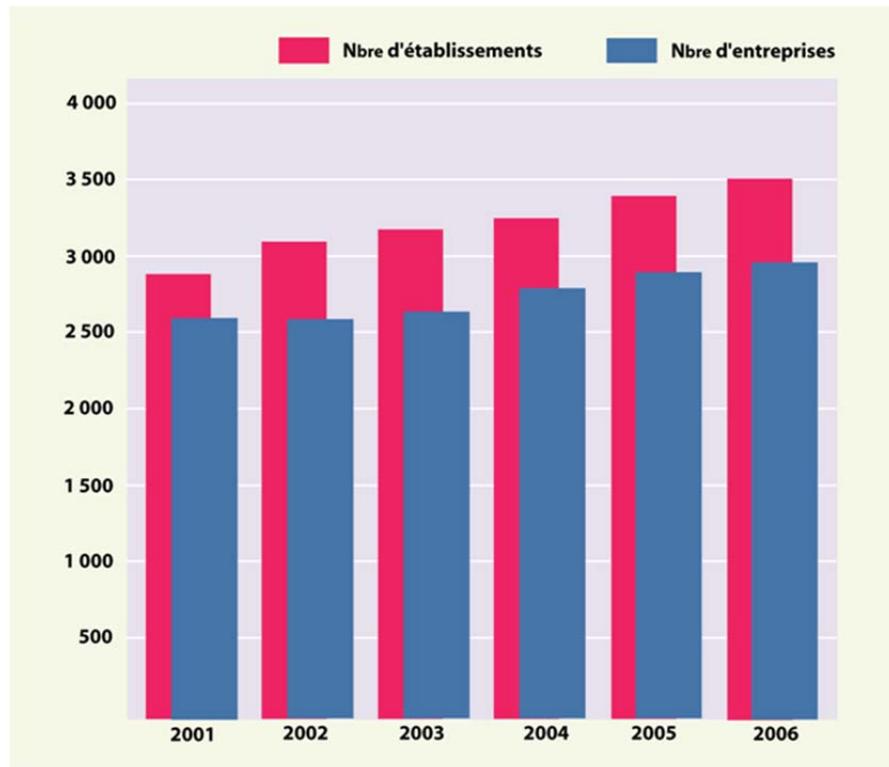


Le nombre d'établissements par commune en 2006
Source : INSEE, CLAP, 2006

² Fichier entreprises Côtes d'Armor Développement, 2008.

Des créations très nombreuses depuis 2001 :

Le Trégor a connu une vague de créations d'entreprises très forte entre 2001 et 2006, que la crise des années 2008-2010 est venue stopper. Dans les secteurs marchands de l'industrie, du commerce, de la construction et des services, le nombre d'établissements est passé de 2 831 en 2001 à 3 510 en 2006. Cette augmentation de 24 % – soit 136 nouveaux établissements en moyenne par an – est nettement supérieure à celle observée dans les Côtes d'Armor (+16,58 %) et constitue l'une des particularités du territoire.

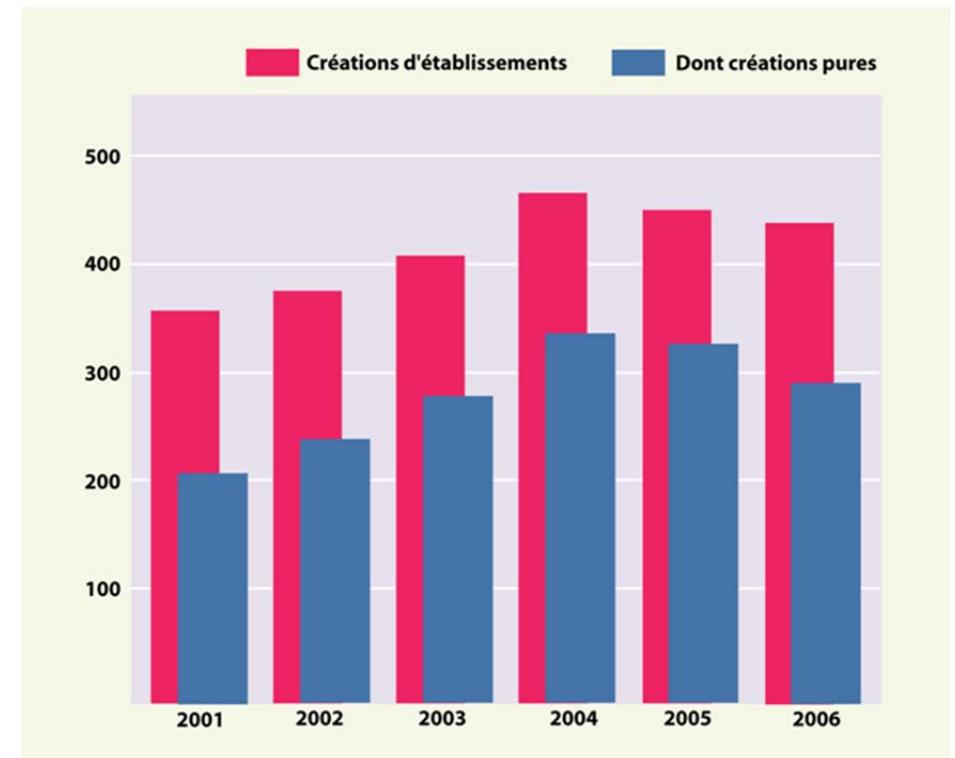


Evolution du nombre d'entreprises entre 2001 et 2006

Sources : INSEE, SIRENE, champ I.C.S., 2008

Cette croissance forte mérite toutefois d'être nuancée :

- Le rythme fléchit depuis 2005 : 416 créations d'établissements ont en moyenne été recensées chaque année (créations et reprises). Elles ont progressé jusqu'en 2004, année au cours de laquelle 475 nouveaux établissements ont été répertoriés dont 330 créations pures.
- Le rythme actuel, pour élevé qu'il soit, est inférieur au rythme régional alors que le taux de défaillance dépasse la moyenne régionale.



Evolution du nombre de créations entre 2001 et 2006

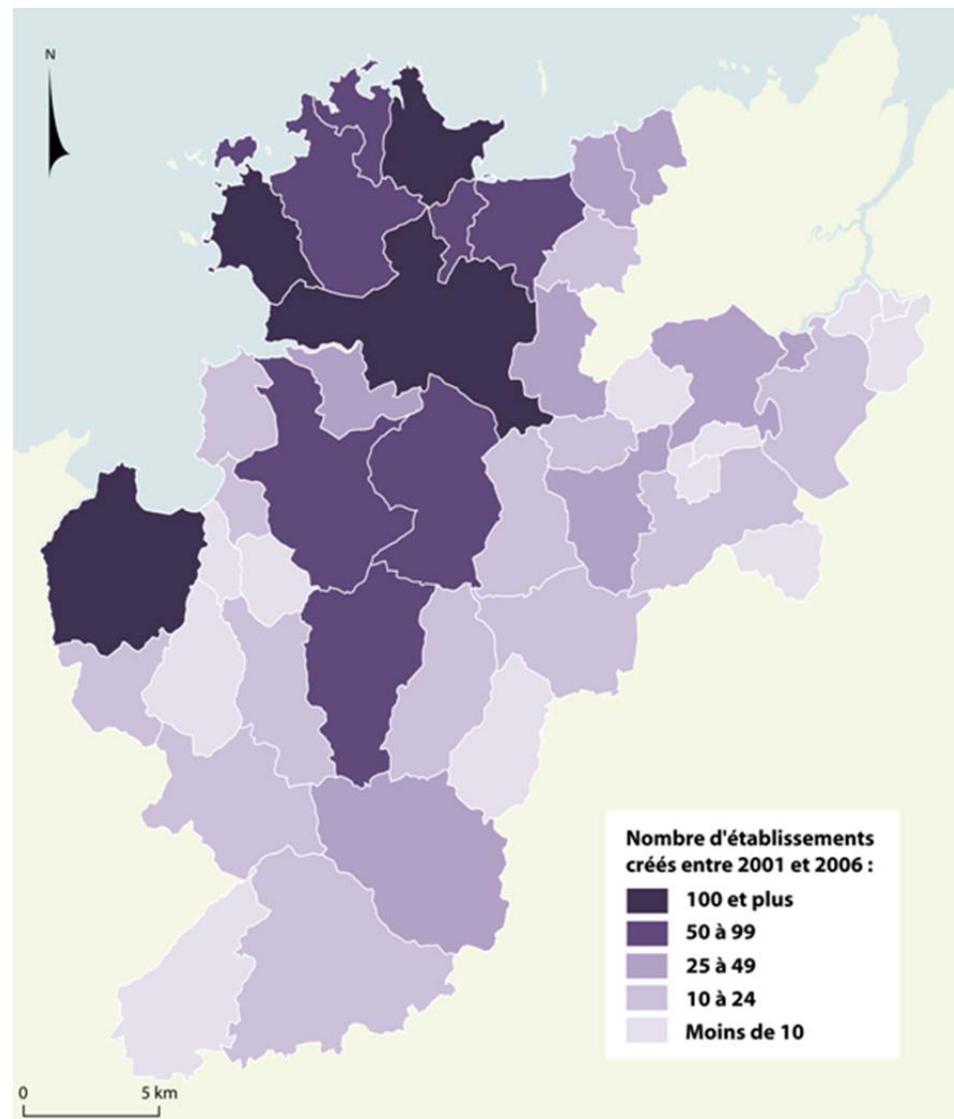
Sources : INSEE, SIRENE, champ I.C.S., 2008

Au cours de l'année 2006, 429 créations d'établissements ont été répertoriées, dont 296 sont des créations pures. Leur ventilation entre les quatre grands secteurs d'activités est, en tous points, équivalente à celle constatée en Côtes d'Armor :

- Presque la moitié de ces nouveaux établissements (200 soit 47 % des créations) naissent dans le secteur des services, notamment dans les activités de « conseil et d'assistance » et de « services aux entreprises ». Les services sont désormais le secteur qui tire l'économie et compense les disparitions d'entreprises et d'emplois constatés dans d'autres domaines comme l'agro-alimentaire (cessation d'activités artisanales et commerciales dans le secteur alimentaire : charcuterie-traiteur, boulangerie-pâtisserie...).
- Les deux autres principaux secteurs d'activités créateurs d'entreprises sont le commerce (28 % des créations) et la construction (17 %), loin devant l'industrie (8 %). La structure des créations pures d'établissements est très semblable à celle de l'ensemble des établissements. Elles sont simplement un peu plus nombreuses dans le secteur de la construction.

Le taux de création d'entreprises dans le champ de l'économie productive (9,8 % par an) place la zone d'emploi de Lannion au second rang régional³ après celle de Rennes (10,6 %). L'essentiel des créations d'établissements est concentré sur le territoire de Lannion-Trégor Agglomération (73,8 %). Les secteurs du commerce et des services représentent 68,1 % des créations d'établissements sur ce territoire, l'industrie seulement 8,3 %. Cette proportion est encore plus importante sur la commune de Perros-Guirec (89,5 %).

Du point de vue géographique, les créations d'entreprises ont principalement concerné Lannion-Trégor Agglomération. Mais toutes les communes du Trégor connaissent une démographie économique positive, sans exception.



Evolution du nombre de créations entre 2001 et 2006

Sources : INSEE, SIRENE, champ I.C.S., 2008

³ La moyenne bretonne est de +9,4 % par an.

Le manque de diversification et ses incidences :

La physionomie particulière de l'appareil productif dans le Trégor a deux corollaires sur le plan social :

- une proportion très importante d'emplois de cadres aux salaires élevés – les plus élevés en moyenne de Bretagne – et de techniciens,
- un taux de chômage de longue durée qui touche surtout les personnes peu ou non qualifiées ainsi que les femmes avec, de surcroît, une inadéquation entre la population à la recherche d'un emploi et l'évolution des emplois proposés, par exemple dans les domaines de l'électronique et des télécommunications.

Pour autant, cet état de quasi mono-activité ne présente pas que des inconvénients. Elle constitue aussi un avantage en dotant le territoire de capacités de formation, de recherche et de développement, d'emplois hautement qualifiés⁴, de salaires élevés, etc. qui sont autant d'atouts.

Les secteurs du commerce et des services, forts d'un effectif de 3 404 établissements à eux deux, représentent pratiquement 8 établissements sur 10 dans le Trégor. Cette proportion est quasi équivalente à celle constatée en Côtes d'Armor. Les tendances observées quant aux créations d'établissements contribueront certainement à renforcer dans l'avenir cette réalité qui vaut également aux niveaux départemental et régional.

Une analyse plus fine des données relatives aux établissements met en évidence le fait que la structure globale de leur répartition entre les différents secteurs (NES16⁵) et sous-secteurs (NES36) d'activité est quasiment identique en Côtes d'Armor et sur le territoire du Trégor. En termes d'emplois, la répartition est en revanche différente.

⁴ La part des cadres (en progression de 30 % depuis 1990) et professions intellectuelles supérieures dans la population active ayant un emploi du territoire d'étude s'élève à 16 % contre 10 % en moyenne pour la Région. Les ouvriers (+8 % depuis 1990) représentent 22 % des actifs contre 28 % en Bretagne.

⁵ Données NES 5, 16 et 36 au 31/12/2005. L'activité économique est déclinée selon la *Nomenclature Economique de Synthèse* (NES) depuis le niveau de détail le plus fin (114 postes) jusqu'au niveau le plus agrégé (5 postes).

Une majorité de petites entreprises mais un Emploi porté par les plus grandes :

Une très grande part des 4 263 établissements du sont des très petites ou micros entreprises. La moitié d'entre elles déclarent ne pas employer de salariés.

Par ailleurs, les entreprises employant moins de 10 personnes représentent 40,79 % de l'ensemble des établissements mais seulement 26,11 % des salariés. Les petits établissements (de 10 et 50 salariés) représentent quant à eux 7,04 % des établissements et 29,92 % des salariés.

Si les entreprises sont nombreuses, les plus grandes d'entre elles concentrent donc la majeure partie des emplois :

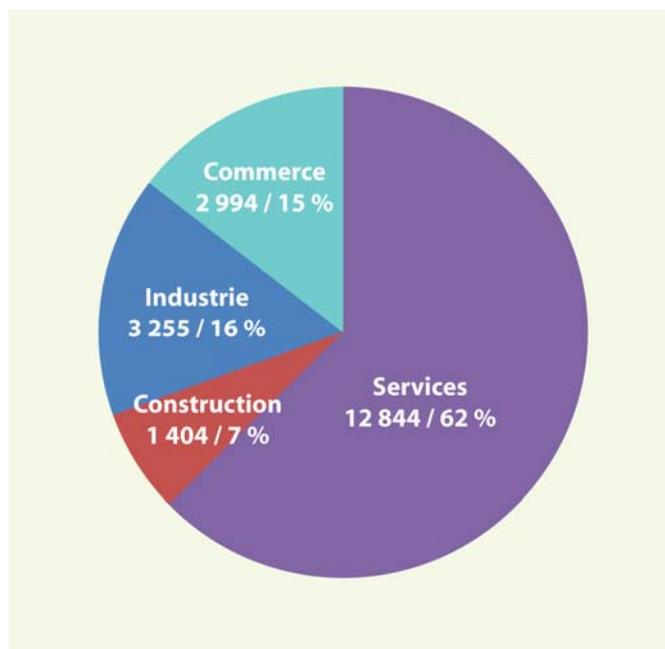
- Les moyennes (50 à 249 salariés) et grandes entreprises (250 salariés et plus) ne représentent que 1,43 % des établissements mais 46 % des effectifs salariés.
- Les dix plus grands établissements du territoire (100 salariés et plus) emploient à eux seuls 25,13 % des salariés du secteur privé.

La concentration des emplois est telle que la dépendance par rapport aux grands groupes est très grande. Ceci complique forcément les actions de reconversion lorsque surviennent des difficultés dans une filière ou une entreprise. Le Trégor a dû, dans le passé, faire face à des crises successives de l'industrie électronique qui se sont traduites à chaque fois par une progression sensible du chômage et des départs d'actifs. Les actions de reconversion n'ont pas permis de reclasser tout le monde.

Par ailleurs, beaucoup d'autres petites et moyennes entreprises et industries, fournisseurs ou prestataires de services des grands établissements, qui sont fortement dépendants des deux locomotives (*France Télécom R&D* et *Alcatel-Lucent*) sont très directement touchées par ces accidents économiques et sociaux.

2.1.2. L'Emploi :

L'Emploi a connu une évolution positive dans le Trégor entre 1993 et 2006, mais sur un rythme très irrégulier qui le distingue des autres territoires bretons. Très attractif, le Trégor voit s'installer chaque année de nombreux actifs mais ne crée pas un nombre et un type d'emplois suffisants et adaptés pour répondre à cette demande. Le territoire est donc exposé à un chômage persistant, qui peut amener une émigration dans un avenir proche.



L'Emploi privé par grands secteurs d'activités en 2006
Source : INSEE, CLAP, 2006

Une attractivité supérieure à la moyenne :

En termes d'attractivité, la zone d'emploi de Lannion, dont les limites géographiques sont relativement proches de celles du Trégor, se situe au 132^{ème} rang parmi les 348 que compte la France. Autrement dit, l'attrait économique exercé par le Trégor est supérieur à la moyenne nationale. Il en est de même au niveau régional, où le territoire occupe le 8^{ème} rang sur 18.

Ce bon classement ne doit rien au hasard et résulte de la combinaison de nombreux facteurs favorables :

- la qualité des infrastructures,
- une densité économique relativement élevée⁶,
- la qualité des services aux entreprises,
- une proportion d'emplois de haut niveau bien plus importante que celle observée dans des agglomérations de même dimension et équivalente à celle de villes comme Montpellier ou Toulouse,
- la présence de nombreux centres de formation supérieure (1 500 étudiants soit environ 2 % des étudiants en Bretagne) ou de recherche, et les nombreux partenariats établis avec de très nombreuses entreprises locales,
- la dynamique de création d'entreprises plutôt bonne notamment dans la sphère productive ainsi que dans le secteur des services aux entreprises,
- une capacité à intéresser des entreprises d'Ile-de-France mais aussi à fidéliser les établissements existants,
- un bilan migratoire d'entreprises positif (Entre 1998 et 2004, la zone d'emploi de Lannion a accueilli 60 établissements du secteur de l'économie productive tandis qu'elle enregistrait 35 départs).

Ce classement national serait sans doute bien meilleur si elle n'était pas pénalisée par les baisses répétées d'emplois dans certains secteurs ainsi que par une relative faiblesse voire l'absence d'équipements décisifs : aéroport offrant des lignes régulières, gare TGV, carrefour routier majeur, etc.

⁶ Densité économique : nombre d'emplois salariés des services marchands (hors emplois agricoles rapporté à la surface du territoire (zone d'emplois de Lannion : 17 emplois / km², médiane France : 13,3).

Une évolution de l'Emploi privé très irrégulière :

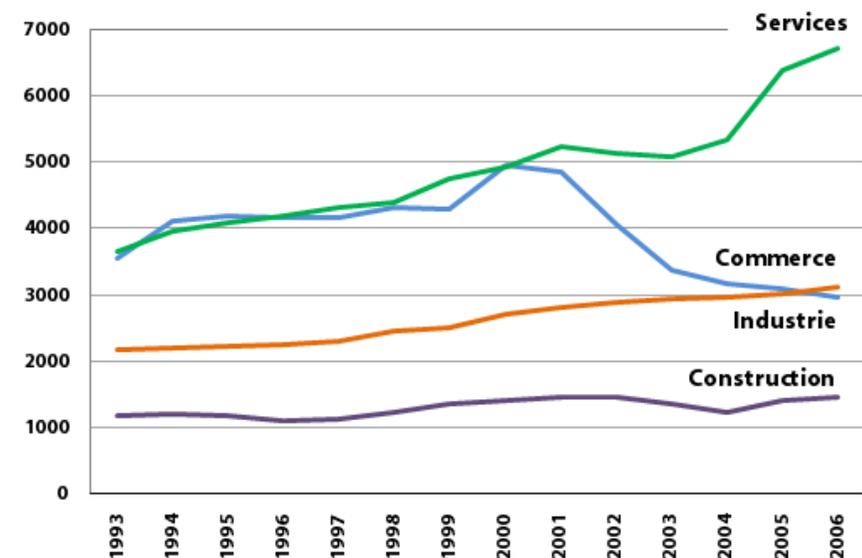
A la fin 2006, le Trégor comptait 14 317 emplois salariés dans le secteur privé⁷ soit 3 721 de plus qu'en 1993 (+35,12 %).

Cette forte progression est comparable à celle observée à l'échelle départementale (+34,07 %). Toutefois, la comparaison des indices d'évolution des effectifs salariés (base 100 en 1993) conduit à constater que, si les évolutions en Côtes d'Armor et en Bretagne ont été relativement régulières, continues et sont restées parallèles tout au long de la période, la progression a été plus perturbée dans le Trégor. Ainsi, l'évolution de l'emploi salarié du secteur privé sur le Trégor depuis 1993 comprend plusieurs périodes distinctes :

- de 1993 à 2001 : au cours de cette période, 3 804 nouveaux emplois privés ont été créés dans le Trégor. Le rythme de création de postes salariés (+35,9 %) a été supérieur à celui observé en Côtes d'Armor (+27,06 %) et en Bretagne (+27,86 %) et il s'est accéléré à plusieurs reprises (en 1994 puis entre 1998 et 2001),
- de 2002 à 2004 : durant ces 3 années, 1 625 emplois ont été perdus par rapport à l'effectif de 2001 (-11,28 %). Dans le même temps, l'effectif salarié départemental dans le secteur privé est resté relativement stable (+1,07 %) alors qu'il a continué de croître au niveau régional (+3,43 %),
- de 2005 à 2006 : cette dernière et courte période a été marquée par une relance assez nette de la création d'emplois dans le Trégor. Elle se termine par un solde positif d'emplois (+1 542) correspondant à une hausse relative de 12,07 % bien supérieure à celle observée en Côtes d'Armor (+4,39 %) ou en Bretagne (+3,57 %).

Contrairement à la plupart des territoires costarmoricains, l'évolution de l'emploi dans le Trégor est erratique. Elle varie en effet au rythme des succès mais aussi des difficultés rencontrés par les filières économiques dominantes (électronique, télécommunications...).

Ainsi, le retournement d'activité en 2001 dans les secteurs de l'électronique et de la téléphonie a stoppé la croissance ininterrompue depuis 1993 de l'emploi salarié du secteur privé. Cette situation a duré deux années avant qu'un nouveau rebond n'intervienne en 2005 confirmé en 2006.



L'évolution de l'Emploi privé par grands secteurs d'activités

Source : ASSEDIC, 2007

⁷ Source : ASSEDIC de Bretagne (y compris intérim, hors agriculture et secteur coopératif).

Un nombre d'actifs qui augmente plus vite que le nombre d'emplois :

La dynamique de création d'emplois au cours des années 1990 et au début des années 2000 a favorisé l'arrivée sur le territoire de très nombreux actifs, et notamment de jeunes, désireux de continuer à résider et à travailler dans le Trégor. Or, depuis quelques années, cette croissance de la population active suit un rythme supérieur à celle des créations d'emplois. Il s'ensuit un déséquilibre entre le nombre d'emplois proposés et la population active résidente.

Les difficultés rencontrées par certaines catégories de demandeurs d'emplois, plus grandes que dans le passé, pour trouver un contrat de travail illustre cette nouvelle donne⁸. Si ce déséquilibre naissant devait s'accroître, il pourrait obliger des actifs à quitter le territoire avec les conséquences économiques et démographiques liées.

Selon les quatre grands secteurs d'activités, l'évolution de l'emploi salarié privé sur la période 1993-2006 a été très différente :

- Les gains d'emplois ont été réalisés dans les secteurs des services (+ 3 066 emplois, soit une évolution de +83,77 %), du commerce (+ 960 / +44,24 %) et de la construction (+272 / +22,66 %).
- La branche industrie termine la période par un solde négatif (-582 / -16,33 %). Cette branche a pourtant connu une évolution comparable à celle des trois autres secteurs d'activités jusqu'en 2001, année à partir de laquelle ses effectifs ont commencé à se réduire. Ce sont 1 986 emplois qui ont été perdus entre 2000 et 2006 (-39,98 %), notamment dans le secteur de la fabrication d'équipements et de composants électriques et électroniques.

Dans la branche Industrie, certains établissements ou entreprises ont pris la décision de réduire leur effectif salarié (*Alcatel CIT, SAGEM, Lucent Technologies, Solutions Plastiques...*), pendant que d'autres, jusqu'alors très performants, ont disparu (*Alcatel Optronics, Corvis Algety, Highwave, Optical Technologies, AITAP, etc.*). Au cours de la même période, les emplois dans les autres secteurs ont continué de progresser notamment dans le secteur des services, qui a fait un bond énorme à partir de 2004.

Si l'on regarde plus en détail les activités à l'intérieur des grands secteurs, on observe que :

- Dans le secteur de l'industrie, les pertes d'emplois les plus conséquentes entre 1993 et 2006 concernent la branche des biens d'équipements électriques et électroniques (-815 postes), pertes qui sont loin d'être compensées par les gains d'emplois obtenus, notamment, dans les secteurs de la métallurgie et de la transformation des métaux (+115) ainsi que de la chimie, caoutchouc et plastiques (+101).
- Dans le secteur du commerce, les emplois salariés ont progressé dans les trois branches d'activités commerciales. Cette augmentation a toutefois été plus importante dans le secteur du commerce de détail et de la réparation (+792) que dans celle du commerce et la réparation automobile (+118) ou du commerce de gros (+50).
- Dans le secteur des services, seules les branches d'activités de l'éducation (-67 emplois) et des activités associatives et extra-territoriales (-33) ont vu leur effectif d'emplois salariés baisser un peu entre 1993 et 2006. Toutes les autres branches du secteur des services ont progressé, en particulier les branches des postes et télécommunication (+1 075 emplois salariés), des services opérationnels (+658), de conseil et assistance (+564) ainsi que, dans une moindre mesure, de l'hôtellerie et de la restauration (+295) ou de la santé et action sociale.

⁸ La relance de l'emploi en 2004, confirmée en 2005 puis, à un degré moindre en 2006, a réduit partiellement le nombre de demandeurs d'emploi du Trégor. La zone d'emploi de Lannion comptait au 30 juin 2007 près de 2 200 demandeurs d'emploi de catégorie 1, soit 400 de moins qu'un an auparavant et presque 1 000 de moins qu'en juin 2003. Le chômage avait fortement augmenté pendant les difficultés de la filière électronique en 2002 et 2003. Il revient à un niveau plus proche de la moyenne régionale en 2007. La part des femmes parmi ces demandeurs est en revanche en augmentation sur cette période, ce qui révèle sans doute des difficultés de réinsertion en entreprises plus fortes pour les femmes. Sur l'ensemble de la Bretagne, la part des femmes parmi les demandeurs d'emploi est toutefois plus élevée. Les proportions de 50 ans et plus et de chômeurs de longue durée sont supérieures aux moyennes départementale et régionale. Lorsque les difficultés économiques augmentent les demandeurs de ces deux catégories éprouvent davantage de difficultés à sortir du chômage.

2.1.3. Les espaces d'activités :

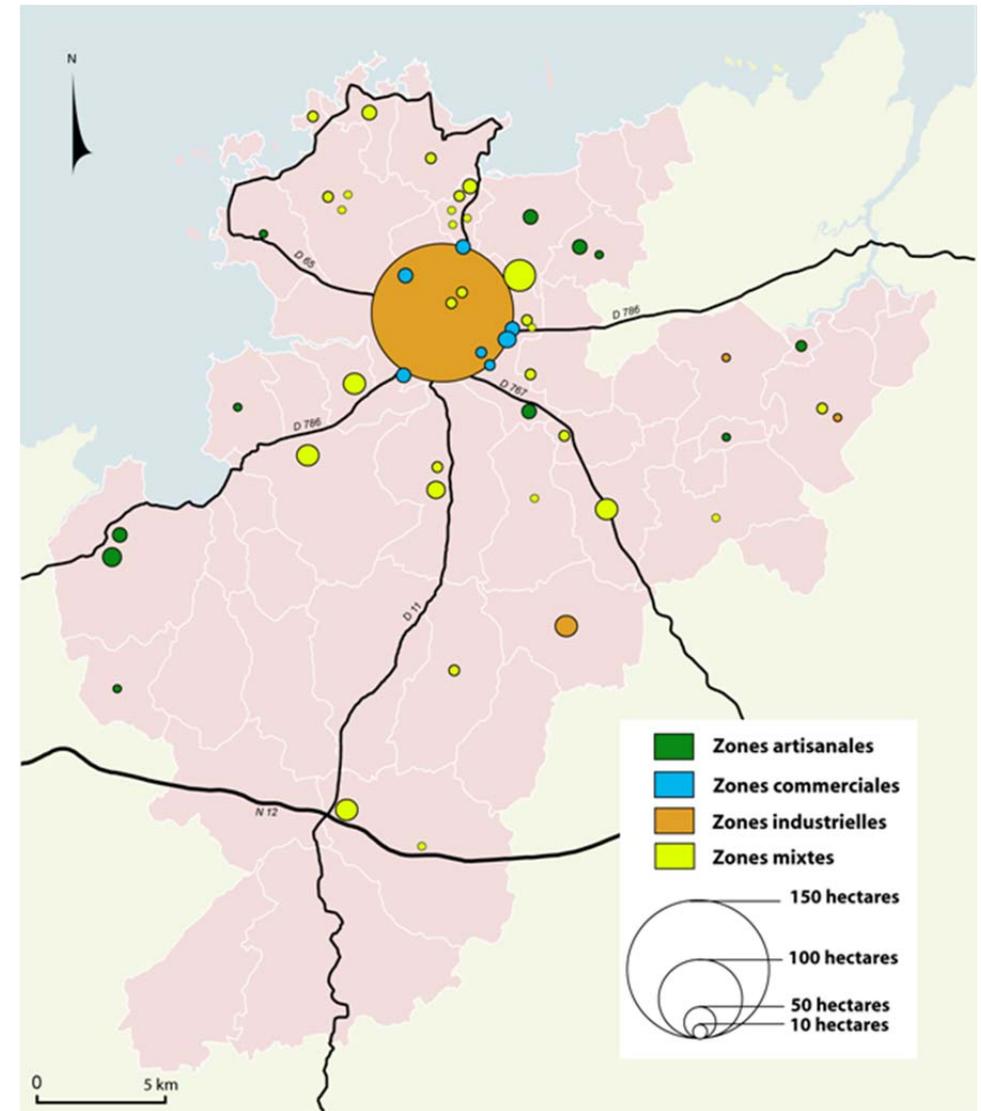
Les Collectivités locales du Trégor ont beaucoup investi ces dernières années dans la création d'espaces d'activités, et constitué un parc qui a accompagné l'implantation et le développement d'entreprises variées.

43 espaces d'activités sont recensés pour une superficie globale de 385 hectares⁹. La superficie totale actuellement occupée est de 345 ha. Le taux moyen d'occupation (87 %) est élevé et bien supérieur au taux moyen départemental (77 %).

Sur la période 1993-2007, ce sont chaque année en moyenne 21,5 hectares qui ont été aménagés et 18,8 hectares commercialisés. Autrement dit, le rythme de développement des espaces d'activités par les maîtres d'ouvrages publics est conforme à la demande des entreprises et ne génère pas de réserve foncière importante.

Une cinquantaine d'hectares est actuellement disponible pour les développements et implantations d'entreprises (800 ha dans le département). Une partie de cette surface est toutefois difficilement utilisable : lots trop petits, en situation de dents creuses, terrains mal situés ou mal desservis, etc. Au total, les capacités d'accueil immédiates ou à court terme sont relativement limitées notamment pour des projets nécessitant une surface importante, supérieure à 3 ou 5 ha. Plusieurs projets d'extension ou de création d'espaces d'activités en cours ou prévus dans les deux ou trois prochaines années permettront de sortir de cette situation de pénurie foncière relative.

Il est important pour un territoire de pouvoir répondre très rapidement à la demande des entreprises, pour pérenniser leur implantation locale. Les espaces d'activités et les bâtiments locatifs doivent donc conserver des disponibilités suffisantes.



Les zones d'activités dans le Trégor

Source : Syndicat mixte de cohérence territoriale du Trégor, 2008

⁹ Cela correspond à 10% des surfaces costarmoricaines référencées par l'Observatoire départemental des espaces d'activités de Côtes d'Armor Développement. Les Côtes d'Armor comptent 330 espaces d'activités, qui représentent 3 900 hectares.

Des espaces d'activités nombreux mais de petite taille :

Les espaces d'activités du Trégor ont pour la plupart vocation à accueillir tous les types d'entreprises, quelque soit leur taille et leur activité. Ils suivent en cela la tendance costarmoricaine.

Certains espaces se sont spécialisés au fil des ans. On retiendra notamment l'espace du Quelven en Pluzunet, la Zone maricole de Pleumeur-Bodou, les sites commerciaux de Bel Air et du Rusquet Sud à Lannion, l'espace industriel et de recherche de Pégase à Lannion, les sites logistiques de Kerazern à Ploubezre et de Beg-Ar-C'hra à Plounévez-Moëdec, l'espace agro-alimentaire de Pommerit-Jaudy et, enfin, l'espace dédié aux activités de domotique Phoenix à Pleumeur-Bodou. Cette spécialisation apporte une visibilité aux entreprises, qui sont mieux identifiées par les clients et peuvent accéder à l'ensemble des magasins souhaités sans effectuer de multiples déplacements. Contrairement à certaines idées reçues, cette organisation permet d'augmenter le chiffre d'affaire de l'ensemble des magasins.

La majeure partie des espaces d'activités du Trégor sont de petite taille. Les trois quart d'entre eux (32 sites) ont une superficie inférieure à 10 hectares, et ne représentent au final qu'un quart de l'offre disponible soit une dizaine d'hectares. Les petits espaces d'activités sont particulièrement adaptés aux entreprises, notamment artisanales, qui ont une zone de chalandise restreinte et se trouvent ainsi au plus près de leurs lieux d'intervention. Ils permettent de découpler les activités professionnelles du domicile et facilitent par la suite la transmission des entreprises. Toutefois, on observe que les maîtres d'ouvrages et gestionnaires de ces infrastructures ont désormais tendance à privilégier les extensions aux créations ex nihilo de sites. Cela devrait aboutir à une croissance significative des petits espaces d'activités dans les prochaines années.

Actuellement, la surface moyenne des espaces d'activités du Trégor n'est que de 9 hectares, contre 12 hectares dans les Côtes d'Armor. Seuls deux espaces d'activités ont une superficie supérieure à 50 ha : le Parc d'activités de Pégase à Lannion, l'un des plus vastes du département (120 ha) et la Zone d'activités du Quelven de Pluzunet (76 ha) qui inclut à la fois l'unité d'incinération du S.M.I.T.R.E.D. (traitement des déchets ménagers d'un grand quart Nord-Ouest du département) et des serres de production essentiellement de fleurs qui utilisent comme source de chauffage la chaleur produite par les fours des incinérateurs. Ces deux sites majeurs représentent à eux seuls 45 % de la surface totale mais n'offrent dans l'immédiat que 4 ha de disponibilité. Les projets d'extensions respectifs de 40 et 10 ha permettront de corriger cet inconvénient.

Le Parc d'activités de Pégase a été retenu comme site d'intérêt départemental. A ce titre, il est destiné à recevoir en priorité des activités de type industriel ou logistique ainsi que des PME et PMI relativement importantes.

Des espaces implantés à proximité des pôles et des axes routiers

L'implantation des entreprises et la conception des espaces d'activité a souvent privilégié une forte visibilité, en se déployant le long ou à proximité immédiate des axes routiers : la quatre-voies Lannion-Guingamp, l'axe Lannion-Perros-Guirec et tous les accès à l'agglomération. Cette situation présente des facilités de déplacements et procure aux entreprises un effet vitrine dont l'intérêt est discutable.

Toutes les entreprises ne recherchent pas une telle visibilité, certaines préfèrent au contraire disposer d'un espace pour entreposer des matériaux, à l'abri des regards et des vols par exemple. Par ailleurs, l'étalement le long des axes routiers est très préjudiciable d'un point de vue paysager, et donc à l'attractivité touristique du territoire. Celle-ci passe notamment par le maintien de coupures d'urbanisation vastes entre les villes, que l'étalement linéaire des espaces d'activités peut amoindrir, comme c'est déjà le cas entre Lannion et Perros-Guirec. Les éléments traditionnels et appréciés du paysage local – espaces agricoles, bocages, etc. – se trouvent alors relégués hors de la vue des personnes qui circulent sur les axes routiers, remplacés par des constructions ordinaires et qui donnent l'impression d'évoluer dans un espace urbain continu.

Des espaces peu fonctionnels et avec un fort impact environnemental et paysager :

Les espaces d'activité accueillent des entreprises variées, dont les besoins sont spécifiques aux activités qu'elles exercent et peuvent évoluer rapidement. L'usage a donc été de laisser les entreprises s'implanter sur des parcelles vastes pour leur permettre de se développer sur place par la suite, et de laisser une grande liberté aux porteurs de projet dans la construction des bâtiments. Cette logique s'accompagne d'une faible importance laissée à la conception d'ensemble, qui se traduit par une absence de hiérarchisation des voies et de repères visuels, de traitement de l'espace public, de continuité pour les déplacements doux, d'intégration paysagère et environnementale, et une multiplication des espaces interstitiels.

Les espaces d'activité plus récents montrent néanmoins des améliorations notables. Presque tous les projets récents ont fait le choix d'une démarche d'intégration

paysagère basée sur le référentiel régional *Bretagne Qualiparc*. Les quelques exceptions concernent des sites de petite surface, inférieure à 5 hectares, et dédiés en général à l'accueil d'entreprises artisanales¹⁰.

Les espaces d'activité plus anciens montrent un potentiel important de densification qui pourrait être l'occasion de les revaloriser en même temps.

Des projets d'extension, portés principalement par les Collectivités :

Les terrains disponibles à la vente sont presque tous situés sur des sites gérés par les établissements publics de coopération intercommunale (E.P.C.I.) qui assument désormais l'intégralité ou l'essentiel de la compétence développement économique sur leur territoire :

- Lannion-Trégor Agglomération concentre plus de la moitié de cette offre,
- les Communautés de communes de Beg-Ar-C'hra (25 %) et du Pays Rochois (18 %) proposent aussi une offre assez importante,
- la Communauté de Communes du Centre-Trégor ne possède qu'un hectare de disponibilité, sur la zone de Kerbiquet.
- Les surfaces disponibles varient de 2 à 11 ha selon les espaces d'activités.

Les Collectivités locales vont aménager au moins 145 hectares supplémentaires dans les prochaines années, en concrétisant les projets déjà lancés :

- 121 hectares sur le seul territoire de Lannion-Trégor Agglomération, notamment grâce à l'extension des espaces de Bel Air (22 ha), Pégase (40 ha), Buhulien (20 ha) et de la Croix-Rouge à Ploumilliau (18 ha).
- 20 hectares dans le Centre-Trégor sur la zone de Kerbiquet à Cavan (10 ha) et la Zone du Quelven de Pluzunet (10 ha).
- 5 hectares dans le Pays Rochois, sur l'espace d'activités de Kerverzot à la Roche Derrien.
- La Communauté de Communes de Beg ar C'hra envisage de renforcer ses disponibilités foncières, qui s'élèvent actuellement à 12 ha, en développant le site d'activités de Beg ar C'hra.

¹⁰ Neuf espaces d'activités (2 créations et 7 extensions/requalifications) sont actuellement concernés, à des stades différents, par le programme *Bretagne Qualiparc* :

- 5 en phase diagnostic : *La Croix Rouge* à Ploumilliau, le *Châtel* à Plestin-les-Grèves, *Buhulien* à Lannion, le site du *CTS* à Pleumeur-Bodou et *Kerbiquet* à Cavan,
- 1 en phase études pré-opérationnelles : *Pont Losquet* à Langoat,
- 3 en phase travaux : *Pégase V*, *Rusquet nord*, et *Bel Air* à Lannion.

	Lannion Trégor	Centre Trégor	Pays Rochois	Beg ar C'hra	TOTAL
Nombre d'espaces	32	4	4	3	43
Superficie totale (ha)	234	97	26	29	386
Superficie disponible (ha)	27	1	9	12	49
Extensions prévues (ha)	121	20	5	0	146
N ^{bre} d'espaces de 20 ha et +	5	2	0	1	8
Part gérée par les E.P.C.I.	81%	95%	85%	86%	87%

Les espaces d'activités du Trégor

Source : Côtes d'Armor Développement, 2008

Aujourd'hui, 85 % des surfaces à vocation économique et 50 % des sites sont gérés par les E.P.C.I. La maîtrise d'ouvrage intercommunale tend à se généraliser sur l'ensemble du territoire. Ces proportions appelées à croître encore au cours des prochaines années, l'intégralité des projets d'extension ou de création d'espaces d'activités étant portée par les groupements intercommunaux.

Les E.P.C.I. gèrent aussi les plus gros équipements. La superficie moyenne des espaces d'activités communaux est de 3 ha contre 15 ha pour les zones intercommunales. Il faut noter toutefois que cette moyenne tombe à 8 ha si l'on exclue de l'analyse le site de Pégase à Lannion et la Zone du Quelven de Pluzunet.

2.1.4. L'immobilier d'entreprises :

Le Trégor propose un parc immobilier d'entreprises important. A elle seule, Lannion-Trégor Agglomération possède 50 % des espaces des Côtes d'Armor, et 60 % de l'offre totale dans le Trégor (6 790 m²). Mais en termes de disponibilités immédiates, le territoire est plus fragile.

Le parc immobilier public s'est accru au cours des dernières années sur le territoire. En 2009, 28 biens étaient recensés ; représentant près de 59 000 m² à disposition des entreprises¹¹. Plus de la moitié de ces surfaces étaient dédiées à l'accueil d'entreprises artisanales ou industrielles.

Une concentration de l'offre autour de Lannion :

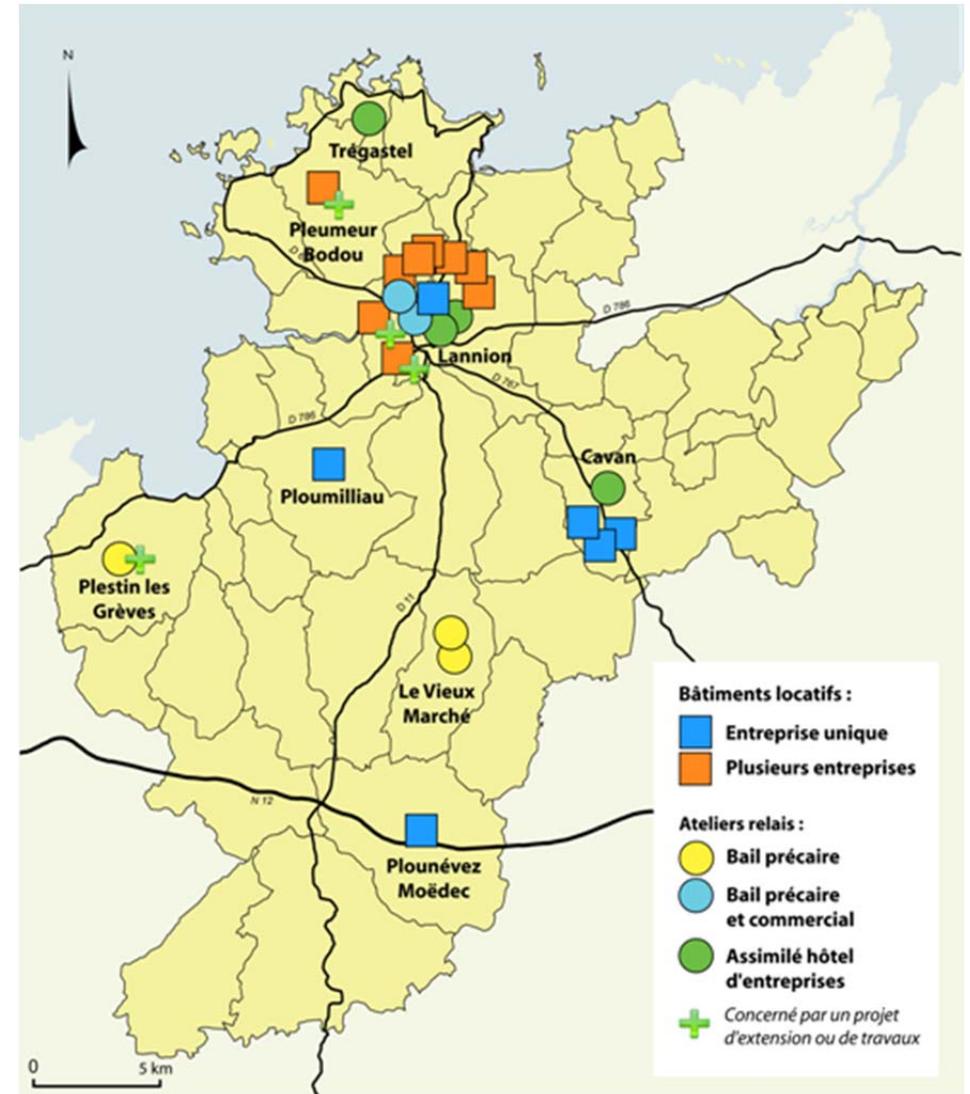
Comme les espaces d'activités, les immeubles d'accueil d'entreprises se développent à proximité des grands axes de communication (RN 12 et RD 767) et des principaux pôles urbains du territoire. Ainsi Lannion-Trégor Agglomération concentre, à elle seule, plus de 90 % de la surface totale des immeubles locatifs publics recensés dans le Trégor (42 700 m²), soit environ 50 % du parc public costarmoricain.

Ce positionnement unique sur le département s'explique par l'acquisition récente par la Lannion Trégor Agglomération de vastes ensembles immobiliers laissés vacants par de grandes entreprises nationales et internationales (France Telecom, Sagem, Alcatel). Il s'agit de grands bâtiments, pour la plupart modulables à la demande, qui permettent à la collectivité de répondre au mieux aux demandes des porteurs de projets, à la fois dans les domaines des services, de la recherche ou encore de l'industrie et de l'artisanat. Le Parc d'activités de Pégase regroupe 92 % des surfaces immobilières publiques de l'agglomération lannionnaise (39 000 m²).

A Pleumeur-Bodou, sur le site du Pôle Phoenix., Lannion-Trégor Agglomération a lancé des travaux de requalification du bâtiment principal (5 000 m²) afin de créer une plateforme de formation et de démonstration sur le thème de la domotique. Les travaux devaient arriver à terme en fin d'année 2008. 5 000 m² supplémentaires devaient également être aménagés par la suite.

¹¹ Les bâtiments individuels locatifs situés sur le territoire de Lannion Trégor Agglomération, dont la superficie cumulée s'élève au totale à 9 627 m², ont été comptabilisés comme un bâtiment unique. Il en est de même pour les bâtiments localisés sur l'espace d'activités de la Croix-Rouge à Ploumilliau (1390 m²).

Le Centre-Trégor et Beg ar C'ha ne concentrent respectivement que 6 et 2 % des surfaces immobilières publiques recensées dans le Trégor, tandis que le Pays Rochois ne dispose à ce jour d'aucun bâtiment destiné à l'accueil d'entreprises.



L'immobilier public d'entreprises dans le Trégor
Source : Côtes d'Armor Développement, mai 2008

La prépondérance des bâtiments locatifs :

Les bâtiments locatifs sont des ensembles immobiliers mis à disposition des entreprises par les collectivités locales. Il peut s'agir de locaux à vocation tertiaire ou industrielle. Aucun service n'est proposé aux locataires. Ces biens immobiliers peuvent être loués d'un seul tenant à une entreprise ou être subdivisés en plusieurs locaux.

Selon les informations collectées par *Côtes d'Armor Développement* auprès des maîtres d'ouvrages publics et privés¹², les espaces locatifs représentent 63 % du marché de l'immobilier d'entreprises. Avec une surface cumulée de 9 400 m², les ateliers et entrepôts représentent 83 % des disponibilités. Cette proportion est identique à celle constatée au niveau départemental.

A l'échelle des Côtes d'Armor, le bâtiment individuel est l'option immobilière la plus utilisée par les collectivités pour l'accueil d'entreprises. Elle contribue, pour partie, à maintenir celles-ci sur le territoire, en particulier celles qui sont en capacité de faire jouer la concurrence territoriale. Elle représente un tiers des surfaces à vocation économique.

Cette proportion est moindre sur le territoire du Trégor : un quart seulement des surfaces immobilières publiques sont dédiées à l'accueil d'une entreprise unique (13 000 m²). Cette différence s'explique par la prépondérance sur le territoire de Lannion-Trégor Agglomération de grands ensembles immobiliers issus du rachat des bâtiments laissés vacants par France Telecom, la Sagem, Lucent Technologie. Leur superficie moyenne est de l'ordre de 3 400 m², si l'on ne tient pas compte du C.T.S. de Pleumeur-Bodou. Ils représentent plus de 60 % des surfaces publiques totales (37 000 m²).

¹² Si les informations relatives aux ensembles immobiliers publics sont très proches de la réalité, en revanche, celles concernant les ensembles immobiliers privés sont partielles.

Une offre de services restreinte :

La prépondérance des bâtiments locatifs va de pair avec une relative faiblesse de l'offre de services aux entreprises dans le parc immobilier :

- Le Trégor ne compte aucune pépinière d'entreprises, structure d'accueil destinée à faciliter la création en offrant aux jeunes entreprises des services partagés à coûts modérés¹³.
- Le Trégor compte peu d'ateliers-relais, structures d'accueil temporaire d'entreprises industrielles ou artisanales, qui servent généralement à suppléer partiellement l'insuffisance des locaux vacants et des initiatives privées. Sur ce type de bien, aucun service n'est mis à la disposition des locataires¹⁴. On retrouve ce type d'équipement sur Beg ar C'hra et sur les communes de Plestin-les-Grèves et de Lannion.
- Le Trégor compte peu d'hôtels d'entreprises, ensembles immobiliers locatifs, généralement destinés aux entreprises de services, et proposant des prestations bureautiques à la carte¹⁵. Ceux qui existent sont concentrés à Lannion. L'hôtel d'entreprises de Kerbiquet à Cavan ne propose pas de services particuliers à ses locataires.

Ces trois formes d'hébergement ne représentent que 3 500 m² soit 6% des surfaces immobilières dédiées à l'accueil d'entreprises. Il s'agit là d'une particularité trégoroise, car les autres pôles urbains costarmoricaïns ont davantage développé ces équipements : Saint-Brieuc Agglomération, CIDERAL, et CODI.

¹³ Les services partagés sont généralement des bureaux, ateliers, laboratoires, accueil, salles de réunions, formations, etc. Les pépinières proposent souvent aussi des services d'accompagnement en partenariat avec des organismes extérieurs (domaines comptable, juridique, commercial, etc.) Les contrats locatifs utilisés sont des baux précaires (23 mois) qui favorise le renouvellement des locataires.

¹⁴ Régit par une convention d'occupation précaire, l'atelier relais n'a pas vocation à pérenniser l'installation de ses occupants. Toutefois, dans la pratique, les collectivités utilisent à terme ce type d'outil pour maintenir les entreprises hébergées sur leur territoire. Elles basculent donc parfois dans un système de baux commerciaux.

¹⁵ Régit par un bail d'occupation précaire pour les entreprises en création ou en développement, l'occupant peut toutefois bénéficier de la propriété commerciale. Dans la réalité, bon nombre de collectivités ont développé des infrastructures d'accueil d'entreprises assimilables aux hôtels d'entreprises mais ne mettant pas à disposition de services partagés.

Un taux d'occupation élevé et une disponibilité problématique :

Le taux d'occupation des bâtiments publics est élevé : 96 % en moyenne dans le territoire. Cette situation confirme l'opportunité de ces investissements. Mais le paradoxe est que l'offre disponible est faible : cinq bâtiments locatifs publics seulement peuvent répondre immédiatement aux demandes, représentant 1 900 m². Ils sont localisés à Lannion et Cavan, et adaptés pour accueillir des activités artisanales, industrielles ou tertiaires.

De manière globale, si l'on tient compte de l'offre privée et dédiée à l'achat, ce sont 11 300 m² qui sont utilisables, répartis sur 17 bâtiments différents, soit 10 % de l'offre costarmoricaine. Lannion-Trégor Agglomération ne dispose que de 4 % des disponibilités costarmoricaines, contre 30 % pour Saint-Brieuc Agglomération, qui dispose ainsi d'une plus grande capacité à répondre rapidement à des demandes.

Les disponibilités sont constituées à 83 % de surfaces privées (9 420 m²). Pratiquement les deux tiers sont répartis sur trois bâtiments à vocation artisanale ou industrielle : Alcatel à Lannion (4 080 m²) et deux garages automobiles à Pommerit-Jaudy (1 500 m²) et à la Roche-Derrien (800 m²). Les bureaux (1 300 m²) représentent 14 % de la superficie proposée à la vente ou à la location par le secteur privé et sont localisés exclusivement sur la commune de Lannion.

Cette proportion public/privé est équivalente à celle constatée en 2007 au niveau départemental¹⁶. Les locaux de seconde main constituent l'essentiel de l'offre privée. Un seul ensemble immobilier neuf a été recensé sur le territoire. Il s'agit de l'ensemble immobilier porté par *Atlantique Expansion* et localisé sur l'espace d'activités de Bel Air à Lannion. Le territoire compte deux autres agences de promoteurs spécialisés en immobilier d'entreprises : *Blot Immobilier* et *Marchadour Immobilier*¹⁷.

Des prix de l'immobilier d'entreprises relativement élevés :

Les loyers pratiqués dans le parc public hors charges locatives oscillent entre 57 et 67 euros H.T./m²/an pour les bureaux, et entre 39 et 42 euros H.T./m²/an pour les biens industriels. Les charges, quant à elles, sont de l'ordre de 30 euros HT/m²/ an pour les deux types de biens. Ces prix sont supérieurs aux prix moyens pratiqués dans les Côtes d'Armor¹⁸. Les données disponibles ne permettent pas d'analyser les prix moyens dans le parc privé à l'échelle du Trégor.

Il existe de grandes disparités selon la localisation des locaux, leur ancienneté et la qualité des prestations rendues aux entreprises hébergées.

¹⁶ Côtes d'Armor Développement, *L'immobilier d'entreprises en Côtes d'Armor*, novembre 2007.

¹⁷ L'analyse porte principalement sur le parc public, car les chiffres fournis pour le secteur privé ne constituent donc qu'une estimation minimale de la réalité. Par ailleurs, la taille de l'échantillon (12 biens) ne permet pas de réaliser une analyse suffisamment pertinente.

¹⁸ L'analyse a été réalisée à partir des informations fournies par les partenaires de *Côtes d'Armor Développement*. Les tarifs indiqués correspondent aux prix de négociation proposés par les loueurs ou les vendeurs. Les prix sont indiqués en euros hors taxes par m² et par an (hors charges) en ce qui concerne la location et en euros hors taxes par m² pour les biens proposés à la vente. Afin de se faire une meilleure idée des tarifs de négociation pratiqués, une répartition des prix a été faite par quartile, ce qui a permis de déterminer une fourchette « minimum/maximum » qui reflète l'état du marché des prix de l'immobilier sur le territoire du Trégor. L'échantillon pour le parc public est composé de 21 biens publics disponibles ou non sur le territoire du Trégor, à raison de 9 locaux à vocation tertiaire et 12 à vocation industrielle ou artisanale.

Bâtiments tertiaires	Trégor	Côtes d'Armor
Prix par tranche (€ HT / m ² / an)	57 - 67	45 - 65
Prix moyen (€ HT / m ² / an)	61,5	58
Bâtiments industriels		
Prix par tranche (€ HT / m ² / an)	39 - 42	30 - 40
Prix moyen (€ HT / m ² / an)	41,5	36

Les prix moyens dans le parc immobilier
d'entreprises public en 2008

Source : Côtes d'Armor Développement, mai 2008

Bâtiments tertiaires	Vente	Location
Prix par tranche (€ HT / m ² / an)	650 - 850	80 - 90
Prix moyen (€ HT / m ² / an)	780	82
Bâtiments industriels		
Prix par tranche (€ HT / m ² / an)	180 - 380	25 - 50
Prix moyen (€ HT / m ² / an)	295	34

Les prix moyens dans le parc privé costarmoricaïn en 2008

Source : Côtes d'Armor Développement, mai 2008

2.2. Le technopôle Anticipa, poumon du Trégor :

La décentralisation du C.N.E.T. (*Centre national d'études des Télécommunications*) d'Issy-les-Moulineaux à Lannion en 1960, décidée dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire volontariste, a marqué le début du développement de la recherche et de l'industrie des télécommunications dans l'Ouest¹⁹.

Aujourd'hui, le Trégor représente à lui seul près de 15 % des emplois relevant du secteur des T.I.C. (Techniques de l'information et de la communication) en Bretagne. Les 5 200 emplois se partagent à parts presque égales entre les activités de fabrication et les services immatériels.

Le territoire est fortement spécialisé, ce qui l'expose à la conjoncture économique de ce secteur. Les difficultés industrielles survenues en 2001 se sont ainsi traduites en deux ans seulement par la perte de plus de 1 500 emplois. La branche fabrication a été touchée de plein fouet, avant que la tendance ne s'inverse à nouveau en 2004 grâce à la très bonne santé de la branche des services immatériels.

¹⁹ Le secteur des télécommunications rassemble aujourd'hui les activités de transmission de la voix, de données, de textes, de sons et d'images. Ces activités ont pour caractéristique commune l'assurer le transfert d'informations, sans les produire ou les modifier. Il peut s'agir de communications vocales (téléphone avec ou sans fil), d'émissions hertziennes (pour la radio et télévision) ou, encore, de transfert de données. Ce secteur comprend à la fois une technique, un contenu et un service. Devenues incontournables dans le développement des entreprises, les télécommunications s'inscrivent désormais dans le contexte d'une mondialisation accrue qui se traduit par des innovations permanentes et des regroupements d'opérateurs.

2.2.1. Un emblème du Trégor :

La première réception de télévision intercontinentale (Etats-Unis/Europe) par satellite, réalisée par le C.N.E.T. à Pleumeur-Bodou en 1962, fut l'une des premières grandes réussites de ce programme, et l'une des plus symboliques. Dans les années qui suivirent, une véritable dynamique se développa autour de l'électronique, de la téléphonie et de l'informatique en Bretagne, principalement dans le Trégor. D'autres établissements publics et privés de la région parisienne, firent le choix de s'implanter dans la région, jusqu'au milieu des années 70 et donnèrent ainsi naissance à un pôle de renommée internationale²⁰.

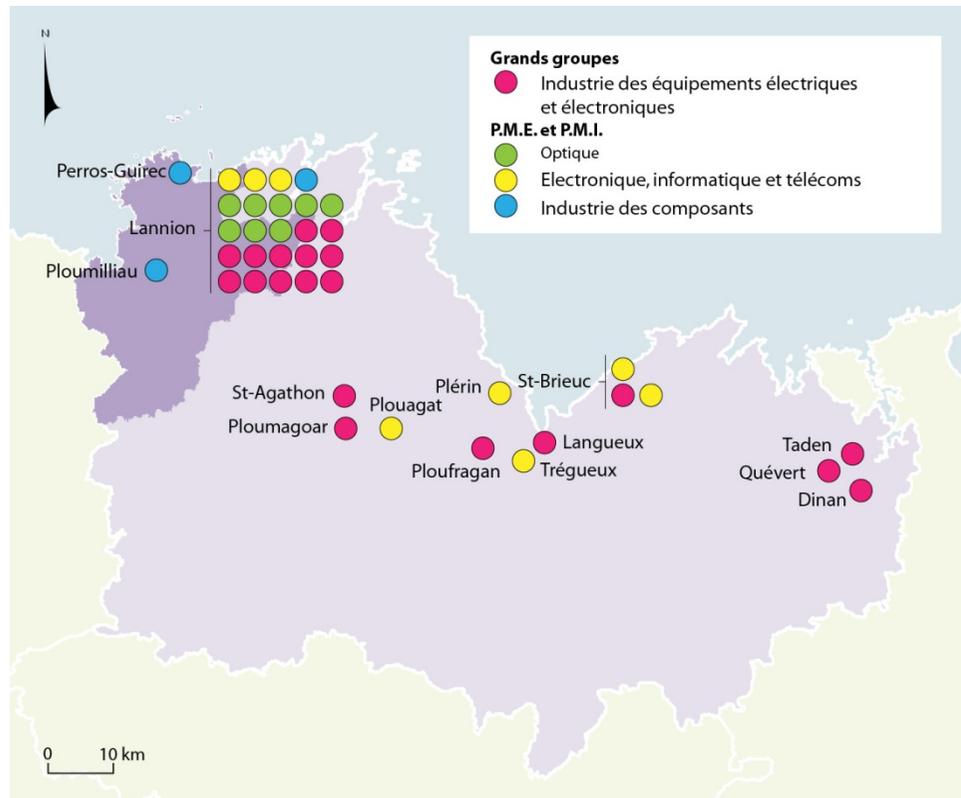
Au fil des décennies, la Bretagne et le Trégor ont donc largement participé au développement de très nombreuses technologies comme l'électronique appliquée aux communications (composants, techniques de codage, traitement du signal et de l'information...), à la mesure, au médical, au sport, à la domotique, aux transports, à l'automobile, et au machinisme agricole, etc.

A partir des années 60-70, le C.N.E.T. a élargi ses recherches aux techniques de communication (commande des commutateurs, etc.). L'informatique a été appliquée à d'autres domaines : conception assistée par ordinateur, documentation automatique, traitement de la parole, interfaces hommes-machines, bases de données (annuaire électronique...), génie logiciel, services d'informations, administration des réseaux, intelligence artificielle...

De nombreuses révolutions technologiques ont été préparées dans le Trégor : le premier commutateur temporel, le minitel, R.N.I.S. (réseau numérique à intégration de services), fibres optiques, A.T.M. (technologie de réseau permettant de transférer simultanément sur une même ligne des données de la voix et des images), l'écran plat à cristaux liquides, le premier simulateur de conduite automobile, de nombreuses plateformes de recherche (PERFOS : fibres optiques spéciales, PERSYST : évaluation et recherche sur les systèmes de télécommunications, DORIS : interaction homme-machine)...

²⁰ *Centre d'études de météorologie spatiale* (Pleumeur-Bodou), *Centre électronique de l'armement* (Bruz), *Centre commun d'études de télédiffusion et télécommunication* (Cesson-Sévigné), Thomson, Alcatel, Sagem... Les centres de recherche publics et les grands groupes industriels constituent alors le moteur du développement des télécommunications. 50% des effectifs de la recherche française dans le domaine des télécommunications sont concentrés sur les pôles bretons (Lannion, Brest, Rennes).

Classée actuellement second pôle national dans le domaine des télécommunications après l'Île-de-France, la Bretagne bénéficie du dynamisme mondial de ce secteur, et ce malgré plusieurs restructurations.



Les établissements de plus de dix salariés de la filière des télécoms
au 1^{er} janvier 2007

Source : Côtes d'Armor Développement, 2008

2.2.2. Une croissance marquée par des restructurations :

La période 1975-2000 a été marquée par trois grandes évolutions : les restructurations au niveau des grands groupes, l'implantation d'entreprises étrangères et la création et le développement d'un tissu de P.M.E./P.M.I. qui ont revitalisé l'activité des télécommunications.

Pour renforcer sa compétitivité, le secteur a connu des restructurations à la fin des années 70. Elles ont notamment concerné le C.N.E.T. et les groupes Thomson et CIT-Alcatel, et se sont traduites par le non remplacement des départs puis par des licenciements.

Une première crise, en 1985, conduira à la disparition de plus de 1 000 postes dans le Trégor. Une seconde crise suivra en 1996, avec la suppression notamment de 400 emplois par Alcatel.

Pourtant, grâce au développement d'activités de production axées sur les nouvelles technologies liées à l'informatique et l'optronique, à l'engagement de diverses structures, aux aides à l'innovation et à une politique d'essaimage à partir d'équipes de recherche, le secteur costarmoricain des télécommunications a continué à se renforcer.

Cela s'est traduit dans le Trégor par un essor spectaculaire de start-up et de P.M.I. dont l'activité s'est essentiellement concentrée sur le marché des télécommunications. C'est l'époque de la création de *Kéopsys, Mob'Activ, Highwave, Algety Novatech, Elios*, etc. Pendant cette période, marquée par des restructurations et concentrations d'activités, l'emploi a continué de progresser. Le Trégor comptait plus d'une centaine d'entreprises de technologie innovante en 2000 contre quarante dix ans plus tôt.

Le secteur des télécommunications connaît depuis le début des années 2000 une embellie mondiale due en grande partie à l'explosion du marché de l'internet et de la téléphonie mobile. Entre 2000 et 2005, le taux d'équipement de la population française en téléphones mobiles est ainsi passé de 10 % à 80 %. Elle masque cependant des inégalités selon les pays et les secteurs, les opérateurs de services de télécommunications se développant au détriment des fournisseurs d'équipements. Les équipementiers doivent désormais faire face à une importante pression de la part des opérateurs qui sont eux-mêmes soumis à une forte concurrence et doivent compter, d'autre part, avec l'arrivée sur le marché des équipementiers chinois.

Dans cet environnement économique, et pour satisfaire leurs clients, les équipementiers évoluent en proposant des services nouveaux notamment à base de logiciels à forte valeur ajoutée. Dans ce contexte, la région de Lannion, spécialisée dans le secteur des télécoms, a dû faire face à une période de récession entre 2002 et 2003. Les entreprises, qui avaient profité de la période de croissance exceptionnelle des années précédentes, ont été particulièrement touchées et nombre d'entre elles ont cessé leur activité (*Highwave, Corvis, Photonetics, S.R. Télécom*, etc.). Les plans sociaux mis en place par les deux plus grosses entreprises implantées sur Lannion, Alcatel et France Télécom Recherche et Développement, ont conduit à la suppression de 800 emplois.

Le Trégor bénéficie toutefois d'importants atouts grâce aux compétences et savoir-faire accumulés au fil des décennies. A la recherche de nouveaux débouchés, de nombreuses entreprises ont vu le jour ou se sont diversifiées vers d'autres secteurs en lien avec les technologies développées dans le secteur des télécoms comme la santé, la défense, les services. Le transport intelligent et les sciences au service du handicap constituent deux axes de développement prometteurs. Parmi les entreprises créées depuis 2000, on peut citer *Capey optronique, Erdry, Laser Conseil, Tietronix, Oxxius, Ekinops*, etc. L'effectif global de ces P.M.E. s'élève actuellement à plus de 1 000 salariés.

2.2.3. Le fonctionnement du technopôle :

Le territoire s'est organisé depuis 1989 en technopôle, *Anticipa*. Animée par l'*Agence de développement industriel du Trégor (A.D.I.T.)*, elle a vocation à fédérer entreprises, laboratoires et centres de recherches publics ou privés, afin de favoriser la valorisation économique de la recherche.

Anticipa consacre aujourd'hui la position de pointe du Trégor dans les domaines des télécommunications, de l'électronique, de l'informatique, de l'optronique, des hyperfréquences, et de la reconnaissance et systèmes de la parole. Son rayonnement est international : elle regroupe plus de 180 sociétés (5 000 salariés) dont de grands groupes internationaux spécialisés dans les télécoms mais également de très nombreuses PME-PMI qui œuvrent dans des activités diversifiées (télécoms, optique, informatique, plasturgie, mécaniques, sociétés de services, etc.).

Elle constitue un espace de coopération propice au développement d'entreprises de technologies innovantes :

- Une dizaine de laboratoires de recherche (*France Télécom R&D, Centre de météorologie spatiale*, plateformes de recherche sur l'optique et l'optronique *PERFOS* et *PERSYST, GISO2, Groupe d'Intérêt scientifique en optique et optronique...*),
- Des U.M.R. (Unités mixtes de recherche) du *C.N.R.S.*,
- Plusieurs établissements d'enseignement supérieur : l'*E.N.S.S.A.T.*, qui délivre trois diplômes d'ingénieurs et s'implique dans la recherche²¹, le *Lycée Félix Le Dantec* qui propose depuis 1989 un BTS *Génie optique option photonique* et réalise des prototypes pour les entreprises locales²², et l'*I.U.T. de Lannion* qui prépare près de 200 étudiants au D.U.T. Réseaux et Télécommunications et une licence *Gestion des Systèmes et Réseaux* depuis 2004.

²¹ L'*Ecole nationale supérieure de sciences appliquées et de technologies*, créée en 1986, compte environ 300 étudiants. Elle délivre trois diplômes d'ingénieurs (optronique, informatique et électronique) et remplit une double mission d'enseignement et de recherche (Laboratoire lannionais de l'IRISA, Laboratoire Foton, Equipe TS2M et plateforme Doris.

²² Le lycée a délivré 35 diplômes en 2007.

Grâce au travail d'accompagnement des jeunes chercheurs, de nombreuses innovations permettent la création d'entreprises. Les créateurs sont aidés dans la formalisation de leur projet, dans la recherche des financements nécessaires à leur développement et dans la recherche des compétences humaines adéquates. Lorsque les innovations ne sont pas valorisées directement par les chercheurs, elles donnent lieu à la vente de brevets et contribuent elles-aussi à la création de richesses locales.

2.2.4. Les Pôles de compétitivité :

Dans le cadre de la nouvelle politique industrielle lancée par le Gouvernement en 2004, qui vise à susciter et soutenir les initiatives émanant des acteurs économiques et académiques présents sur un territoire, le Pôle de compétitivité à vocation mondiale *Images et Réseaux* a été lancé officiellement en octobre 2005 à Lannion.

Ce projet majeur fait partie des quatre pôles de compétitivité situés en Bretagne. Il a pris pour siège Lannion, une nouvelle fois reconnue comme leader dans le domaine des télécommunications. A la convergence de l'audiovisuel, des télécommunications et des technologies de l'information, le *Pôle Images et Réseaux* a vocation à aider ses entreprises membres à créer et développer les technologies et les services innovants de demain, notamment les nouveaux réseaux fixes et mobiles de distribution des contenus numériques, et les nouvelles technologies numériques de l'image, comme la télévision numérique terrestre (TNT), la télévision haute définition (TVHD), la vidéo à la demande, la télévision sur les réseaux haut-débit, etc. Il marque une orientation du technopôle vers des secteurs à fort potentiel.

A ce jour, plus de 150 adhérents sont membre du pôle, dont une centaine de PME/PMI et vingt établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Le pôle englobe les zones de Brest, Rennes, Lorient, Vannes, Nantes et Laval et concerne environ un millier d'ingénieurs. Il est doté d'un programme de 300 millions d'euros d'investissements sur trois ans, qui servira à soutenir des innovations à fort potentiel de développement économique. 104 projets sont déjà labellisés, dont 65 ont déjà été financés.

2.3. Le tourisme :

Le tourisme constitue une activité économique et culturelle forte dans le Trégor. La Côte de Granit rose attire chaque année plus d'un million de visiteurs, et à côté d'elle la variété des paysages – falaises, terres agricoles, patrimoine bâti et culturel, vallées, etc. – offre les atouts propices au développement de ces activités.

L'aventure a commencé dès la fin du XIX^{ème} siècle dans le Trégor, permise par l'engouement naissant pour le voyage, les œuvres romantiques consacrées à la Bretagne, et par le développement des chemins de fer. Le train arrive à Guingamp en 1862, puis Lannion et la Côte de Granit rose sont rapidement reliées par la mise en place d'un réseau secondaire, le *Petit train des Côtes du Nord*.

Le tourisme va progressivement s'ouvrir au plus grand nombre, et devenir l'une des principales activités économiques du Trégor.

Les perspectives de croissance du secteur à l'échelle internationale sont très séduisantes mais aussi de plus en plus concurrentielles, et invitent à prévoir les conditions favorables au développement de ces activités dans le territoire. Les retombées sur l'ensemble de l'économie restent cependant difficilement mesurables en l'absence de chiffres plus précis.



Une affiche promotionnelle du Trégor
Source : *Inventaire général, ADAGP*

2.3.1. Le poids du tourisme en Bretagne :

La Bretagne est l'une des régions françaises qui attire le plus grand nombre de visiteurs chaque année – 12,3 millions de séjours en 2006 – dans le pays qui est la première destination touristique mondiale. On voit l'importance que revêt cette activité. A l'intérieur de l'espace régional, les Côtes d'Armor tirent leur épingle du jeu avec 24 millions de nuitées touristiques en 2006, en augmentation de 6 % par rapport à 2000.

Le Trégor est le principal moteur de ce développement costarmoricain. Dès le XIX^{ème} siècle, Perros-Guirec s'est positionnée comme l'une des premières et des principales stations balnéaires de France. Toute la Côte de Granit Rose s'est développée sur ce créneau économique porteur, et participe aujourd'hui encore de la dynamique régionale.

Entrants		Sortants	
Séjours avec nuitée(s)	Excursions	Séjours avec nuitée(s)	Excursions
425 000	262 000	59 000	191 000

Evaluation du nombre de séjours touristiques annuel dans le Trégor

Source : Comité régional du tourisme, 2010

Une région très prisée :

La Bretagne se positionne à la 4^{ème} place des régions françaises en matière d'accueil de nuitées françaises, avec 72,4 millions de nuitées en 2006²³. La région concentre près de 1 401 700 lits touristiques dont :

- 990 370 lits en résidences secondaires, dans 198 074 hébergements,
- 411 336 lits marchands.

Les résidences secondaires en Bretagne sont réparties de façon assez équilibrée, avec toutefois une plus forte densité sur le littoral sud. Les résidences secondaires présentent l'intérêt de fidéliser une clientèle touristique à leur lieu d'implantation, mais l'inconvénient de ne pas dégager de revenus d'hébergement.

²³ Source : INSEE Bretagne et *Observatoire Régional du Tourisme en Bretagne*.

Parmi les hébergements marchands, le camping offre la plus grande capacité de lits dans la région (77 %). 60 % d'entre eux sont localisés sur le littoral sud. Les hôtels sont répartis de manière équilibrée dans l'ensemble de la région, avec une légère supériorité de l'offre sur le littoral nord.

En Bretagne, le tourisme est donc essentiellement localisé dans les communes du littoral. Le Trégor illustre bien cette particularité.

Le Trégor-Goëlo représente 42 % des demandes dans les Côtes d'Armor, ce qui le place loin devant les pays de Saint Briec et de Dinan qui ne représentent respectivement que 22 % et 26 % de la demande d'informations touristique. Le Trégor-Goëlo représente aussi à lui seul plus de 30 % de l'offre touristique des Côtes-d'Armor (hébergement, restauration, loisirs, sites naturels).

Un poids économique majeur :

Cet engouement pour la région se traduit sur le plan économique.

En 2007, le tourisme employait 4,6 % des salariés en Bretagne²⁴. Elle se classe en 6^{ème} position des régions françaises en termes d'emplois liés au tourisme, avec 44 000 postes dans le secteur en 2003. Néanmoins, les deux tiers de ces emplois sont localisés sur le littoral.

Le tourisme pèse 7,9 % du P.I.B. régional et 10 % du P.I.B. des Côtes d'Armor. Dans le Trégor, son poids exact n'a pas été mesuré mais est au moins de la même importance, le territoire étant le plus attractif du département.

²⁴ Nouvelle méthodologie d'estimation, les données ne sont pas comparables avec celles produites les années précédentes. Source : INSEE Bretagne et Observatoire Régional du Tourisme en Bretagne.

2.3.2. Les comportements touristiques :

Plusieurs travaux permettent de comprendre les ressorts du tourisme dans la région : activités recherchées, atouts reconnus, faiblesses, etc.

Un public majoritairement français :

Le département des Côtes-d'Armor se situe à la 14^{ème} place des destinations touristiques des Français, devancé par les départements des pourtours méditerranéen et atlantique.

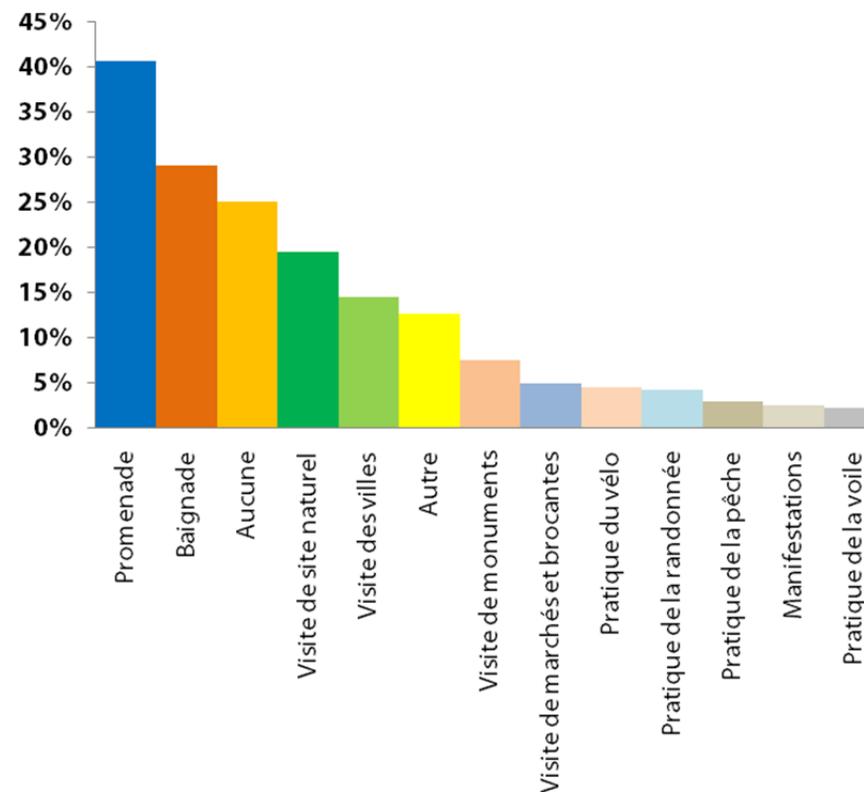
Il a enregistré en 2006 environ 24 millions de nuitées. Les Français restent les principaux visiteurs, avec 82 % des nuitées. 30 % d'entre eux viennent d'Ile-de-France et 42 % du grand ouest.

Les touristes étrangers sont principalement originaires de Grande-Bretagne (45 %), d'Allemagne (24,5 %) et des Pays-Bas (13,6 %), et constituent des clientèles fidèles.

Cette fidélité générale des touristes à la Bretagne s'exprime dans la répétition des séjours – 28,2 % effectuent leur premier séjour tandis que 51,2 % sont déjà venus au moins deux fois en cinq ans – et est notamment permise par la part importante des résidences secondaires.

Des motivations très variées :

Les Côtes d'Armor sont appréciées des touristes pour des raisons très variées :



Motivations des touristes à séjourner en Côtes d'Armor

Source : Morgoat, Enquête tourisme 2005

On note toutefois l'importance du cadre naturel dans les principales motivations déclarées. Le triptyque promenade-baignade-visite de sites naturels arrive nettement en tête par rapport aux visites patrimoniales. Sur ces trois créneaux le Trégor dispose d'atouts très importants, qui sont mis à profit pour attirer des centaines de milliers de touristes.

Il est à noter également la forte proportion de touristes qui déclarent ne pratiquer aucune activité pendant leurs vacances, dédiées entièrement au repos. Pour ceux-ci la qualité d'hébergement et le rapport qualité-prix sont des aspects importants sur lesquels il convient d'être performant. Dans le premier cas les Côtes d'Armor sont assez bien placées, mais dans le second les touristes jugent les niveaux de prix pratiqués trop élevés.

Des séjours plus nombreux et plus longs sur le littoral :

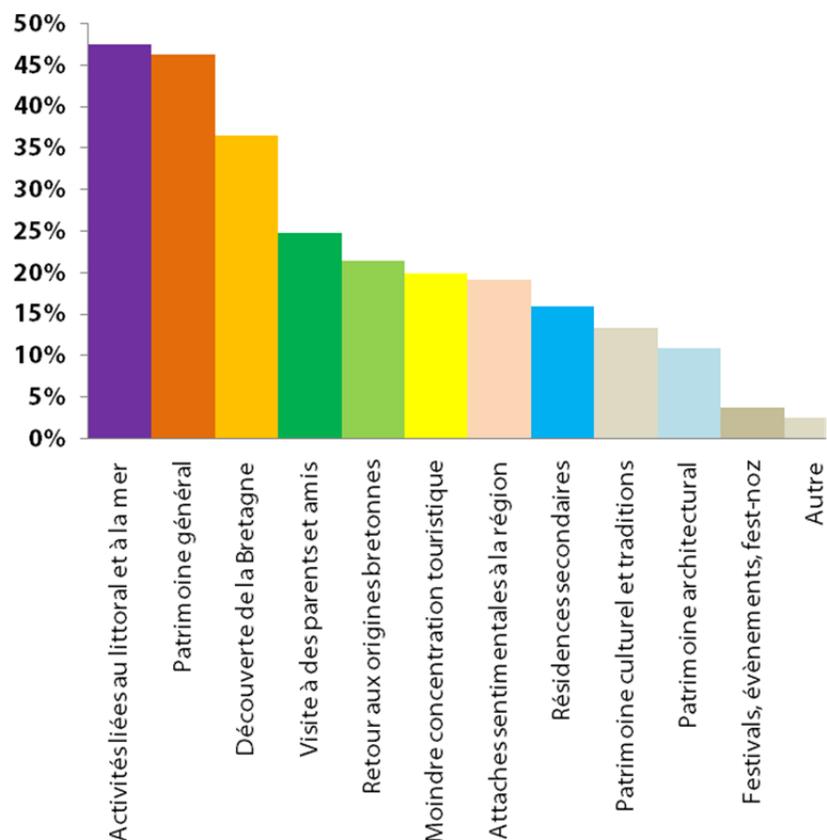
Dans les Côtes-d'Armor, 73 % des séjours sont effectués dans les communes du littoral. Ils sont généralement plus longs que les séjours dans l'arrière-pays. Cela peut s'expliquer par la concentration des sites d'activités et de l'offre d'hébergement sur la côte : 60 % des hôtels et des campings et 79 % des meublés labellisés *Clévacances*, contre seulement 14 % à l'intérieur du département.

Le milieu rural, s'il est moins recherché, possède toutefois une part de marché de 31,5 % des séjours qui n'est pas négligeable. La qualité du milieu naturel semble là encore un atout considérable.



Des activités tournées vers la nature :

De nombreux touristes qui fréquentent les Côtes d'Armor pratiquent des activités pendant leur séjour. C'est même là une des caractéristique du département :

**Activités déclarées par les touristes dans les Côtes d'Armor**

Source : Morgoat, Enquête tourisme 2005

Ces activités sont fortement tournées vers la nature, et confirment que le cadre naturel constitue la principale planche d'appel. Elles traduisent également l'attractivité du littoral et de la mer, et invitent à imaginer un projet qui permette de générer des retombées plus au sud, à l'intérieur du territoire.

Un tourisme familial :

Le profil des touristes est largement lié aux pratiques proposées dans les Côtes d'Armor, puisque l'on observe que la classe d'âge la plus représentée est celle des 40-49 ans, à mettre en rapport avec celle des enfants de moins de 17 ans (17,6 %). Ce sont généralement des familles, ou des couples avec ou sans enfants qui viennent en vacances dans les Côtes-d'Armor. La tranche d'âge la moins représentée est celle de 20-29 ans.

Nuitées (%)	Côtes d'Armor	Bretagne
Moins de 20 ans	17,6	18,7
20 à 29 ans	8,4	8,7
30 à 39 ans	16,2	16
40 à 49	18,9	18,3
50 à 59 ans	18,6	18,1
60 ans et plus	20,3	20,3

Les séjours dans les Côtes d'Armor selon l'âge

Source : Morgoat, Enquête tourisme 2005

Quelques inconvénients pointés du doigt :

Les différentes études menées par les professionnelles du tourisme et dans le cadre du réseau *Morgoa*²⁵ montrent que les touristes expriment quatre griefs principaux dans les Côtes d'Armor :

- Un niveau de prix trop élevé,
- Une météo difficile et peu en rapport avec les attentes en période d'été,
- Une circulation difficile,
- Une signalisation incomplète.

Si la météo n'est bien sûr pas modifiable, les trois autres griefs peuvent être corrigés.

En matière de signalisation, les touristes attendent des informations à la fois directionnelles et relatives aux services et à leurs horaires d'ouverture. Un mobilier spécifique peut être prévu, qui évite la prolifération anarchique de panneaux, à la fois néfaste pour les paysages et inefficace.

Les infrastructures de déplacements doivent elles prendre place dans une réflexion plus large sur la capacité d'accueil du territoire. Le territoire a des limites qu'il convient d'évaluer puis de prendre en compte. Elles peuvent être augmentées en investissant dans les nombreux équipements dont a besoin la population et qu'exigent les objectifs environnementaux. D'autres territoires choisissent au contraire de limiter leur capacité d'accueil pour préserver l'authenticité ou la qualité de cadre de vie au niveau qui leur paraît préférable.

²⁵ Réseau d'acteurs du tourisme réunissant les principaux opérateurs privés et publics.

2.3.3. La capacité d'hébergement dans le Trégor :

La quantité et la qualité de l'offre en hébergements touristiques constitue un élément essentiel pour le développement touristique. Le Trégor offre 68 500 lits touristiques. 46 000 sont des hébergements non marchands²⁶, soit près de 70 % du parc.

Les hébergements marchands²⁷ :

Les hébergements marchands sont les plus nombreux dans les communes du littoral, atteignant dans certaines d'entre elles presque 2 000 lits (Trégastel et Lannion) et même plus de 5 000 lits à Perros-Guirec, commune la plus attractive du Trégor pour les touristes.

Les communes du sud du territoire, et particulièrement celles du Centre-Trégor, comptent moins de 40 lits chacune. Malgré leurs atouts paysagers et culturels, elles sont démunies pour développer des ambitions touristiques importantes.

Les formes d'accueil sont variées :

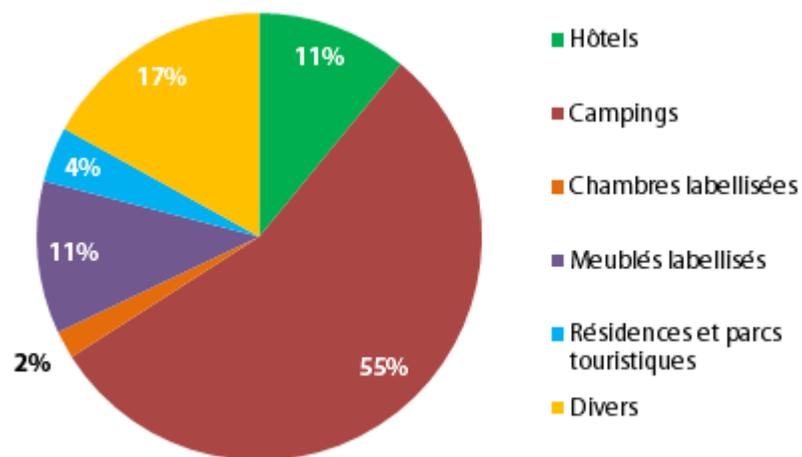
- Les campings (12 000 lits, 55 % de l'offre) représentent la majorité des lits touristiques²⁸ marchands,
- Les centres d'accueils divers, les auberges de jeunesse et centres corporatifs (*catégorie « divers » sur les graphiques ci-après*) représentent environ 3 800 lits touristiques dans le territoire, et constituent le second grand type d'hébergements.
- Les hôtels et les meublés labellisés²⁹ offrent chacun environ 2 400 lits touristiques.

²⁶ Hébergements non marchands : hébergement ne donnant pas lieu à une rémunération de la prestation offerte (ce sont essentiellement les résidences secondaires).

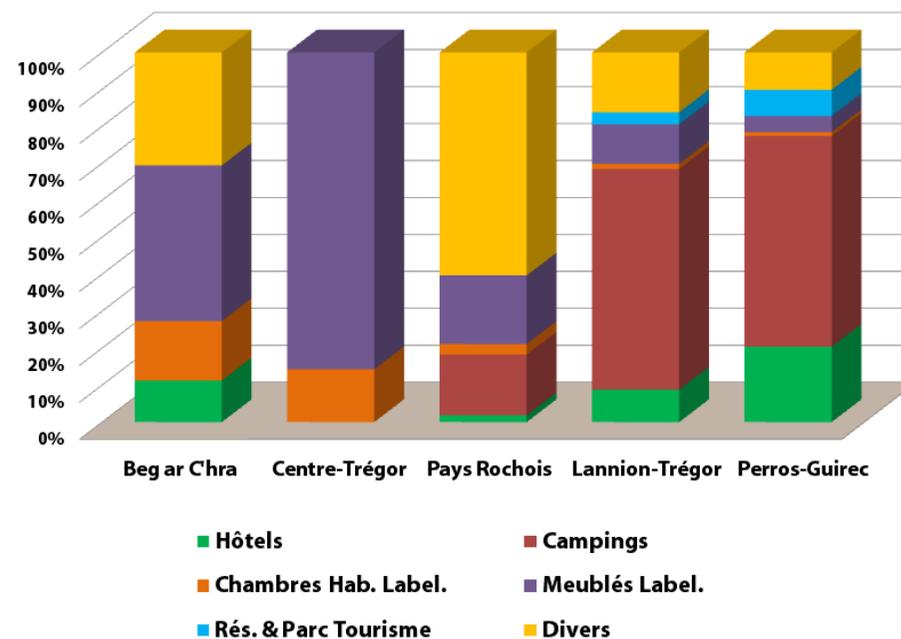
²⁷ Hébergements marchands : hébergement donnant lieu à une rémunération de la prestation offerte.

²⁸ Lit touristique : unité de mesure de l'offre touristique en hébergement, un lit = une personne susceptible d'être hébergée durant une nuit dans un établissement.

²⁹ Meublés labellisés : regroupement des lits dans les *Gîtes de France* et les meublés *Clévacances*.



La forme des hébergements marchands dans le Trégor en 2006
Source : Comité départemental du tourisme, 2007

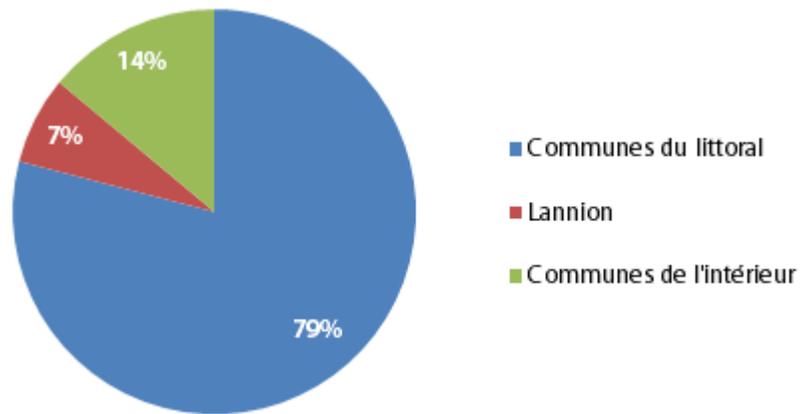


La répartition des formes d'hébergements marchands en 2006
Source : Comité départemental du tourisme, 2007

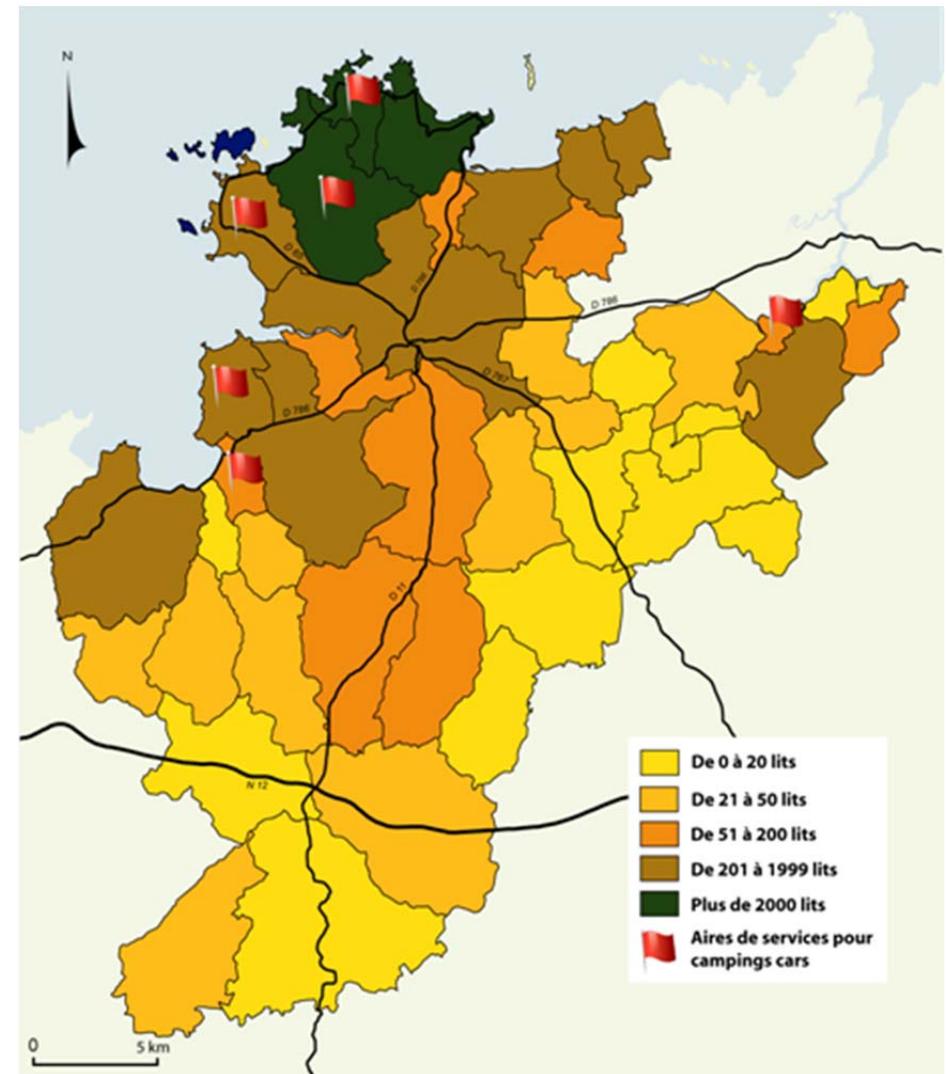
La prédominance de l'hébergement dans les campings correspond au caractère fortement saisonnier du tourisme actuellement pratiqué sur le territoire. Mais ces structures ne permettent pas d'accueillir un public important hors saison, pour des raisons climatiques. Pourtant, certains territoires réussissent à développer les séjours tout au long de l'année en améliorant leur parc d'hôtels et logements classiques en dur.

Sans surprise, le littoral dispose de la capacité d'accueil la plus développée et la plus variée, tandis que la densité est de moins en moins élevée du nord au sud. L'ensemble des communes du littoral concentrent 10 000 lits, alors que le reste du territoire n'en compte que 770. Notons que Perros-Guirec propose à elle seule 25 % de l'offre totale.

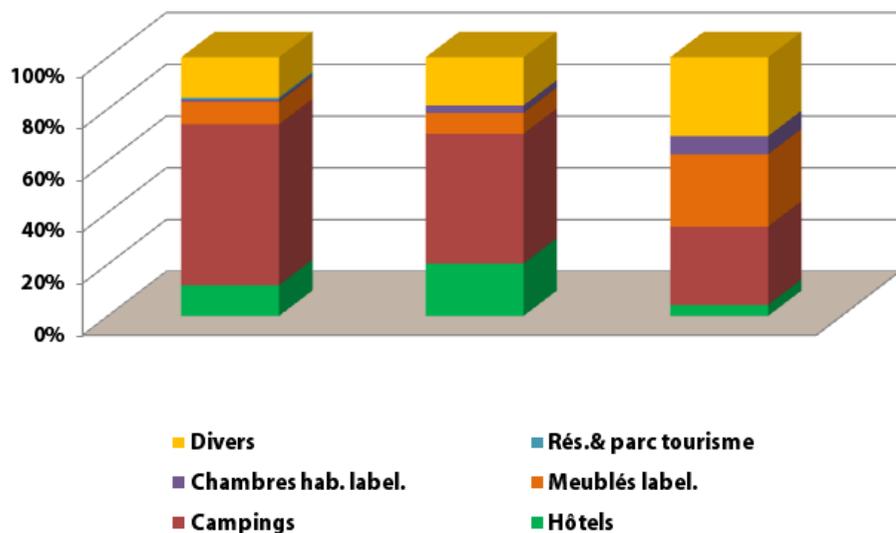
Cette quasi-absence d'offre dans le Trégor intérieur empêche tout développement touristique, et ne permet pas de valoriser les atouts de cet espace, dont la Vallée du Léguer constitue l'un des principaux fleurons.



La répartition des hébergements marchands dans le Trégor
Source : Comité départemental du tourisme, 2007



Capacité hébergement touristique des communes en 2007
Source : Comité départemental du tourisme, 2007

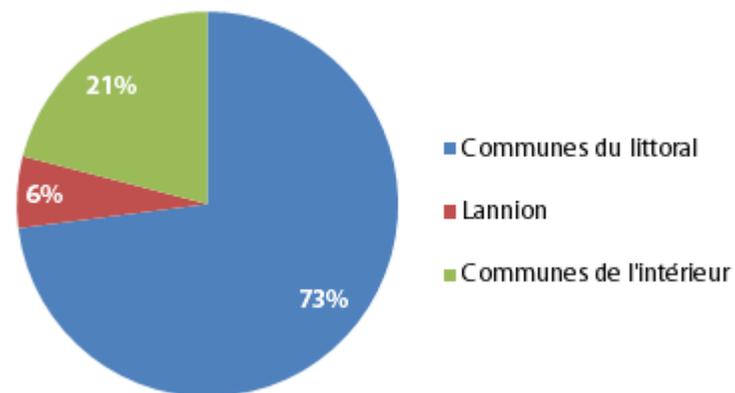


Répartition des hébergements touristiques marchands

Source : Comité départemental du tourisme, 2007

Les hébergements non marchands³⁰ :

Le littoral concentre la majeure partie des résidences secondaires du Trégor. Celles-ci lui assurent la fidélité de près de 70% de ses effectifs touristiques, mais ne génèrent pas de retombées directes en termes de loyers.



La répartition des hébergements non-marchands dans le Trégor

Source : Filocom 2003

³⁰ Note méthodologique : le nombre de lits dans les résidences secondaires est calculé en multipliant par cinq le nombre de résidences (méthode INSEE).

2.3.4. La fréquentation touristique dans le Trégor :

Le Trégor est fréquenté chaque année par plus d'un million de touristes. On les retrouve dans l'occupation des hébergements touristiques et dans la fréquentation de lieux particulièrement attractifs.

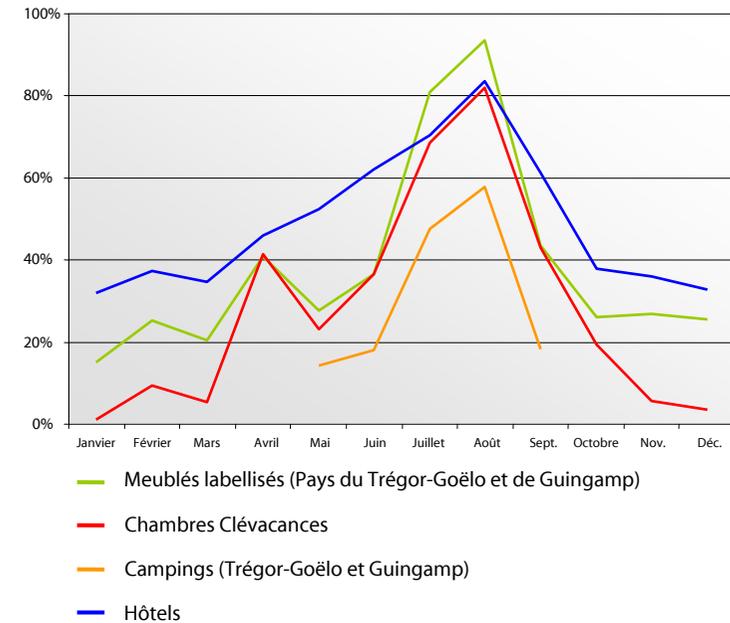
L'occupation des hébergements touristiques³¹ :

Afin de compléter l'analyse sur le tourisme dans le Trégor, il semblait important de coupler les informations sur l'offre en hébergement avec leur taux d'occupation. Cependant, il existe peu de données à l'échelle de notre zone d'étude.

Les gîtes de France ont enregistré en août 2006 un taux d'occupation de 100 %. En 2007, ceux situés dans les communes du littoral ont été loués vingt semaines en moyenne, tandis que les gîtes localisés à plus de dix kilomètres du littoral n'ont été loués que quatorze semaines³². D'après l'*Association des gîtes ruraux en Côtes-d'Armor*, les clients de ce type d'hébergement recherchent avant tout le calme et la tranquillité, afin de se reposer pendant leur séjour.

Les campings, bien que premiers hébergeurs du territoire, ont connu en 2007 un taux d'occupation moins élevé avec une fréquentation maximum de 57 % en août et une activité faible en septembre, avec seulement 18 % de taux d'occupation. La saisonnalité de l'activité est fortement marquée pour ce type d'hébergement qui est particulièrement tributaire des conditions climatiques.

La saisonnalité est moins marquée pour les hôtels. L'activité est plus répartie du fait notamment de la présence d'une clientèle d'affaires³³ tout au long de l'année.



L'occupation des hébergements marchands dans le Trégor en 2006

Source : Comité départemental du tourisme, 2007

³¹ Notons que beaucoup d'informations ne sont pas déclinées en-dessous du niveau départemental. Les données utilisées ont été obtenues auprès du Comité Départemental du Tourisme des Côtes-d'Armor, à travers les études réalisées par l'Observatoire du Tourisme et les données récoltées par l'INSEE en 2006.

³² Source : association des gîtes ruraux en Côtes-d'Armor, 2007.

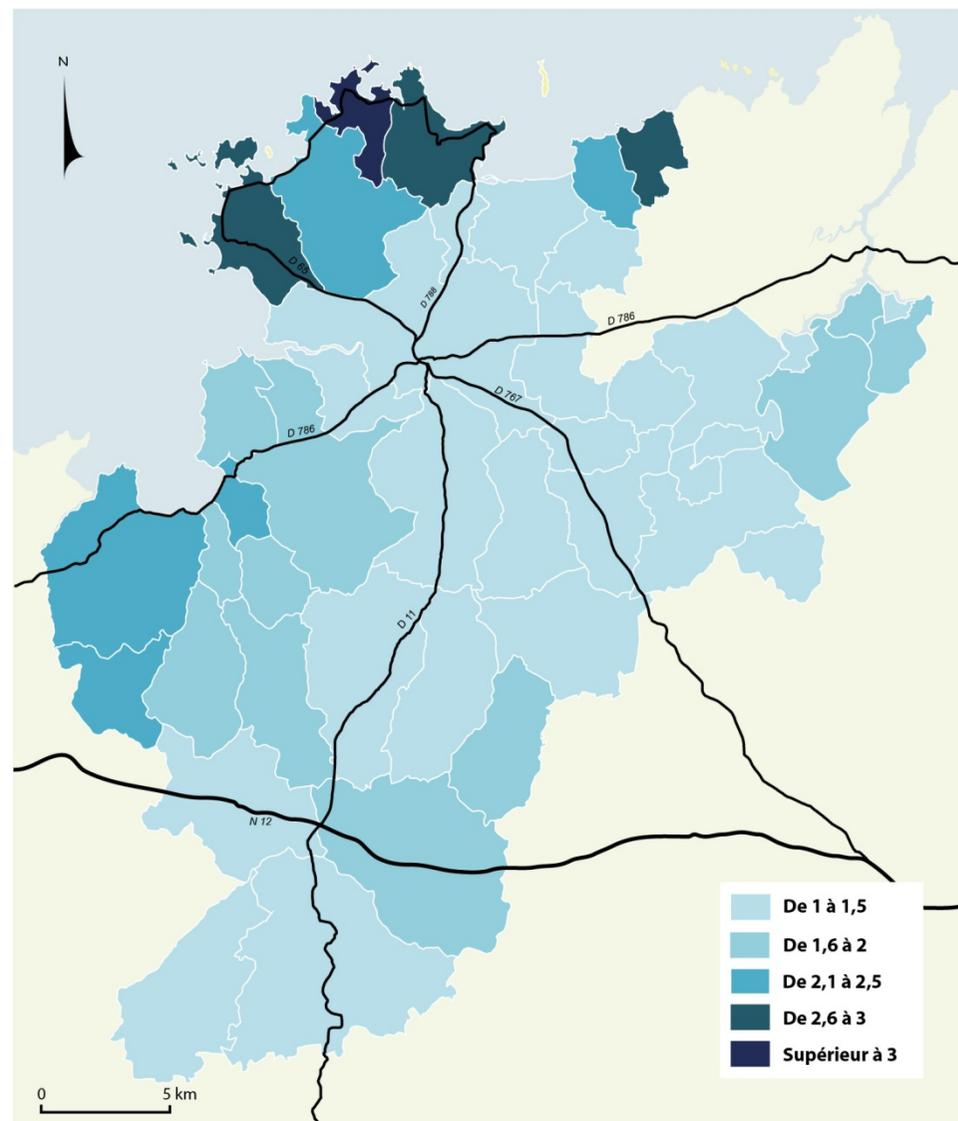
³³ Source : comité départemental du tourisme, 2007.

Le taux potentiel de multiplication de la population en saison est un indicateur de la pression touristique exercée sur les communes lorsque les hébergements ont un taux de remplissage proche de son maximum, c'est-à-dire pendant le pic de fréquentation estivale de la mi-juillet à la mi-août³⁴.

Il met en évidence que certaines communes du littoral voient leur population doubler : Trégastel compte 2 397 habitants³⁵ à l'année et avec un taux multiplicateur de 3,34 sa population estivale peut atteindre 8 007 résidents. De la même façon, Perros-Guirec qui compte 7 614 habitants à l'année peut enregistrer jusqu'à 19 580 résidents en été.

Si les retombées économiques sont très importantes, les coûts induits pour les Communes le sont aussi. Elles doivent dimensionner leurs équipements structurels sur la fourchette haute de population : stations d'épuration, traitement des déchets, services de secours et d'incendies, services de soins aux personnes, etc.

Notons enfin que le Trégor, comme beaucoup de territoires bretons, manque de structures d'accueil de groupes. Cette lacune est fortement pénalisante car elle exclue le territoire de nombreux circuits touristiques organisés par des tours opérateurs. Une initiative en la matière paraît nécessaire pour donner une ambition plus grande au développement touristique local.



Taux potentiel de multiplication de la population en saison touristique

Source : Comité départemental du tourisme, 2007

³⁴ Indicateur calculé de la façon suivante : (population résidente + nombre de lits touristiques marchands et non marchands) / population résidente.

³⁵ Données INSEE, 2007.

La fréquentation des sites :

Les sites touristiques remarquables du Trégor se concentrent principalement sur le littoral, qui abrite à la fois les pôles les plus nombreux et les plus importants en fréquentation. Pleumeur-Bodou, Trégastel et Perros-Guirec regroupent pas moins de sept sites d'activités touristiques majeurs.

Site d'activités :	Fréquentation 2006
Forum de Trégastel	140 000
Vedettes des Sept Iles	100 000
Cité des Télécoms	68 000
Village Gaulois	54 000
Aquarium marin	54 000
Planétarium de Bretagne	41 000
Station ornithologique de l'Île Grande	23 000
Centre de découverte du Son	14 000
L'Imagerie	14 000
Château de Rosanbo	10 000
Château de Tonquédec	8 500
Château de Kergrist	8 000
Chapelle des Ursulines de Lannion	3 500
Chapelle de Kerfons	2 800
Pavillon et église Loguivy	1 500
TOTAL pour ces 15 sites	542 300

La fréquentation des sites d'activités touristiques majeurs

Source : Comité départemental du tourisme, 2007

La moitié sud du territoire bénéficie beaucoup moins des retombées du tourisme, en partie à cause de l'absence de sites d'activités majeurs. Mais ce moindre engouement touristique ne semble pas être une fatalité. La réussite du *Centre de découverte du Son* à Cavan, créé en 1998, prouve que la présence immédiate du littoral n'est pas indispensable pour attirer les touristes. Le tourisme vert est même fortement monté en puissance depuis quelques années, auprès d'un public européen. Et l'arrière-pays regorge de paysages remarquables, comme la *Vallée du Léguer*.



L'Etang du Moulin neuf à Plounérin

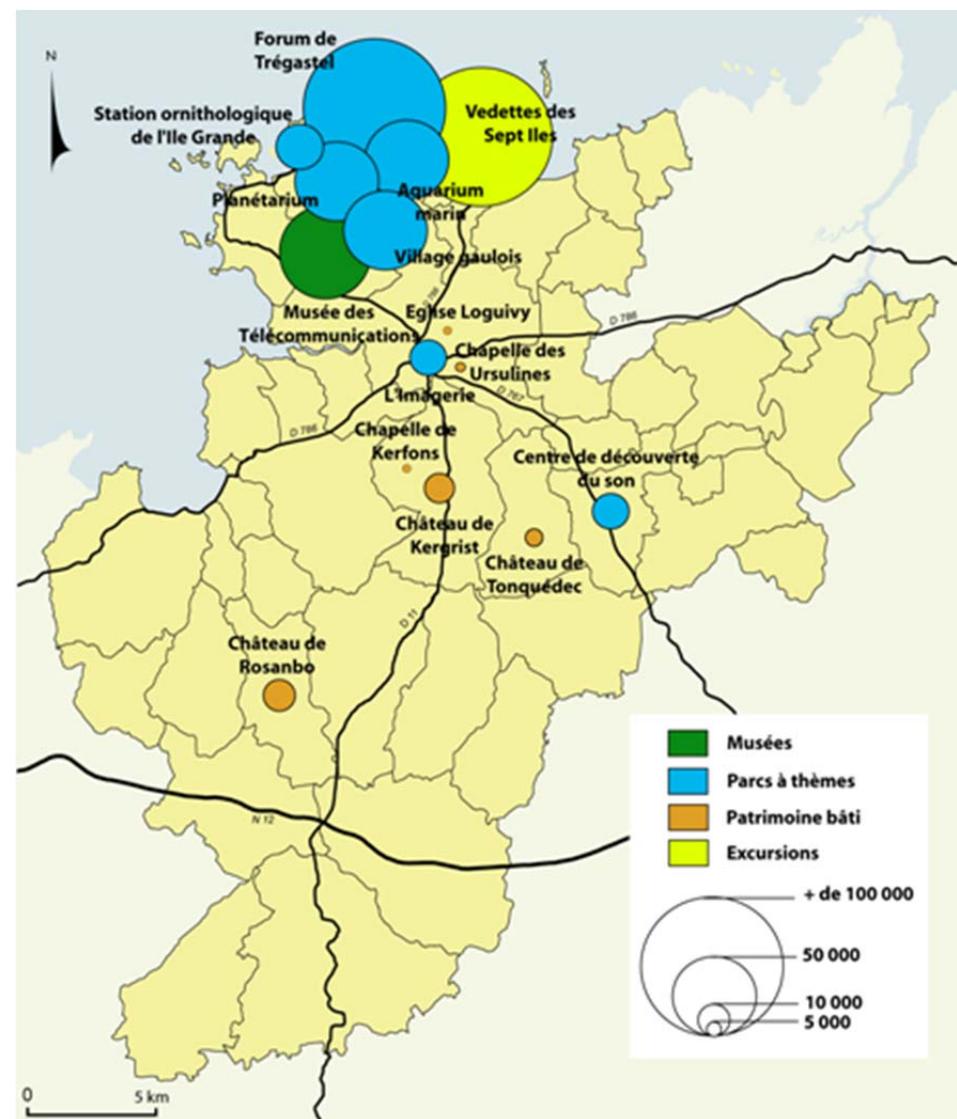
Source : Comité de bassin versant de la Lieue de Grève

La qualité des paysages est d'ailleurs le principal atout touristique du Trégor, puisque la fréquentation des sites naturels dépasse très largement celle des sites d'activités :

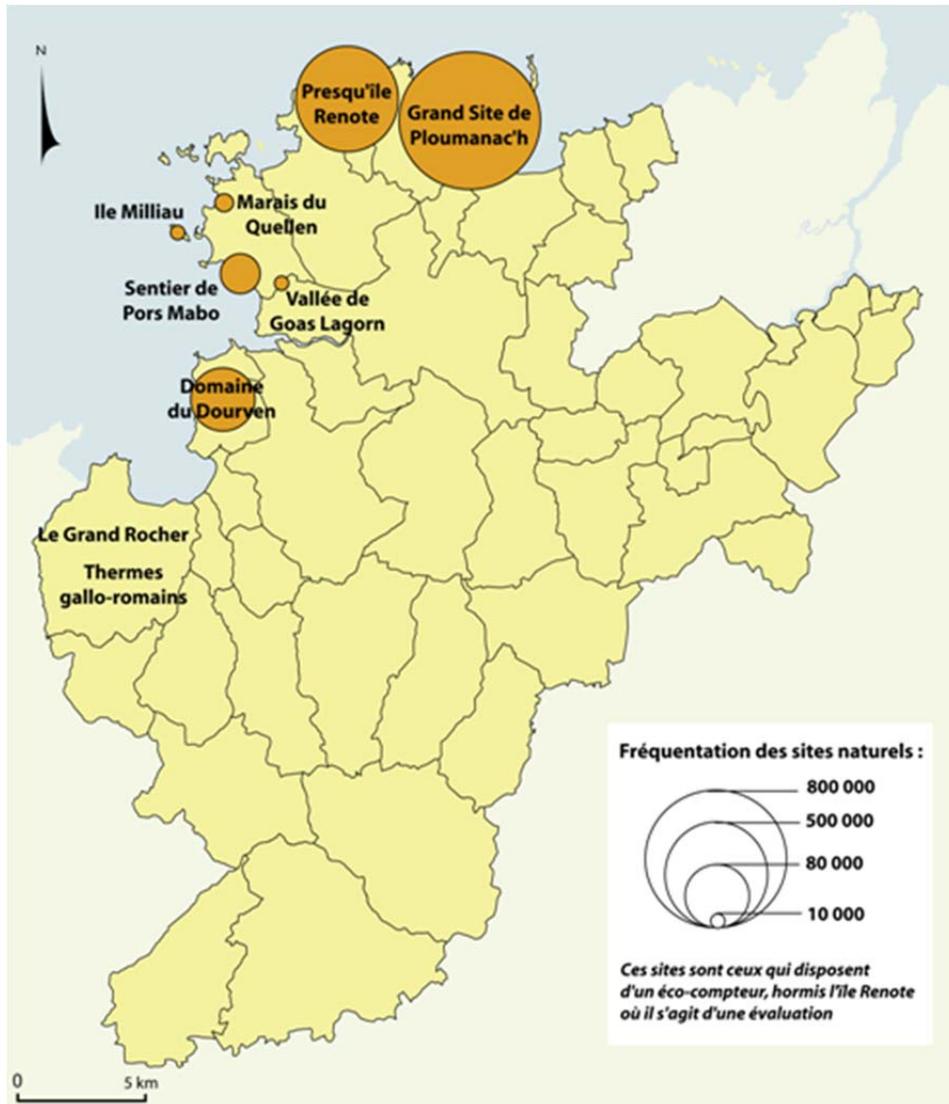
Sites naturels :	Fréquentation 2006
Grand site de Ploumanac'h (Perros-Guirec)	800 000
Presqu'île Renote (Trégastel)	500 000
Domaine du Douven (Trédrez-Locquémeau)	80 500
Sentier littoral à Pors Mabo	45 000
Marais du Quellen (Trébeurden)	15 294
L'île Milliau (Trébeurden)	10 000
Vallée de Goas Lagorn (Lannion, Trébeurden)	10 000
Le Grand Rocher (Plestin-les-Grèves)	A venir
Les Thermes gallo-romains (Plestin-les-Grèves)	A venir
TOTAL pour ces 9 sites	1 460 794

La fréquentation des sites naturels majeurs et disposant d'un comptage
Source : Département des Côtes d'Armor, 2007

Cela montre l'importance de la prise en compte des paysages dans les choix d'aménagement. Ils constituent une richesse économique en soi, sans générer de coûts importants.



La fréquentation des sites d'activités touristiques en 2006
Source : Comité départemental du tourisme, 2007



La fréquentation des sites naturels en 2007
 Source : Département des Côtes d'Armor, 2008

2.3.5. L'organisation du développement touristique :

Le Trégor ne manque donc pas d'atouts pour le tourisme : hébergements, sites remarquables, attractions saisonnières, etc. Il reste cependant à les valoriser.

Le développement touristique est accompagné par plusieurs acteurs qui interviennent sur la valorisation de l'image du territoire, sur l'organisation des produits touristiques, sur l'amélioration quantitative et qualitative de l'hébergement et sur l'orientation des touristes.

La planification stratégique :

Le *Code du tourisme* confie à la Région la planification des objectifs et des voies du développement touristique. C'est à ce titre que la Région Bretagne a adopté un *Schéma régional de développement du tourisme* pour la période 2008-2010, qui fixe trois priorités :

- Réussir un rééquilibrage territorial et saisonnier du tourisme pour partager les ressources du tourisme et maintenir la qualité paysagère bretonne,
- Moderniser l'offre et les services pour répondre aux exigences croissantes des touristes,
- Organiser une nouvelle gouvernance pour que tous les acteurs contribuent de façon ordonnée au développement touristique.

Ces trois axes stratégiques sont déclinés en actions concrètes. La Région contractualise avec les différents acteurs du tourisme pour les mettre en œuvre.

Afin d'accompagner ce travail de planification, la Région est chargée de la collecte et du traitement des données relatives au tourisme. En Bretagne, ce travail est réalisé conjointement par les acteurs du tourisme au sein du réseau *MORGOAT*.

La promotion du territoire :

La principale planche d'appel pour les touristes extérieurs est l'image de la Bretagne. Cette réalité est actée par toutes les études, et oriente les efforts de communication des acteurs du tourisme.

La Région organise un *Comité régional du tourisme*, composé de l'ensemble des acteurs de la filière. Celui-ci coordonne et réalise des actions de promotion avec les *Comités départementaux du tourisme*, créés à l'initiative des Départements sur le même modèle. Il intervient également dans la commercialisation des produits et l'assistance aux Collectivités locales désireuses de développer des projets dans la filière.

A un niveau plus local, les Communes et leurs groupements cherchent à valoriser leur territoire par des actions de communication souvent déléguées à des *offices de tourisme* dans les territoires les plus touristiques, et dans le Trégor au *Pays touristique du Trégor-Goëlo*. Cet organisme structure une politique de communication et favorise la mise en relation des touristes et des hébergeurs du territoire.

La construction des produits touristiques :

Les produits touristiques proposés dans le Trégor sont issus de l'initiative privée (*Cité des Télécoms* de Pleumeur-Bodou) mais plus fréquemment de la volonté des Collectivités, via les Offices de tourisme. Ceux-ci assurent l'élaboration des excursions et activités, l'exploitation d'installations spécifiques, l'animation de services et de manifestations, et l'orientation des touristes.

Dans le Trégor, deux grands pôles se sont organisés :

- Les six Offices de tourisme de la Côte de Granit rose se sont organisés en association,
- En 2010, les Offices du tourisme de *la Lieue de Grève* et de *la Baie de Lannion* ont été regroupés au sein d'un Etablissement public industriel et commercial unique, sous l'autorité de Lannion-Trégor Agglomération. Cette nouvelle organisation a pour but de renforcer les mutualisations de moyens et de savoir-faire.

A côté de ces deux grands ensembles géographiques, des initiatives plus petites sont prises :

- Trévou-Tréguignec et La Roche Derrien proposent chacune un Syndicat d'initiative, structures plus petites que les Offices de tourisme et moins ambitieuses en matière d'animation,
- Plouaret et Trédrez-Locquémeau disposent d'un *Point I*.

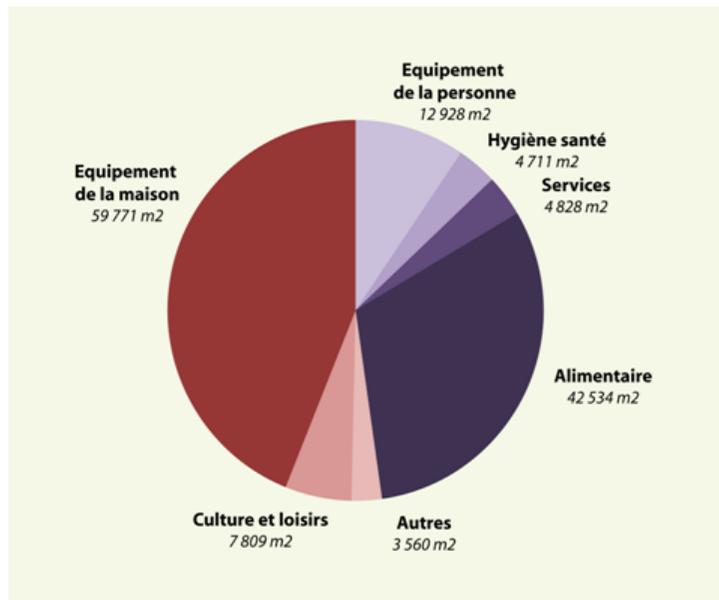
L'absence de grand pôle structuré dans le sud et à l'est parait un obstacle à la valorisation touristique du patrimoine de cet espace. La qualité des sites naturels, la pratique des sports de plein air qu'ils permettent, constituent pourtant des atouts qui répondent aux attentes des touristes des Côtes d'Armor.

Le *Pays touristique du Trégor-Goëlo* complète cette organisation locale, en intervenant dans cinq domaines :

- Le développement de l'offre touristique, notamment des hébergements, à partir de conseils aux porteurs de projets,
- L'élaboration de produits touristiques et d'animations périodiques,
- La coordination des acteurs locaux,
- La valorisation générale du territoire,
- La formation des acteurs.

2.4. Le commerce :

Le Trégor se distingue par l'importance de son secteur de l'équipement de la maison, qui représente près de 44 % de la surface de vente globale. Le secteur alimentaire constitue sans surprise la seconde activité (31 %) tandis que les autres secteurs s'équilibrent.



La part des secteurs par surfaces de vente
 Source : Chambre de Commerce et d'Industrie, 2008

Le territoire présente la seconde particularité d'accueillir une grande partie de son appareil commercial à Lannion et sur la Côte de Granit Rose, là où réside la plus grande part de sa population, résidente et estivale. L'offre suit la demande mais agit aussi en facteur d'attractivité pour cette partie du territoire.

Pour analyser les comportements commerciaux des Trégorois, il a paru pertinent de distinguer huit bassins de consommation, qui reflètent la diversité des habitudes des ménages :

Bassin de consommation	Communes concernées	Pop° 2006
Côte de Granit rose	Perros-Guirec, Pleumeur-Bodou, Saint-Quay-Perros, Trébeurden, Trégastel	18 900 (24 %)
Couronne de Lannion Est	Kermaria-Sulard, Louannec, Rospez, Trélévern, Trévou-Tréguignec	8 177 (10,4 %)
Couronne de Lannion Sud	Ploubezre, Ploulec'h, Ploumilliau, Trédrez-Locquémeau	8 383 (10,7 %)
Lannion Ville	Lannion	19 459 (24,8 %)
Bassin de vie de Plestin-les-Grèves	Plestin-les-Grèves, Plouzélambre, Plufur, Saint-Michel-en-Grève, Tréduder, Trémel	5 413 (6,89 %)
Centre-Trégor	Berhet-Confort, Caouënnec-Lanvézéac, Cavan, Coatascorn, Pluzunet, Prat, Quemperven, Tonquédec	6 159 (7,84 %)
Pays Rochois	Hengoat, Langoat, La Roche-Derrien, Mantallot, Pommerit-Jaudy, Pouldouran, Troguéry	4 201 (5,35 %)
Beg ar C'hra	Lanvellec, Le Vieux Marché, Loguivy-Plougras, Plouaret, Plougras, Plounérin, Plounévez-Moëdec, Trégrom	7 844 (10 %)

Les bassins de consommation dans le Trégor
 Source : C.C.I. des Côtes d'Armor, 2010

2.4.1. L'offre et le comportement d'achat des ménages :

Les pôles commerciaux privilégiés par les ménages pour leurs achats fournissent une première série d'indications sur la satisfaction des besoins et attentes de la population. Ils montrent également que le territoire sait proposer la plupart des aménités commerciales à proximité des habitants, ce qui permet de maîtriser les déplacements.

Tous secteurs confondus, il est à remarquer que les bassins ne sont pas toujours le lieu principal de consommation de leurs habitants. Trois types de territoires se distinguent :

- Les volages :

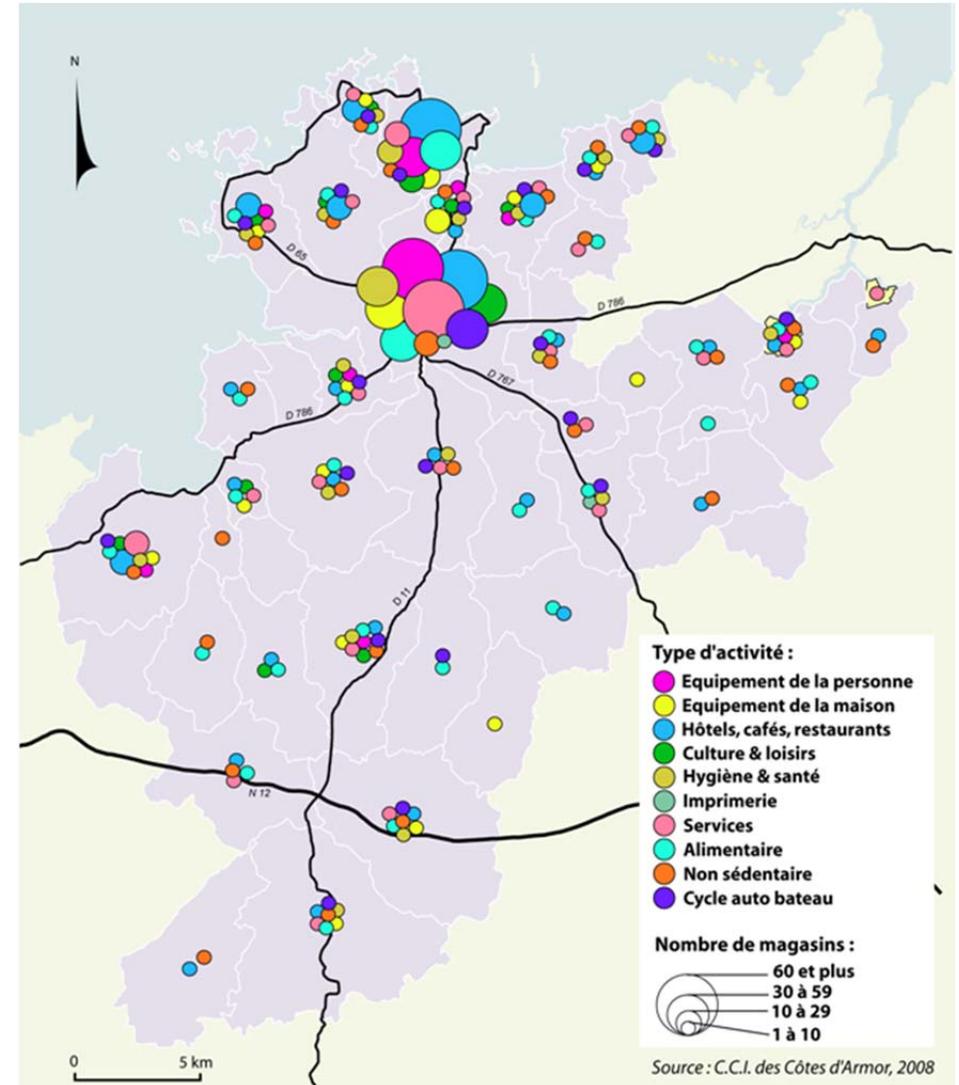
Les habitants du Centre-Trégor y réalisent peu d'achats, et fréquentent plutôt les commerces situés dans les cantons de Lannion (47,9 %) et de Bégard (23,9 %), de même que les habitants du Pays Rochois dont les habitudes vont vers les cantons de Tréguier (31,4 %) et de Lannion (29 %). Ces deux territoires constituent les espaces du Trégor qui fixent le moins leur population.

- Les fidèles :

Les habitants de Lannion (83,2 %) et de ses couronnes Sud (77,7 %) et Est (58,3 %) fréquentent très majoritairement les commerces du canton de Lannion. Les ménages qui résident sur la Côte de granit rose utilisent quant à eux principalement les magasins situés dans les cantons de Perros-Guirec (49,9 %) et de Lannion (41 %). Dans cet ensemble de communes, les consommateurs paraissent trouver des réponses à la plupart de leurs attentes.

- Les éclectiques :

Les habitants de Beg ar C'hra et du bassin de vie de Plestin-les-Grèves choisissent quant à eux de privilégier leur canton de résidence mais avec des polarités secondaires fortes. 31,2 % des ménages de Beg ar C'hra consomment dans le canton de Plouaret, avec deux autres territoires d'achats importants, le canton de Lannion (23,9 %) et le Finistère (13,1 %). Les ménages du bassin de vie de Plestin-les-Grèves consomment pour 55,7 % dans les magasins du canton, et pour 22,8 % dans le canton de Lannion et pour 8,9 % dans le Finistère.



Les établissements de commerce par grands secteurs

Source : Chambre de Commerce et d'Industrie, 2008

Ces différences de comportements d'achats doivent bien sûr à la qualité et à la diversité de l'offre commerciale locale. Mais elles traduisent également le rôle prépondérant du réseau routier. Les consommateurs du Centre-Trégor se déplacent le long de la R.D. 767, vers les pôles de Lannion et Bégard, ceux de Beg ar C'hra le long de la R.D. 11 et de la R.N. 12. La route agit en atout de développement commercial pour les villes dont l'offre est importante, mais en facteur d'évasion pour les autres.

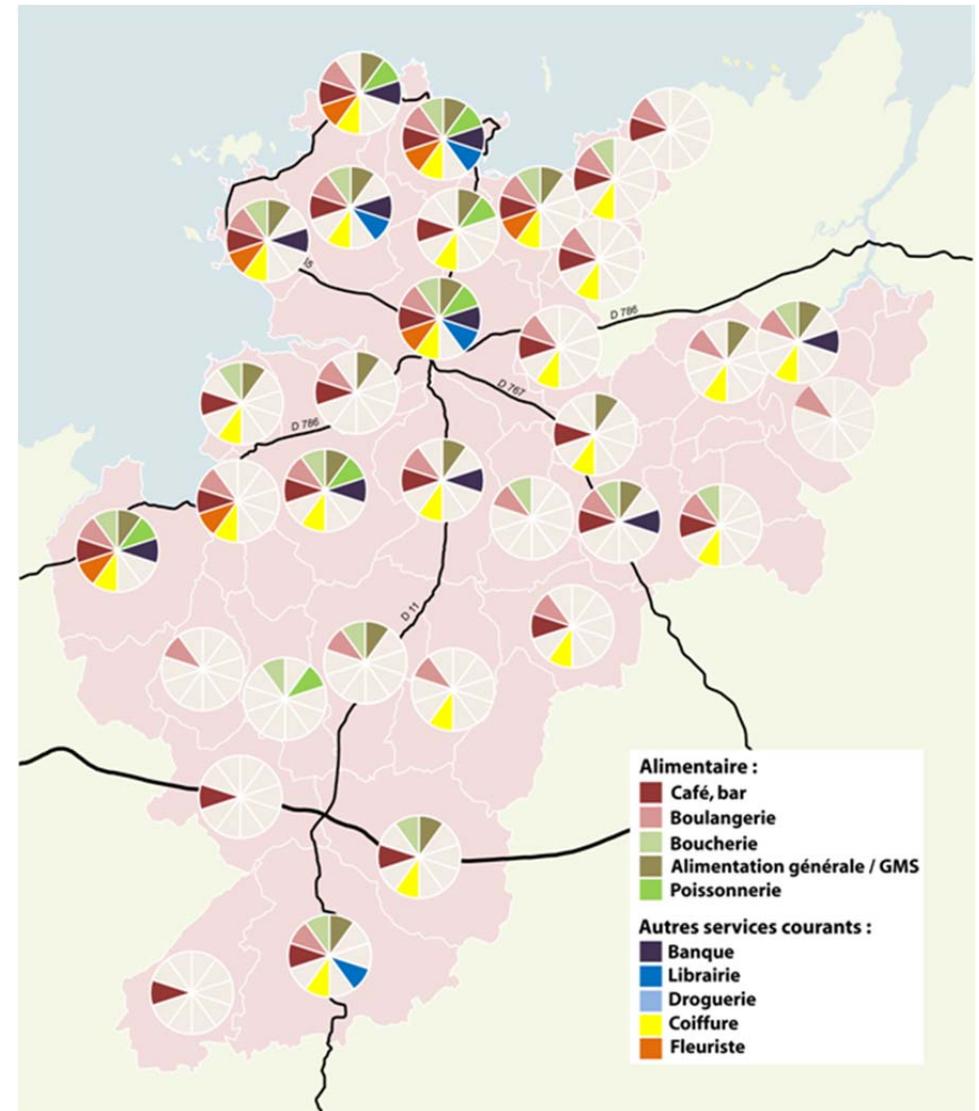
Le canton de Lannion est privilégié par les ménages pour presque tous les types de produits anomaux. Cela est relativement logique car la capitale trégoroise est située au cœur d'un bassin de consommation élargi, ce que recherchent les enseignes. Pour les achats courants, les pôles secondaires structurants proposent des magasins variés mais l'offre demeure par endroit incomplète.

Les achats alimentaires et de proximité :

Ces achats sont particulièrement importants car ils sont ceux qui font vivre les plus petites communes et aussi ceux qui génèrent le plus grand nombre de déplacements. Leur présence à proximité des habitants est à rechercher.

On retrouve pour ces produits les grandes caractéristiques générales décrites précédemment :

- Les magasins du Centre-Trégor et du Pays Rochois sont peu utilisés par leurs habitants. 43,5 % des ménages du Centre-Trégor préfèrent ceux situés dans le canton de Lannion pour leurs achats alimentaires et 42,7 % pour les autres services de proximité. Les magasins des cantons de La Roche-Derrien (22,1 % en alimentaire) et de Bégard (19,5 %) arrivent loin derrière. Les ménages du Pays Rochois plébiscitent quant à eux les magasins des cantons de Tréguier (49,4 %) et de Lannion (21,5 %) pour l'alimentaire. Ceux du canton de La Roche-Derrien ne représentent que 8,6 % des achats. Mais pour les autres services de proximité, les commerces du canton pèsent tout de même 54,9 % des ménages.
- Les ménages de Lannion (92 %) et de ses couronnes Est (58,7 %) et Sud (84,8 %) consomment principalement dans le canton de Lannion, pour les achats alimentaires. Les ménages de la Côte de granit rose consomment à 60,6 % dans le canton de Perros-Guirec et à 34,8 % dans celui de Lannion. Ces espaces forment un bassin homogène et qui utilise très peu l'offre des territoires voisins.



La présence des fonctions commerciales les plus courantes

Source : Chambre de Commerce et d'Industrie, 2008

- Les ménages du bassin de vie de Plestin-les-Grèves, éclectiques sur les biens anomaux, privilégient fortement le canton de Plestin-les-Grèves pour leurs achats alimentaires (77 %), le canton de Lannion n'étant choisi que par 11 % des habitants. Pour les autres services de proximité, la situation est identique avec 74,9 % des achats dans le canton.
- Pour les ménages de Beg ar C'hra, on retrouve les trois grandes zones de consommation générale pour les biens alimentaires : canton de Plouaret (37,5 %), de Lannion (18,6 %) et Finistère (11,9 %). Pour les autres services de proximité, le canton de Plouaret est préféré par 52,8 % des ménages.

L'offre commerciale explique pour partie ces comportements des ménages. Les bassins dans lesquels les habitants achètent au plus près leurs biens alimentaires sont aussi ceux qui disposent d'une offre complète. Et ils ne sont pas nombreux :

- Quatre communes disposent des cinq commerces courants : Lannion, Perros-Guirec, Plestin-les-Grèves et Ploumilliau. Dans les cas de Lannion et surtout de Perros-Guirec, le nombre de magasins est même très au dessus des moyennes nationales et régionales.
- Seize communes disposent des magasins nécessaires pour se procurer les produits d'alimentation générale : Caouënnec-Lanvézéac, Cavan, Langoat, Lanvellec, Loguivy-Plougras, Louannec, Pleumeur-Bodou, Plouaret, Ploubezre, Ploulec'h, Plounévez-Moëdec, La Roche-Derrien, Saint-Quay-Perros, Trébeurden, Trédrez-Locquémeau, et Trégastel.

Les communes qui ne disposent pas de tous les commerces alimentaires se situent toutes à proximité d'une commune équipée, à l'intérieur du territoire ou à l'extérieur. Les communes de Tréguier, Penvénan, et Bégard proposent en effet un appareil commercial que beaucoup d'habitants du Trégor fréquentent.

Pour les autres commerces courants, on constate une forte concentration au nord. Presque toutes les communes de cet espace possèdent au moins un de ces services, et lorsque l'un d'eux est manquant, la densité du maillage assure à la population un accès proche et rapide dans une commune voisine.

Le territoire présente un niveau d'équipement élevé, hormis quelques faiblesses :

- Il ne dispose que de sept librairies, dont quatre sont concentrées à Lannion.
- Il ne dispose d'aucune droguerie, ces produits étant accessibles uniquement dans les grandes et moyennes surfaces.
- Dans la moitié sud, ces commerces sont très rares. Aucune commune ne dispose d'une banque au sud de Plestin-les-Grèves, Ploubezre et Cavan. Aucune commune ne propose de salon de coiffure au sud de Tonquédec.



L'équipement de la personne :

Les ménages trégorois s'habillent et achètent les autres types d'accessoires d'équipement de la personne (bijouterie, parfumerie, etc.) principalement dans le canton de Lannion, dont l'influence s'exerce sur les ménages de tous les bassins :

- De Lannion (vêtements 71,4 % / autres accessoires 76,5 %),
- De la Côte de Granit Rose (56,4 % / 50,5 %),
- De la couronne Est (69,1 % / 63,2 %),
- De la couronne Sud (72,6 % / 78,9 %),
- Du Centre-Trégor (57,9 % / 65,1 %),
- Du bassin de vie de Plestin-les-Grèves (46,3 % / 45,6 %),
- Du Pays Rochois (45,3 % / 40,5 %).
- De Beg ar C'hra (42,9 % / 38,6 %),

Les ménages de la Côte de Granit Rose utilisent un peu les magasins de leur canton (26,4 % / 42,6 %), mais partout ailleurs l'influence de Lannion est prépondérante. La vente à distance prend une part désormais importante dans ces achats, dépassant les 10 % dans les bassins de Plestin-les-Grèves, du Pays Rochois et sur la ville de Lannion.

L'ameublement et la décoration d'intérieur :

Ce secteur bénéficie depuis plusieurs années d'un regain d'intérêt du consommateur, soucieux de son confort intérieur. Comme pour l'équipement de la personne, les magasins du canton de Lannion emportent la préférence des ménages de tous les bassins :

- De Lannion (72,6 %),
- De la Côte de Granit Rose (61,7 %),
- De la couronne Est (59,6 %),
- De la couronne Sud (69,8 %),
- Du Centre-Trégor (55,7 %),
- Du bassin de vie de Plestin-les-Grèves (44,2 %),
- Du Pays Rochois (53,9 %).
- De Beg ar C'hra (34,7 %),

Malgré cette prépondérance, quelques bassins secondaires se détachent :

- 24 % des ménages de Beg ar C'hra achètent dans le canton de Plouaret,
- 13 % des ménages du Pays Rochois préfèrent le canton de Tréguier,
- 21,2 % des ménages du bassin de Plestin-les-Grèves fréquentent principalement les magasins du canton de Plestin-les-Grèves,
- 15,7 % des ménages de la Côte de Granit Rose fréquentent les magasins du canton de Perros-Guirec.

Le recours aux magasins de l'agglomération brestoise était marginal à l'époque de cette enquête. Mais l'ouverture en mars 2008 d'un important magasin de l'enseigne d'ameublement Ikéa a vraisemblablement modifié certains comportements d'achat.



Le bricolage et le jardinage :

Les secteurs du bricolage et du jardinage ont connu une forte croissance depuis une quinzaine d'années. Les pôles commerciaux proposant des offres en la matière sont plus rares que dans les autres secteurs.

Les commerces du canton de Lannion ont les faveurs de nombreux ménages trégorois :

- ceux de la Côte de Granit Rose (75,5 %), alors qu'ils ne préfèrent les magasins du canton que pour 19,3 % d'entre eux,
- de la ville de Lannion (91,9 %),
- de la couronne Est de Lannion (83,7 %),
- de la couronne Sud (90,9 %),
- du Pays Rochois (33,2 %), mais 32,2 % privilégient le canton de Tréguier,
- de Beg ar C'hra (31,2 %), avec 26,4 % qui utilisent d'abord les commerces finistériens pour ce type d'achats.

Les ménages du Centre-Trégor sont moins exclusifs. S'ils sont 38,4 % à privilégier les magasins du canton de Lannion, ils sont aussi 26,1 % à préférer Bégard et 11,5 % Langueux.

Les ménages du bassin de Plestin-les-Grèves quant à eux utilisent prioritairement les magasins locaux (32,7 %), mais aussi ceux du canton de Lannion (30,4 %) et du Finistère (22,2 %).

Le sport :

Les achats de produits dédiés à la pratique du sport sont plutôt réalisés dans les communes du canton de Perros-Guirec. Cet espace obtient les faveurs des ménages :

- Du Pays Rochois (36,5 %),
- De la couronne Sud de Lannion (66 %),
- De la couronne Est (46,3 %),
- Des Lannionais (51,4 %),
- De la Côte de Granit Rose (65,2 %).

Dans les autres bassins, les ménages utilisent les magasins des cantons de Lannion et de Perros-Guirec :

- Les ménages du Centre-Trégor sont 39,6 % à utiliser ceux du canton de Lannion et 20,2 % ceux du canton de Perros-Guirec,
- Les ménages du bassin de Plestin-les-Grèves sont partagés (39,1 % / 32,3 %),
- Les ménages de Beg ar C'hra recourent aussi aux deux cantons (29,1 % / 24 %).

Les Trégorois utilisent de façon très importante ce pôle Lannion-Perros-Guirec. Le seul autre pôle significatif est situé dans le Finistère. 21,5 % des ménages de Beg ar C'hra le privilégient.

La Culture et les loisirs :

Les ménages trégorois privilégient les magasins du canton de Lannion, quel que soit leur espace de résidence :

- Plestin-les-Grèves (43,7 %),
- Beg ar C'hra (45,3 %),
- la couronne Est de Lannion (64 %),
- la couronne Sud (81,9 %),
- la ville de Lannion (81,1 %),
- la Côte de granit (63,2 %),
- le Pays Rochois (50,7 %), en utilisant beaucoup moins le canton de Tréguier (10 %) que pour d'autres produits,
- le Centre-Trégor (57,2 %).

Pour ces achats, la vente à distance apparait comme le second pourvoyeur, culminant à 19,3 % dans le Pays Rochois et à 16,5 % sur la couronne Est de Lannion. L'absence de magasin à proximité immédiate du domicile parait déclencher plus facilement pour ces produits un achat via internet ou un réseau de vente par correspondance.



Un appareil commercial trop concentré ?

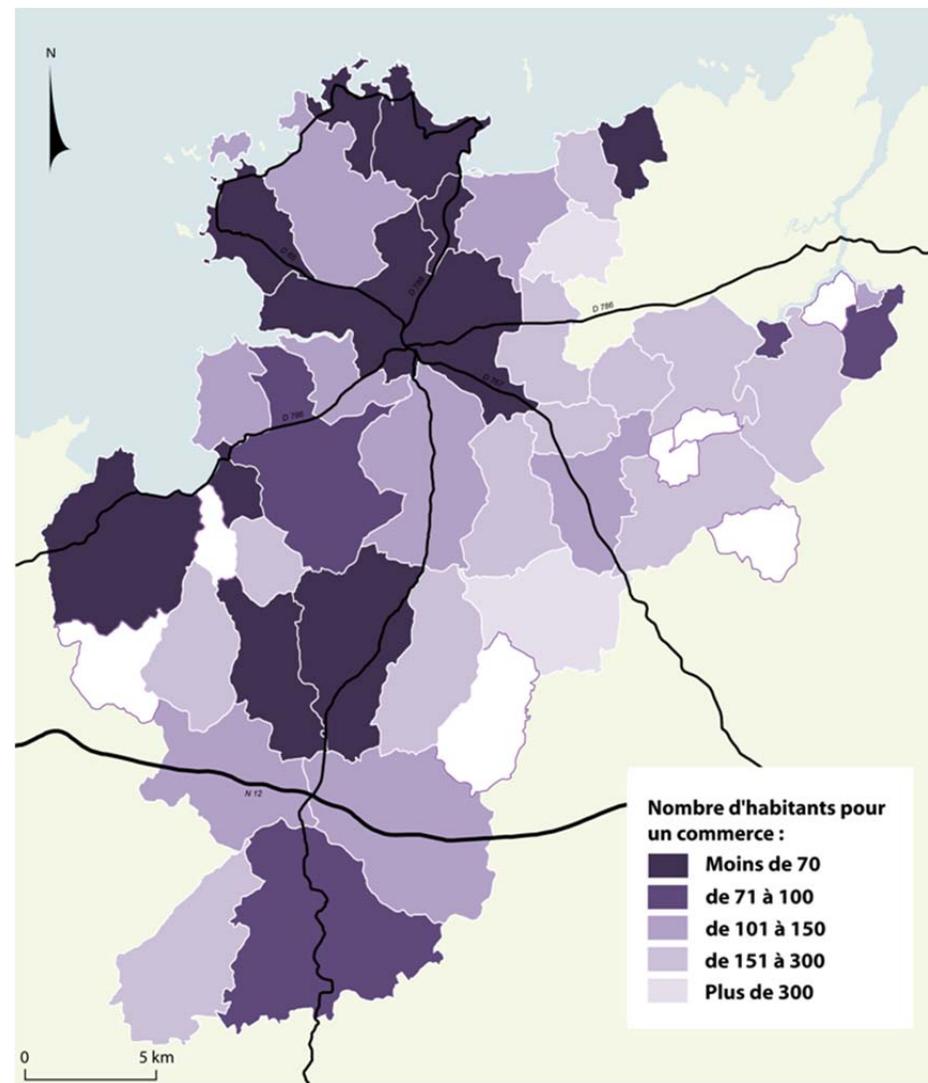
L'appareil commercial trégorois est largement concentré sur Lannion et la Côte de Granite Rose. L'axe Lannion - Saint-Quay Perros - Perros-Guirec constitue un pôle d'attraction très important dans le territoire et même au-delà :

- Sur les 137 magasins du secteur de l'équipement de la personne, 120 sont installés sur ces trois communes et seulement 17 en dehors (7 à Plestin-les-Grèves, 4 à Plouaret, 3 à Ploulec'h, 1 à La Roche Derrien, 1 à Louannec, 1 à Trébeurden). Ce secteur rayonne au-delà du Trégor.
- Dans le secteur de l'équipement de la maison, cet axe concentre 86 des 111 magasins. Plestin-les-Grèves (5 magasins), Plouaret (4), Ploulec'h (3) et Saint-Michel-en-Grève (2) constituent des pôles secondaires, et dix communes disposent d'un magasin unique.
- Dans le secteur de la Culture et des Loisirs, les trois communes réunissent 62 des 76 magasins. Sept autres sont implantés sur le littoral nord : Trégastel (3), Trébeurden (2), Louannec (1) et Pleumeur-Bodou (1). La partie sud dispose d'une offre assez bien répartie : Plestin-les-Grèves (2), Plouaret (2), Lanvellec (1), Ploulec'h (1), Saint-Michel-en-Grève (1). La partie nord-est est en revanche complètement dépourvue de magasin.
- 85 des 174 entreprises du secteur de l'alimentaire sont situées sur l'axe, même si chaque partie du territoire dispose d'un accès relativement rapide à un magasin d'alimentation générale.

Cette concentration doit toutefois être nuancée :

- Elle coïncide avec la forte concentration de la population sur cet espace, qui plus est renforcée en période estivale par la fréquentation touristique. L'analyse des potentiels de dépenses des ménages, présentée plus loin, confirme ce constat. La densité commerciale, qui rapporte le nombre d'établissements à la population résidente, permet de se faire une idée plus juste du déséquilibre. Elle montre que d'autres pôles comme Plestin-les-Grèves, Plouaret ou La Roche-Derrien présentent une densité assez comparable.
- Beaucoup de grandes enseignes nationales ont choisi Lannion pour sa position centrale au cœur d'un réseau routier structurant, et ne se seraient probablement pas installées ailleurs.
- Certaines activités sont présentes sur la Côte de Granite Rose car elles dépendent du tourisme. Parmi les 346 entreprises du secteur des cafés, hôtels et restaurants que comprend le Trégor, 155 se situent dans les seules communes de Perros-Guirec (87), Trébeurden (29), Trégastel (26) et Pleumeur-Bodou (13). Lannion en propose 83, et 38 établissements se sont implantés sur la Lieue de Grève, répondant à la même logique touristique : à Plestin-les-Grèves (16), Ploumilliau (9), Trédrez-Loquémeau (6), Saint-Michel-en-Grève (4) et Ploulec'h (3). Notons que Perros-Guirec présente une densité commerciale très rare, avec 35 habitants pour un commerce. Cela illustre la valeur ajoutée du tourisme.
- De nombreuses activités d'utilisation fréquente ne font pas l'objet d'une concentration si importante. Les 114 magasins d'hygiène et de santé sont ainsi répartis dans dix-neuf communes différentes, et dans tous les points du territoire. Les 176 activités de services sont présentes elles aussi sur tout le territoire, même si le nord-est ne compte que deux entreprises (Cavan et Langoat). Les 104 entreprises du secteur Cycle, automobile et bateaux sont dispersées sur 21 communes, et partout dans le territoire.

Notons enfin que 76 entreprises non-sédentaires sont enregistrées dans le Trégor. Elles sont rattachées à 28 communes différentes, dont une majorité sont rurales.



La densité commerciale dans les communes
Source : Chambre de Commerce et d'Industrie, 2008

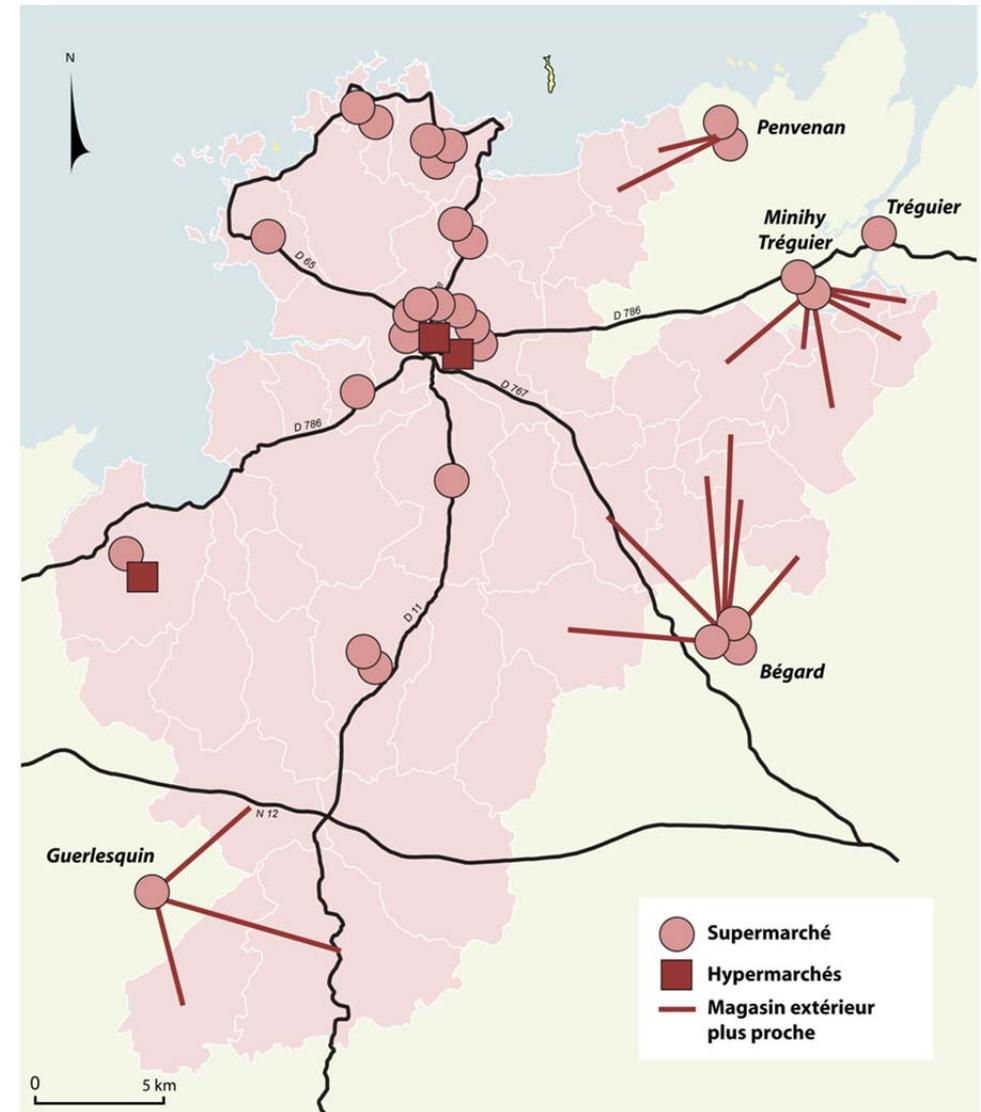
2.4.2. Les formats de magasins fréquentés :

Les Trégorois utilisent de façon plus importante la grande distribution (69 %) que le petit commerce (24 %). Ce constat vaut à la fois pour les produits alimentaires et pour les autres.

Pour leurs achats alimentaires, ils ne sont que 19 % à préférer le petit commerce et 76 % à utiliser des grands formats. Le marché représente quant à lui 4 % de la fréquentation. Notons que ces chiffres varient selon les espaces. Dans le Pays Rochois, la fréquentation des petits commerces tombe à 13 % tandis qu'à Beg ar C'hra il s'élève à 23 %. Ces écarts s'expliquent vraisemblablement par la nature du tissu local et par le niveau de mobilité des habitants. Parmi les grands magasins, le hard discount demeure moins présent que dans beaucoup d'autres territoires avec 6% des consommateurs.

En ce qui concerne les achats non-alimentaires, les Trégorois privilégient aussi les grands formats (62,5 %), plutôt que les petites boutiques (29 %) ou le commerce itinérant (2 %). Sur ces produits, il n'y a pas d'écart significatif entre espaces. Les autres formes de vente, notamment le e-commerce, pèsent 7 % des achats. Mais cette part semble appelée à augmenter. Certains professionnels du secteur pensent que le commerce en ligne pourrait représenter 20 % des opérations en 2020. Ce développement sera à surveiller car il introduirait des problématiques nouvelles de logistique liées à la multiplication des livraisons en milieu urbain.

Cette prépondérance des magasins de grand format n'est pas propre au Trégor. Ils se sont rapidement développés autour des villes principales depuis les années 60, en misant sur la rapidité, les prix modérés et la généralisation de l'automobile. Dans le même temps les magasins traditionnels, implantés en centres-villes, ont connu une évolution plus difficile. Ils demeurent toutefois essentiels pour répondre aux besoins de personnes à faible mobilité, pour maîtriser le volume des déplacements, et pour participer à la vie sociale des communes.



Les grandes et moyennes surfaces
Source : Préfecture des Côtes d'Armor, Unistatis, 2008

Bassin de consommation	Commerce de moins 300 m ²	Hypermarché	Supermarché	Hard discount	Grandes surfaces spécialisées	Marché	Autre	Total
Plestin-les-Grèves	20%	56%	5%	10%	0%	7%	1%	100%
Beg ar C'hra	23%	29%	39%	0%	1%	5%	3%	100%
Centre-Trégor	16%	47%	23%	5%	3%	2%	4%	100%
Pays Rochois	13%	17%	58%	6%	0%	4%	1%	100%
Couronne lannionaise Est	18%	30%	44%	1%	1%	2%	4%	100%
Couronne lannionaise Nord-Est	22%	28%	39%	6%	1%	3%	2%	100%
Couronne lannionaise Sud	15%	56%	16%	8%	1%	3%	2%	100%
Ville de Lannion	20%	39%	29%	6%	1%	4%	1%	100%
TOTAL	19%	35%	34%	6%	1%	4%	2%	100%

Le type de magasins fréquentés pour les achats alimentaires

Source : Chambre de Commerce et d'Industrie, 2008

Bassin de consommation	Commerce de moins 300 m ²	Hypermarché	Supermarché	Hard discount	Grandes surfaces spécialisées	Commerce non sédentaire	Autre	Total
Plestin-les-Grèves	26%	16%	4%	0,3%	46%	2%	6%	100%
Beg ar C'hra	30%	19%	0,4%	0,6%	39%	3%	8%	100%
Centre-Trégor	34%	15%	6%	0,0%	35%	2%	9%	100%
Pays Rochois	29%	16%	3%	0,0%	43%	1%	7%	100%
Couronne lannionaise Est	28%	12%	7%	0,0%	39%	2%	11%	100%
Couronne lannionaise Nord-Est	28%	11%	5%	0,1%	46%	2%	7%	100%
Couronne lannionaise Sud	30%	13%	7%	0,4%	42%	1%	6%	100%
Ville de Lannion	25%	14%	2%	0,5%	52%	1%	5%	100%
TOTAL	29%	14%	5%	0,4%	43%	2%	7%	100%

Le type de magasins fréquentés pour les achats non-alimentaires

Source : Chambre de Commerce et d'Industrie, 2008

2.4.3. Le potentiel de dépenses des ménages :

Le potentiel de dépenses des ménages peut être estimé grâce à un indicateur appelé *marché théorique*, particulièrement instructif pour un porteur de projet à la recherche d'un lieu d'implantation ou de développement. Il permet en effet pour celui-ci d'évaluer son chiffre d'affaires.

Dans le Trégor, le marché théorique présente des disparités assez fortes entre les espaces. Mais celles-ci reflètent les disparités de peuplement :

Bassins de résidence	Marché théorique		Population	
	Euros	%	Nbre	%
Bassin de vie de Plestin-les-Grèves	23 241 743	6,2%	5 413	6,9%
Beg ar C'hra	34 774 972	9,3%	7 844	10,0%
Centre-Trégor	26 393 658	7,0%	6 159	7,8%
Pays Rochois	17 083 960	4,6%	4 201	5,3%
Lannion couronne Est	38 154 837	10,2%	8 177	10,4%
Côte de Granite Rose	98 408 053	26,3%	18 900	24,1%
Lannion couronne Sud	39 350 967	10,5%	8 383	10,7%
Lannion Ville	97 069 793	25,9%	19 459	24,8%
TOTAL	374 477 983	100%	78 536	100%

Les marchés théoriques et la population des bassins de services

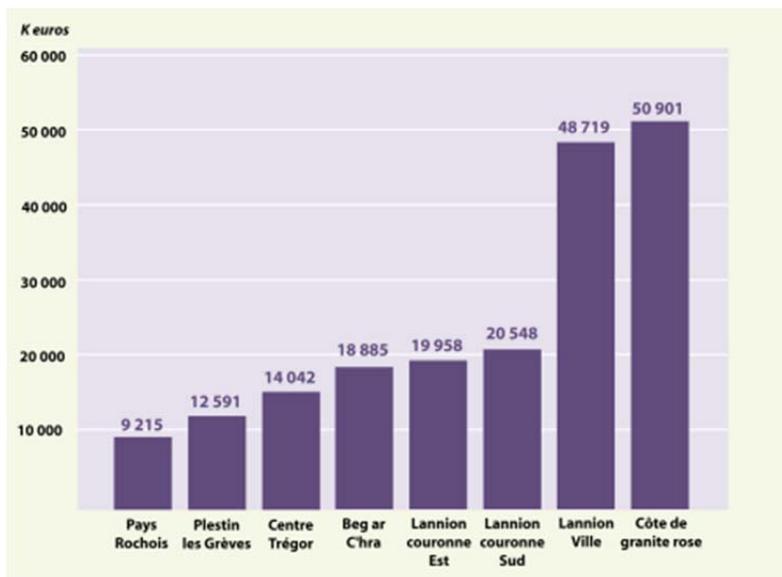
Source : Chambre de Commerce et d'Industrie, 2008 et INSEE, 2006

Notons que les retombées saisonnières du tourisme ne sont pas intégrées dans ces marchés théoriques.

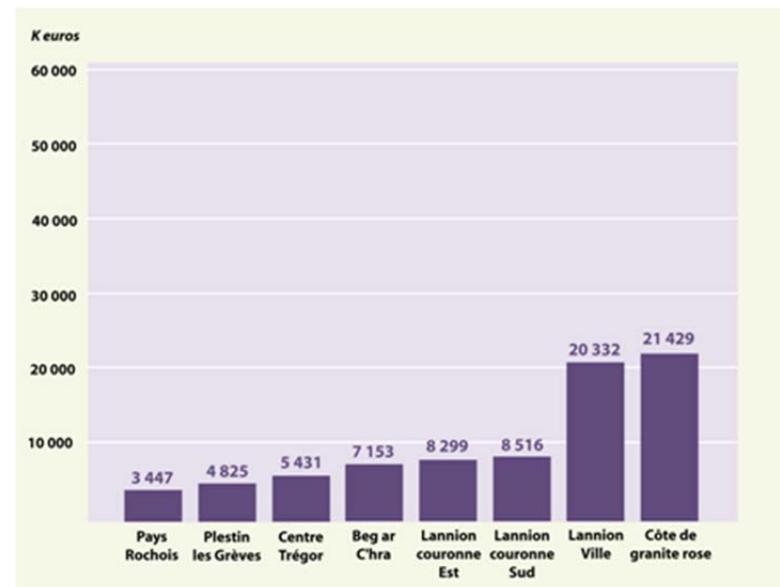
Deux bassins de résidence se distinguent nettement :

- La Côte de Granite Rose représente à elle seule un marché théorique global de 98 408 052 euros, soit 22 % de celui du Trégor. Ce poids important se vérifie dans la plupart des familles d'achats : alimentaire (21,6 %), équipement de la personne (21,6 %), équipement de la maison (22,5 %), et culture (22 %).
- La ville de Lannion pèse 21,5 % du marché théorique global, et s'affirme dans les quatre grands univers de produits : alimentaire (20,7 %), équipement de la personne (22,9 %), équipement de la maison (21,4 %) et culture (24,4 %).

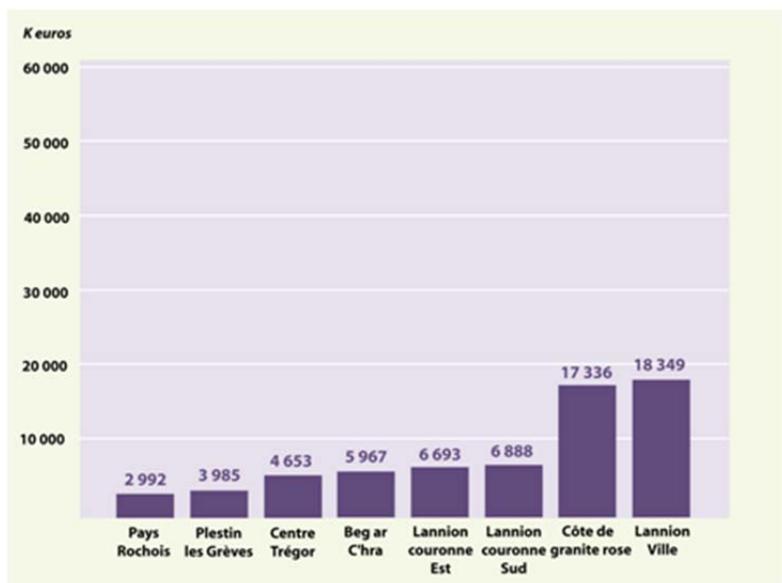
A eux deux, ces bassins représentent donc 43,3 % du marché théorique trégorois. Cette importance s'explique certes par un peuplement plus important, mais aussi par la forte croissance de population en période estivale et par le niveau moyen de revenus qui y est particulièrement élevé au regard de la moyenne régionale. Dans le reste du territoire, les bassins sont nettement plus homogènes. Les marchés théoriques y sont plus proportionnels aux populations respectives.



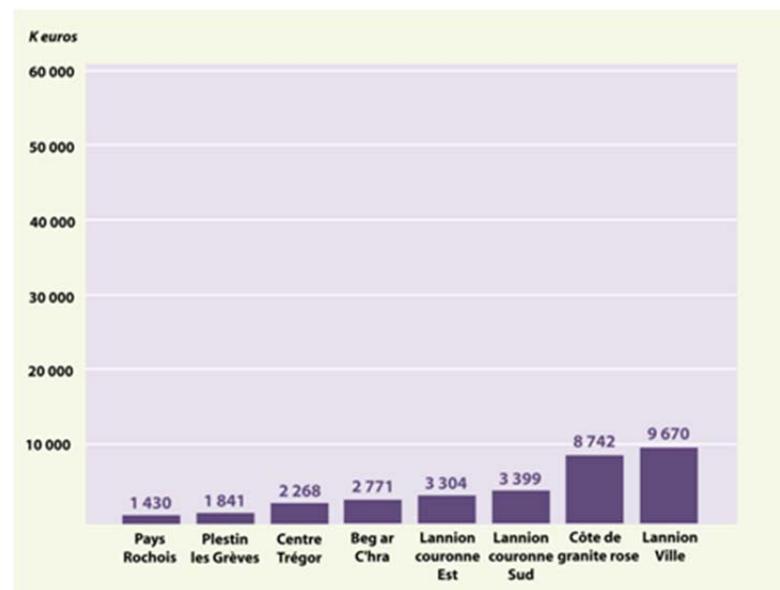
Le marché théorique dans le secteur Alimentaire



Le marché théorique dans le secteur Equipement de la maison



Le marché théorique dans le secteur Equipement de la personne



Le marché théorique dans le secteur Culture

2.4.4. L'attractivité et l'évasion commerciales des espaces :

Le taux d'emprise permet de mesurer la part de marché théorique que les commerces d'un espace donné captent auprès de leurs habitants. Il montre ainsi dans chaque partie du Trégor si les personnes trouvent des réponses de proximité à leurs attentes.

De manière générale, on distingue deux types d'espaces :

- Ceux dont le taux d'emprise est assez élevé et qui de ce fait suscitent moins de besoins de déplacements : Lannion ville (81,9 %), le bassin de Plestin-les-Grèves (51,6 %) et la Côte de granite (49,8 %).
- Ceux dont le taux d'emprise est assez faible, et qui donc obligent leurs habitants à se déplacer davantage : Lannion couronne Sud (31,3 %), Beg ar C'hra (30,9 %), le Pays Rochois (15,5 %), Lannion couronne Est (10,7 %) et le Centre-Trégor (8,5 %).

Pour bien comprendre les besoins de déplacements à but commercial, il faut toutefois regarder aussi les taux d'emprise par type d'achat, car ceux-ci ont des périodicités différentes :

- Pour les achats de produits alimentaires, la couronne Est (10,3 %), le Pays Rochois (9,9 %) et le Centre-Trégor (8,2 %) présentent une emprise problématique. Pour ces produits particulièrement courants, les commerces locaux sont très peu utilisés. Les services banals proposés dans le Centre-Trégor sont également peu privilégiés par ses habitants (18,8 %).
- Pour l'équipement de la personne, seule Lannion ville présente un taux d'emprise élevé (68,5 %). Les habitants des autres espaces se déplacent beaucoup, en particulier ceux du Centre-Trégor (1,5 %) et du Pays Rochois (1,6 %). Dans le cas du second, la présence immédiate du pôle de Tréguier nuance le constat.
- Pour les biens culturels et de loisirs, seule Lannion ville (66,6 %) présente un taux d'emprise important. Les commerces de la Côte de granite (33,4 %) et du bassin de Plestin-les-Grèves (20 %) ne sont pas privilégiés par leurs habitants, et dans tous les autres espaces le taux d'emprise varie entre 0 et 7 %, faute d'offre locale consistante.
- Pour les achats destinés à équiper sa maison, il est habituel de se déplacer vers des pôles urbains plus importants. C'est ce que font la plupart des Trégorois vers Lannion et à un degré moindre vers la Côte de granite. Notons que les espaces de Plestin-les-Grèves (23,9 %) et de Beg ar C'hra (18,7 %) présentent des taux d'emprise intéressants.

	Alimentaire	Equipement de la personne	Equipement de la maison	Culture Loisirs	Services banals
Lannion Ville	●	●	●	●	●
Côte de granite	●	●	●	●	●
Lannion couronne Est	●	●	●	●	●
Lannion couronne Sud	●	●	●	●	●
Plestin-les-Grèves	●	●	●	●	●
Beg ar C'hra	●	●	●	●	●
Centre-Trégor	●	●	●	●	●
Pays Rochois	●	●	●	●	●

- Emprise satisfaisante, soit parce que le taux est élevé, soit parce qu'il est à un niveau correct compte-tenu des caractéristiques du territoire
- Emprise qui pose question, le taux paraissant pouvoir être rehaussé
- Emprise problématique, le taux du territoire est insuffisant et traduit la mobilité élevée des habitants pour acquérir les biens concernés

Evaluation des taux d'emprise des territoires en fonction des produits proposés et du niveau du pôle dans la hiérarchie territoriale locale

Taux d'emprise tous secteurs d'activités

Lannion Ville	Taux (%)	Côte de Granite	Taux (%)
Lannion Ville	81,9	Côte de granite	49,8
Côte de granite	39,4	Lannion couronne Est	15,6
Lannion couronne Est	56,1	Lannion Ville	5,2
Lannion couronne Sud	52,1	Lannion couronne Sud	3,7
C.D.C. des Trois Rivières	24,3	C.D.C. des Trois-Rivières	1,5
Centre-Trégor	46,0	C.D.C. de Bégard	1,8
Beg ar C'hra	23,2	Centre-Trégor	2,3
Pays Rochois	29,5	Beg ar C'hra	1,3
Plestin-les-Grèves	21,0	Plestin-les-Grèves	1,4
C.D.C. de Bégard	10,4	Pays Rochois	1,8

Lannion couronne Sud	Taux (%)	Lannion couronne Est	Taux (%)
Lannion couronne Sud	31,3	Lannion couronne Est	10,7
Côte de granite	2,1	Lannion Ville	0,6
Lannion Ville	1,6	C.D.C. des Trois Rivières	0,7
Plestin-les-Grèves	6,1	Côte de granite	0,2
Lannion couronne Est	1,6	Centre-Trégor	0,4
Beg ar C'hra	1,2	Autres	0,0
Centre-Trégor	1,3		
Pays Rochois	0,5		
C.D.C. des Trois Rivières	0,3		

Beg ar C'hra	Taux (%)	Centre-Trégor	Taux (%)
Beg ar C'hra	30,9	Centre-Trégor	8,5
Lannion couronne Sud	1,3	Pays de Bégard	0,9
C.D.C. de Belle-Isle en Terre	1,5	Saint-Brieuc Sud	0,2
Plestin-les-Grèves	1,1	Pays Rochois	0,6
Saint-Brieuc Centre-ville	0,3	Lannion Ville	0,1

Pays Rochois	Taux (%)	Plestin-les-Grèves	Taux (%)
Pays Rochois	15,5	Plestin-les-Grèves	51,6
C.D.C. des Trois Rivières	0,5	Beg ar C'hra	4,8
C.D.C. du Trieux	0,6	Lannion couronne Sud	2,2
C.D.C. de Lézardrieux	0,4	C.D.C. Arguenon Hunaudaye	0,8
Centre-Trégor	0,4	Lannion Ville	0,2

Taux d'emprise Alimentaire

Lannion Ville	Taux (%)	Côte de granite	Taux (%)
Lannion Ville	91,9	Côte de granite	60,6
Côte de granite	32,9	Lannion couronne Est	20,7
Lannion couronne Est	58,2	Lannion Ville	3,2
Lannion couronne Sud	48,8	C.D.C. des Trois-Rivières	0,6
Centre-Trégor	42,8	Lannion couronne Sud	0,5
C.D.C. des Trois Rivières	18,3	C.D.C. de Bégard	0,4
Beg ar C'hra	18,6	Secteur de Ploufragan	0,2
Pays Rochois	21,5	C.D.C. de Corlay	0,5
C.D.C. de Lézardrieux	7,1	Saint-Brieuc Sud	0,1
C.D.C. de Bégard	6,5	C.D.C. de Lézardrieux	0,0

Lannion couronne Sud	Taux (%)	Lannion couronne Est	Taux (%)
Lannion couronne Sud	42,6	Lannion couronne Est	10,3
Côte de granite	1,9	Lannion Ville	0,5
Plestin-les-Grèves	7,1	C.D.C. de Lézardrieux	0,2
Beg ar C'hra	0,6	Centre-Trégor	0,3
Lannion Ville	0,1	C.D.C. des Trois Rivières	0,0
Centre-Trégor	0,3		
C.D.C. du Hardouinai Méné	0,0		
C.D.C. de Callac	0,0		
C.D.C. du Méné	0,0		

Beg ar C'hra	Taux (%)	Centre-Trégor	Taux (%)
Beg ar C'hra	37,5	Centre-Trégor	8,2
Plestin-les-Grèves	1,9	C.D.C. de Bégard	1,4
Saint-Brieuc Centre-ville	0,7	Saint-Brieuc Sud	0,5
Lannion couronne Sud	0,9	Pays Rochois	0,6
Centre-Trégor	1,2	Beg ar C'hra	0,1

Pays Rochois	Taux (%)	Plestin-les-Grèves	Taux (%)
Pays Rochois	9,9	Plestin-les-Grèves	72,9
C.D.C. du Sud Goëlo	0,3	Beg ar C'hra	7,4
Canton de Saint-Nicolas	0,8	Lannion couronne Sud	2,6
Beg ar C'hra	0,4	C.D.C. CODI	0,5
C.D.C. de Lézardrieux	0,3	Lannion Ville	0,2

Taux d'emprise Equipement de la personne

Lannion Ville	Taux (%)	Côte de granite	Taux (%)
Lannion Ville	68,5	Côte de granite	33,9
Côte de granite	51,0	Lannion Ville	9,7
Lannion couronne Est	63,5	Lannion couronne Est	14,7
Lannion couronne Sud	60,4	Lannion couronne Sud	9,7
C.D.C. des Trois Rivières	31,5	Centre-Trégor	5,3
Centre-Trégor	60,2	C.D.C. des Trois Rivières	2,4
Beg ar C'hra	38,4	C.D.C. de Bégard	2,9
Plestin-les-Grèves	40,7	Beg ar C'hra	3,1
Pays Rochois	41,8	C.D.C. de Lézardrieux	2,6
C.D.C. de Bégard	13,9	Pays Rochois	3,6

Lannion couronne Sud	Taux (%)	Lannion couronne Est	Taux (%)
Lannion couronne Sud	10,2	C.D.C. des Trois Rivières	0,4
Côte de granite	1,8	Côte de granite	0,1
Lannion Ville	1,5	Lannion couronne Est	0,3
Plestin-les-Grèves	4,7	C.D.C. du Pays de Bourbriac	0,0
C.D.C. des Trois Rivières	1,0	C.D.C. de Callac	0,0
Beg ar C'hra	0,8	Autres	0,0
C.D.C. Belle-Isle en Terre	0,8		
Pays Rochois	1,1		
Lannion couronne Est	0,3		

Beg ar C'hra	Taux (%)	Centre-Trégor	Taux (%)
Beg ar C'hra	12,8	Centre-Trégor	1,5
Côte de granite	0,4	C.D.C. de Corlay	0,0
Lannion couronne Sud	0,7	Bassin de Carhaix-Plouguer	0,0
C.D.C. du Méné	0,4	C.D.C. de Callac	0,0

Pays Rochois	Taux (%)	Plestin-les-Grèves	Taux (%)
Pays Rochois	1,6	Plestin-les-Grèves	19,3
Saint-Brieuc Sud	0,2	Beg ar C'hra	3,2
C.D.C. de Corlay	0,0	Lannion couronne Sud	2,6
C.D.C. des Trois rivières	0,0	C.D.C. de Callac	0,0

Taux d'emprise Equipement de la maison

Lannion Ville	Taux (%)	Côte de granite	Taux (%)
Lannion Ville	69,2	Côte de granite	16,7
Côte de granite	58,9	Lannion Ville	3,7
Lannion couronne Sud	59,1	Lannion couronne Est	7,8
Lannion couronne Est	58,7	Lannion couronne Sud	6,2
Trois Rivières	29,1	C.D.C. des Trois Rivières	4,4
Centre-Trégor	49,2	Centre-Trégor	6,5
Beg ar C'hra	32,0	C.D.C. de Bégard	2,8
Plestin-les-Grèves	36,5	C.D.C. de Paimpol-Goëlo	1,2
Pays Rochois	45,3	Plestin-les-Grèves	3,4
C.D.C. de Lézardrieux	14,1	Beg ar C'hra	1,9

Lannion couronne Sud	Taux (%)	Lannion couronne Est	Taux (%)
Lannion Ville	7,7	C.D.C. du Pays de Corlay	0,0
Lannion couronne Sud	16,8	Bassin de Carhaix-Plouguer	0,0
Côte de granite	6,4	C.D.C. de Callac	0,0
Lannion couronne Est	7,7	Centre-Trégor	0,0
Plestin-les-Grèves	4,3	C.D.C. du Méné	0,0
Beg ar C'hra	1,9	Autres	0,0
C.D.C. des Trois Rivières	1,1		
Pays Rochois	2,3		
Centre-Trégor	1,2		

Beg ar C'hra	Taux (%)	Centre-Trégor	Taux (%)
Beg ar C'hra	18,7	Lannion Ville	0,6
Lannion couronne Sud	2,3	Côte de Granite Rose	0,4
Côte de granite	0,6	Centre-Trégor	1,3
C.D.C. de Belle-Isle en Terre	1,6	Trois Rivières	0,4

Pays Rochois	Taux (%)	Plestin-les-Grèves	Taux (%)
Pays Rochois	3,1	Plestin-les-Grèves	23,9
C.D.C. des Trois rivières	1,0	Lannion couronne Sud	2,9
C.D.C. du Trieux	1,6	Beg ar C'hra	1,8
Lannion couronne Est	0,7	Lamballe Ville	0,4

Taux d'emprise Culture et loisirs

Lannion Ville	Taux (%)	Côte de granite	Taux (%)
Lannion Ville	66,6	Côte de granite	33,4
Côte de granite	50,8	Lannion Ville	16,3
Lannion couronne Sud	61,9	Lannion couronne Sud	19,0
C.D.C. des Trois Rivières	46,2	Lannion couronne Est	13,5
Lannion couronne Est	59,6	C.D.C. de Bégard	13,4
Centre-Trégor	53,1	Beg ar C'hra	8,9
Beg ar C'hra	38,8	C.D.C. des Trois Rivières	4,8
C.D.C. de Bégard	27,3	Plestin-les-Grèves	10,9
Plestin-les-Grèves	42,9	Pays Rochois	11,4
Pays Rochois	43,7	Centre-Trégor	5,8

Lannion couronne Sud	Taux (%)	Lannion couronne Est	Taux (%)
Lannion couronne Sud	6,6	Côte de granite	0,4
Lannion Ville	1,2	Lannion Ville	0,1
Beg ar C'hra	3,4	Trois Rivières	0,0
C.D.C. de Bégard	0,6	C.D.C. de Callac	0,0
C.D.C. du Hardouinai Méné	0,0	Centre-Trégor	0,0
C.D.C. des Trois Rivières	0,0	Autres	0,0
C.D.C. de Callac	0,0		
Centre-Trégor	0,0		

Beg ar C'hra	Taux (%)	Centre-Trégor	Taux (%)
Beg ar C'hra	5,8	Centre-Trégor	1,6
Bassin de vie de Plouha	0,4	C.D.C. de Corlay	0,0
C.D.C. de Corlay	0,0	Bassin de Carhaix-Plouguer	0,0
C.D.C. de Callac	0,0	C.D.C. de Callac	0,0
Centre-Trégor	0,0	C.D.C. du Méné	0,0

Pays Rochois	Taux (%)	Plestin-les-Grèves	Taux (%)
Pays Rochois	1,8	Plestin-les-Grèves	20,0
C.D.C. de Corlay	0,0	Beg ar C'hra	2,4
Bassin de Carhaix-Plouguer	0,0	Lannion couronne Sud	0,2
C.D.C. de Callac	0,0	C.D.C. Callac	0,0
Centre-Trégor	0,0	Centre-Trégor	0,0

Taux d'emprise Services et autres services banals

Lannion Ville	Taux (%)	Côte de granite	Taux (%)
Lannion Ville	86,8	Côte de granite	67,0
Côte de granite	27,6	Lannion couronne Est	14,0
Lannion couronne Sud	45,9	Lannion Ville	3,4
Lannion couronne Est	46,6	Saint-Brieuc Sud	0,7
C.D.C. des Trois Rivières	21,9	Centre-Trégor	1,1
Centre-Trégor	39,8	Guingamp Ville	0,8
Beg ar C'hra	14,1	C.D.C. de Lézardrieux	0,7
Plestin-les-Grèves	16,5	C.D.C. du Sud-Goëlo	0,3
Pays Rochois	23,0	Saint-Brieuc couronne Sud	0,2
C.D.C. de Bégard	9,3	Saint-Brieuc Cesson	0,2

Lannion couronne Sud	Taux (%)	Lannion couronne Est	Taux (%)
Lannion couronne Sud	40,2	Lannion couronne Est	26,1
Plestin-les-Grèves	7,8	Lannion Ville	1,8
Centre-Trégor	3,7	C.D.C. des Trois Rivières	2,7
Beg ar C'hra	1,4	Côte de granite	0,6
Lannion couronne Est	1,1	C.D.C. CODI	1,1
Côte de Granite	0,4	Autres	0,0
C.D.C. Rance-Frémur	1,1		
Lannion Ville	0,0		

Beg ar C'hra	Taux (%)	Centre-Trégor	Taux (%)
Beg ar C'hra	42,4	Centre-Trégor	18,8
C.D.C. de Belle-Isle en Terre	4,1	C.D.C. de Bégard	1,4
Lannion couronne Sud	1,8	Pays Rochois	1,3
Plestin-les-Grèves	1,4	C.D.C. de Corlay	0,0
Paimpol-Goëlo	0,4	Bassin de Carhaix-Plouguer	0,0

Pays Rochois	Taux (%)	Plestin-les-Grèves	Taux (%)
Pays Rochois	41,8	Plestin-les-Grèves	58,0
C.D.C. des Trois rivières	1,1	Beg ar C'hra	3,8
C.D.C. de Lézardrieux	1,0	C.D.C. Arguenon Hunaudaye	3,0
Centre-Trégor	1,3	Lannion couronne Sud	1,5
C.D.C. du Trieux	1,1	Lannion Ville	0,4

L'évasion commerciale apporte d'autres renseignements intéressants pour mesurer le niveau de satisfaction des besoins.

Pour les produits alimentaires, les Trégorois privilégient sans surprise les magasins locaux. Seuls les bassins de Beg ar C'hra et de Plestin-les-Grèves présentent une légère évasion, respectivement de 11,9 et de 6,1 %. C'est dans le Finistère que ces consommateurs préfèrent acheter. Notons que sur ce type de produits, l'achat sur internet n'est pas encore entré dans les habitudes (0,6 %).

Les préférences d'achat des Trégorois sont plus diversifiées pour les produits d'équipements de la personne :

- La majorité des achats se fait dans le Trégor,
- Les habitants des bassins de Beg ar C'hra et de Plestin-les-Grèves se déplacent aussi dans le Finistère (16 et 16,3 %),
- Les habitants du Centre-Trégor (19%), du Pays Rochois (12,2 %) et de Beg ar C'hra (11,7 %) utilisent également l'offre du Pays de Guingamp,
- Le Pays de Saint-Brieuc capte une partie des achats : Pays Rochois (7,3 %), Lannion (6,5 %), Beg ar C'hra (5,7 %), Lannion couronne Est (5,1 %), Lannion couronne Sud (4,7 %), Centre-Trégor (4,4 %) et à un degré moindre Lannion couronne Nord-ouest (2,9 %) et le bassin de Plestin-les-Grèves (1,5 %),
- Le pôle de Rennes n'exerce presque aucune attractivité sur ces produits,
- La vente à distance commence à représenter une part notable des achats, culminant à 9,4 % dans le Pays Rochois.

En ce qui concerne l'équipement de la maison, les bassins d'achat sont nettement plus vastes. Le territoire a vu son offre s'étoffer de façon intéressante depuis une dizaine d'années mais les consommateurs sont prêts à se déplacer plus loin pour ce type de produits :

- Le Finistère prend une importance toute particulière, en particulier pour de nombreux habitants du bassin de Plestin-les-Grèves (13,3 %) et de Beg ar C'hra (14,7 %),
- Le Pays de Guingamp rayonne d'une façon notable, notamment sur le Centre-Trégor où 17,3 % des habitants y privilégient leurs achats,
- Le Pays de Saint-Brieuc attire des consommateurs de tout le Trégor, notamment des habitants du Pays Rochois (10,5 %) et du Centre-Trégor (10 %),
- La vente à distance représente de 3 à 6 % des achats.

Bassin de résidence	Pays du Trégor Goëlo	Finistère	Pays de Guingamp	Pays de Saint Brieuc	Vente à distance
Bassin de vie de Plestin-les-Grèves	68,0%	13,3%	4,5%	6,4%	3%
Beg ar C'hra	56,8%	14,7%	9,7%	7,8%	6%
Centre-Trégor	60,7%	3,7%	17,3%	10,0%	3%
Pays Rochois	74,0%	2,5%	5,4%	10,5%	4%
Lannion couronne Est	79,0%	3,1%	2,6%	6,0%	4%
Côte de granite	84,8%	3,0%	3,0%	2,6%	4%
Lannion couronne Sud	87,8%	5,4%	0,0%	3,0%	3%
Lannion Ville	81,6%	5,5%	2,5%	3,6%	3%

Les achats de biens pour la maison dans les bassins de services

Source : Chambre de Commerce et d'Industrie, 2008



2.4.5. Les caractéristiques générales des lieux de vente :

Les établissements commerciaux s'implantent principalement dans les centres-villes et les espaces d'activités. Ces deux modes d'accueil présentent des atouts mais aussi des faiblesses.

Des cellules commerciales de centre-ville parfois peu adaptées :

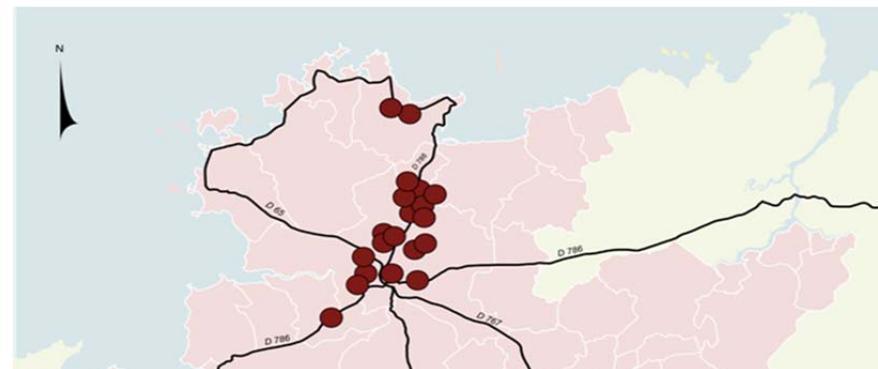
Le petit commerce doit lui aussi faire l'objet d'une attention particulière en matière d'accueil de porteurs de projets. Les cellules commerciales doivent être en nombre suffisant, pour répondre aux demandes mais aussi pour éviter des surenchères préjudiciables à la concrétisation des projets. L'attention doit également porter sur la taille de ces cellules, souvent trop petites et qui appellent des travaux. Or la configuration de nombreux bâtiments de centre-ville rend difficile cette adaptation.

Des espaces d'activités peu spécialisés...

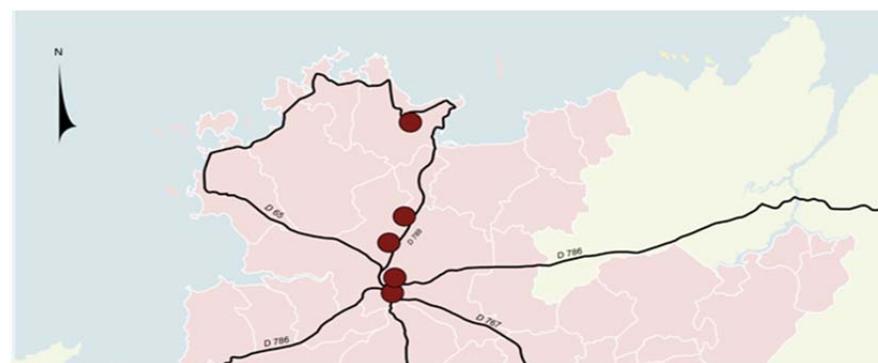
Les espaces d'activités à vocation strictement commerciale sont rares. Seul le parc du Rusquet Sud à Lannion offre une image spécialisée, en l'occurrence sur l'équipement de la maison et la jardinerie. Cette convergence d'enseignes est particulièrement opportune, car elle répond à la demande actuelle des consommateurs, des enseignes, et à l'enjeu de maîtrise des déplacements.

Les autres espaces ne bénéficient pas d'une telle image. La cohabitation entre activités commerciales, industrielles et artisanales s'avère souvent préjudiciable pour leur lisibilité et leur commercialisation. Les enseignes commerciales sont soucieuses de la qualité de leur site d'implantation et certaines cohabitations sont très gênantes. La proximité d'aires de stockage d'activités du bâtiment notamment.

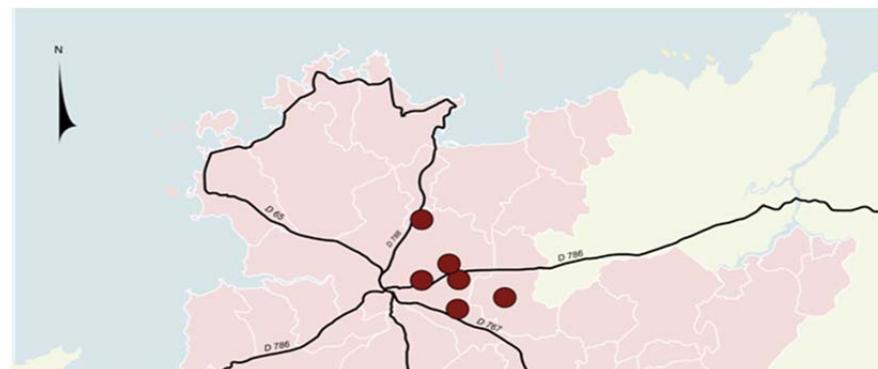
La spécialisation des espaces commerciaux devient un axe de développement pour tous les territoires et le Trégor parait devoir s'y employer à son tour. Les grands pôles thématiques qui se positionnent autour de grandes villes du nord comme Brest ou Saint-Brieuc acquièrent une forte lisibilité qui peut attirer de plus en plus les Trégorois.



La distribution géographique des magasins d'ameublement



La distribution géographique des magasins de sports



La distribution géographique des concessionnaires automobiles

... et qui présentent un environnement banal ou dégradé :

Les espaces d'activités ont beaucoup contribué à banaliser les paysages dans le nord du Trégor (cf. *E.I.E., 4. Les Paysages*). Cette pauvreté dans les formes urbaines et architecturales peut constituer un handicap pour leur fréquentation, les enseignes et les clients étant de plus en plus sensibles à la qualité des sites.

Une fonction commerciale qui participe à l'étalement urbain :

Le développement des espaces d'activités mobilise des emprises foncières considérables.

L'espace pourrait être optimisé par une disposition plus judicieuse des bâtiments, qui sont presque toujours éloignés les uns des autres. La mitoyenneté est pour certaines enseignes une solution d'accueil pertinente, et qui offrirait des fronts bâtis plus harmonieux. De la même façon, les espaces dédiés au stationnement et aux voiries paraissent excessifs, et sont rarement mutualisés. Notons que cet effort permettrait aussi de réaliser des économies substantielles sur les coûts de réseaux et de gestion.

Le manque de spécialisation des espaces est souvent à l'origine de ces pratiques. Une vue globale et de long terme sur les enseignes à installer permet d'optimiser l'aménagement : organisation du parcellaire, parkings mutuels, bâtiments communs, hiérarchisation des voiries, organisation des cohabitations d'activités, etc.



L'emprise d'un espace d'activités commerciales, à Lannion

Source : Jean-Pierre Ferrand, 2009

Surface totale	Surface occupée	Surface disponible	Extension possible
+ 192,8 Ha	+ 187,5 Ha	+ 2,1 Ha	+ 43 Ha

L'évolution des emprises dédiées aux activités entre 2000 et 2009

Source : Côtes d'Armor Développement, 2010

2.5. L'Agriculture :

L'agriculture est une activité économique traditionnelle du Trégor, mais joue aussi un rôle essentiel dans l'organisation et la gestion de l'espace.

Si les effectifs agricoles connaissent un long déclin depuis le milieu du XIX^{ème} siècle, les entreprises demeurent importantes pour la vie des communes rurales et génèrent toute une économie indirecte, dans l'agroalimentaire et le machinisme agricole. L'agriculture joue aussi un rôle dans la gestion de l'espace : elle façonne nos paysages, les préserve de l'enfrichement.

Pour autant, elle est aujourd'hui à la croisée des chemins. Tourmentées par des marchés internationaux fluctuants et qui promettent d'être de plus en plus tendus, par une réforme de la Politique agricole commune dont les contours ne sont pas encore arrêtés, et par l'obligation de poursuivre les mises aux normes environnementales et le renouvellement des pratiques agronomiques, les exploitations ont en face d'elles des défis lourds et une réelle incertitude sur l'avenir.



1.5.1. Des effectifs agricoles en fort recul :

L'agriculture connaît depuis plusieurs années un recul du nombre des exploitants et coexploitants, qui va de pair avec une réduction du nombre d'exploitations.

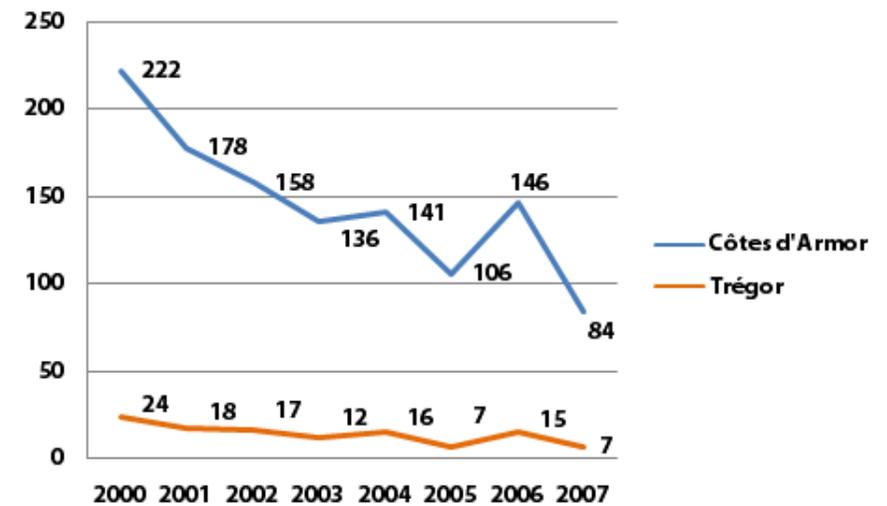
Ce déclin des effectifs agricoles interroge sur l'avenir de la profession, percutée par des évolutions structurelles lourdes et fragilisée par l'accélération de l'urbanisation dans le territoire. Dans le Trégor, ce sont chaque année près de 100 hectares qui sont pris sur la surface agricole utile pour satisfaire aux besoins d'aménagements.

Une hémorragie du nombre d'agriculteurs :

Le nombre des chefs d'exploitation et des coexploitants a régressé de 53 % entre 1979 et 2000, passant de 3 329 à 1 551 personnes. Cette baisse est de l'ordre de 43 % entre 1988 et 2000. Les *Unités de Travail Annuel* (UTA) sont, quant à elles, passées sur cette même période de 3 309 à 1 961, soit une diminution de 41 %.

Cette décroissance de l'emploi agricole est due en partie au manque de repreneurs. Le taux de renouvellement³⁶ observé sur cinq ans entre 2001 et 2006 avoisine les 65 %, c'est-à-dire que pour deux exploitants qui partent, un peu plus d'un seul en moyenne s'installe.

Entre 2000 et 2007, 116 installations de jeunes agriculteurs ont été recensées sur le territoire du Trégor. Le graphique ci-après montre que le rythme des installations des jeunes agriculteurs est relativement stable (sauf une légère diminution en 2005 et 2007), en comparaison avec l'échelle départementale où la perte d'effectifs a été très importante entre 2000 et 2003.



Les installations de jeunes agriculteurs

Source : Chambre d'Agriculture, Déclaration PAC 2007

Cette diminution du nombre d'exploitants agricoles résulte de la combinaison de plusieurs facteurs, dont on peut citer trois principaux :

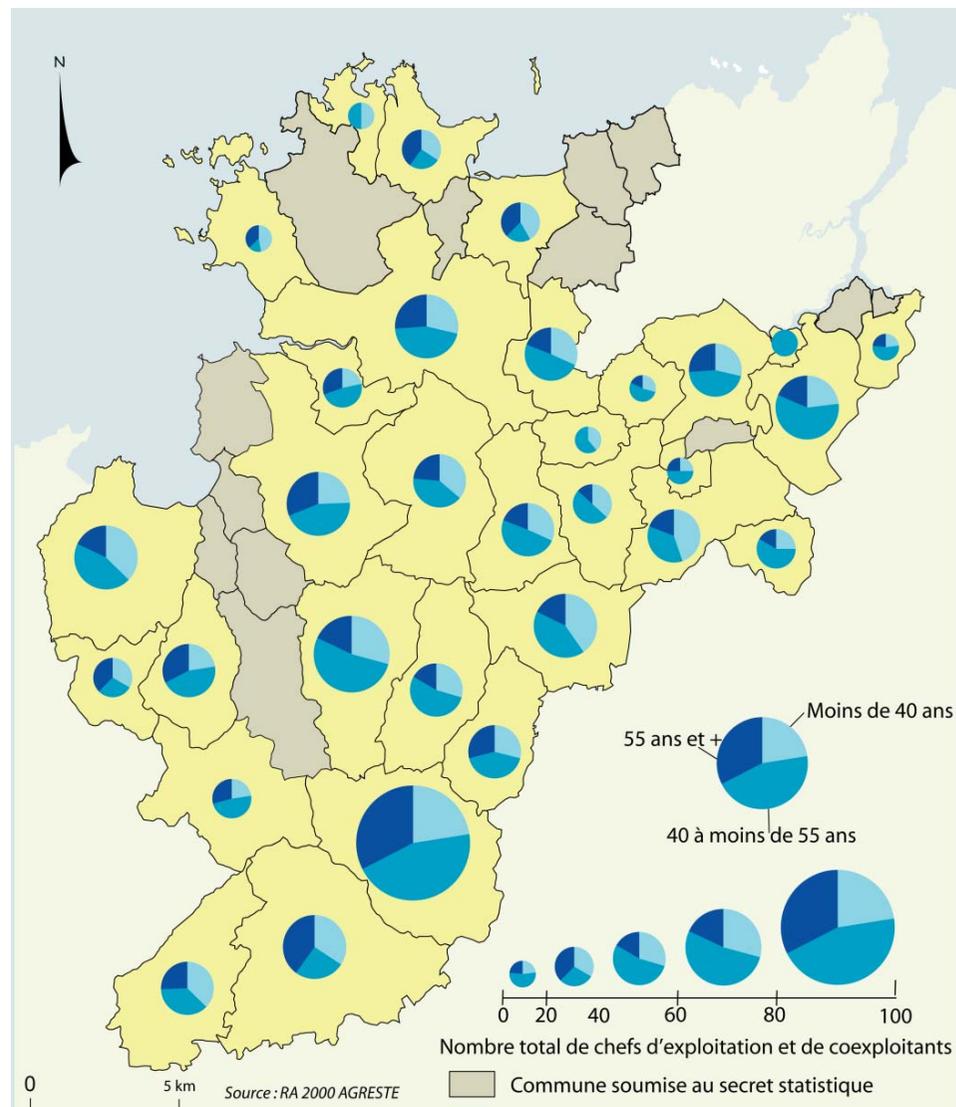
- les incertitudes qui pèsent dans de nombreux secteurs (production légumière, viande bovine, aviculture, etc.),
- Les exigences environnementales qui appellent des investissements lourds que les plus petites exploitations éprouvent des difficultés à financer,
- les extensions urbaines nécessaires aux aménagements économiques et de logement mettent en difficultés des exploitations en les privant de la surface utile nécessaire. Si les Collectivités locales recherchent des solutions de compensation pertinentes, elles n'y parviennent pas toujours.

³⁶ Le taux de renouvellement est le résultat du rapport entre le nombre d'immatriculations d'actifs de moins de 40 ans (correspondant aux entrées) et le nombre de radiations d'actifs de plus de 50 ans (correspondant aux sorties) obtenus par comparaison des registres des Mutualité Sociale Agricole.

Les exploitants aujourd'hui :

Les chefs d'exploitations et les coexploitants étaient 1 551 en 2000. Presque la moitié de ceux-ci, 676, avaient entre 40 et de 55 ans en 2000. La répartition est sensiblement la même sur le territoire excepté sur les communes littorales où la part des moins de 40 ans est assez élevée.

Mais cette population vieillit et aujourd'hui, à l'échelle du département la part des 55 ans et plus a augmenté de 7 points entre 2000 et 2005 alors que celle des moins de 40 ans a diminué de 9 points. Il n'existe pas de chiffre postérieur à 2000 sur l'âge des exploitants sur le territoire du Trégor mais à la vue des données départementales, il est possible de prévoir le même type d'évolution.



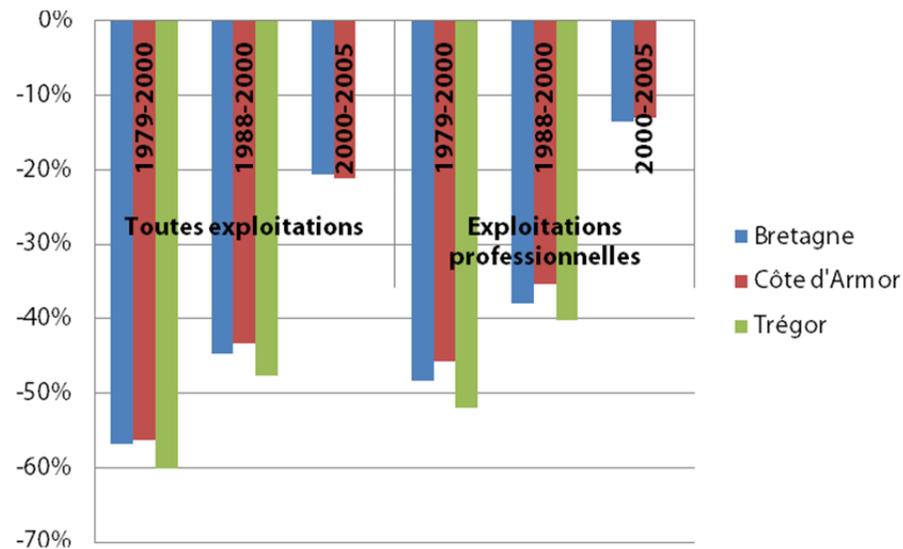
Age des chefs d'exploitation et co-exploitants en 2000

Source : Recensement général agricole, 2000

Des exploitations moins nombreuses mais plus grandes :

Parallèlement à la diminution des effectifs, on observe une diminution du nombre d'exploitations, un mouvement de concentration des moyens de production et d'augmentation des tailles des structures des exploitations agricoles.

La période 1988-2000 a marqué une très forte réduction du nombre d'exploitations agricoles. Sur ces douze années, près de la moitié (48 %) des exploitations a disparu passant de 2 530 à 1 326.



Evolution du nombre d'exploitations agricoles
Source : *Mémento de la statistique agricole, AGRESTE, 2007*

Depuis, le rythme de diminution s'est nettement ralenti, mais ne se dément pas, suivant la même tendance qu'à l'échelle régionale. Entre 2000 et 2007, le nombre d'exploitations a diminué de 12,9 %³⁷.

Les terres des entreprises qui disparaissent sont reprises par d'autres exploitants, contribuant à l'augmentation de la taille moyenne des exploitations. Celle-ci a doublé en 20 ans, passant de 14 à 31 hectares en moyenne.

Les exploitations aujourd'hui :

Le Recensement général agricole permet de connaître les grandes caractéristiques des exploitations trégorroises en 2000 :

- 1 326 exploitations, soit 10 % des exploitations du département sur moins de 9,5 % de la SAU départementale,
- près de 62 % des exploitations considérées comme professionnelles,
- 71,7 % d'exploitations individuelles en 2000, contre 58 % seulement en 2007, confirmant la tendance départementale à l'exercice en coexploitation (Côtes d'Armor : 70,2 % en 2000 et 59,2 % en 2007).

Notons que la part des exploitations en forme sociétaire s'élève à 42 % dans le Trégor en 2007, contre 40,8 % dans les Côtes d'Armor.

³⁷ Données PAC 2000-2007.

1.5.2. La Surface Agricole Utile :

La Surface agricole utile (S.A.U.) constitue l'outil de travail de l'agriculture. Elle est toutefois en permanente recomposition, sous l'effet des aménagements liés au développement économique, aux infrastructures telles que les routes, et à la nécessité de loger une population en constante augmentation, mais aussi à l'abandon de certains espaces par l'agriculture.

Les Collectivités locales, principaux utilisateurs d'espaces pour l'urbanisation, tentent de compenser la perte de S.A.U. pour un agriculteur dépossédé en lui attribuant, autant que possible, une terre proche de même taille. Cette fonction de restructuration des parcelles est également assurée par la S.B.A.F.E.R. (*Société Bretonne d'Aménagement Foncier et de l'Espace Rural*), organisme issu de la *Loi d'orientation agricole* de 1960 et dotée d'un droit de préemption qui lui permet d'acquérir des terres pour constituer des réserves et les revendre à des agriculteurs concernés par une expropriation pour cause de projet d'intérêt public.

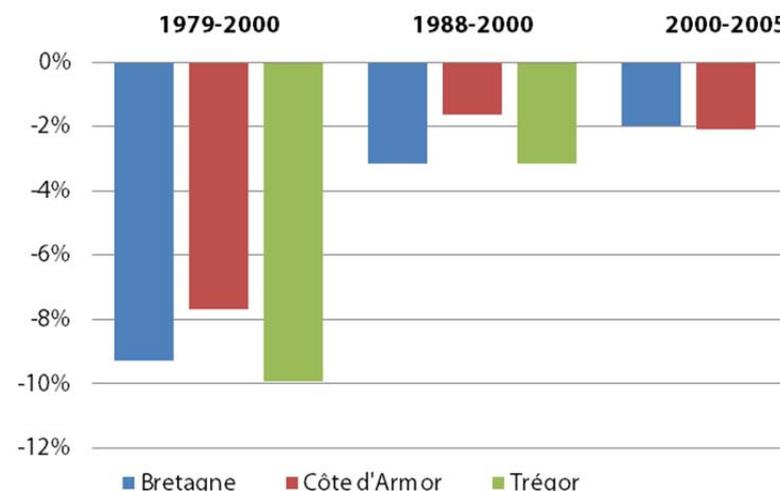
Une S.A.U. qui se réduit :

La Surface agricole utile a diminué de 10 % entre 1979 et 2000, ce qui correspond à 4 650 hectares laissés à l'abandon dans les fonds de vallées, ou dédiés à l'urbanisation. Ce phénomène se vérifie aux échelles départementale et régionale, tout comme le ralentissement de la tendance depuis 2000.

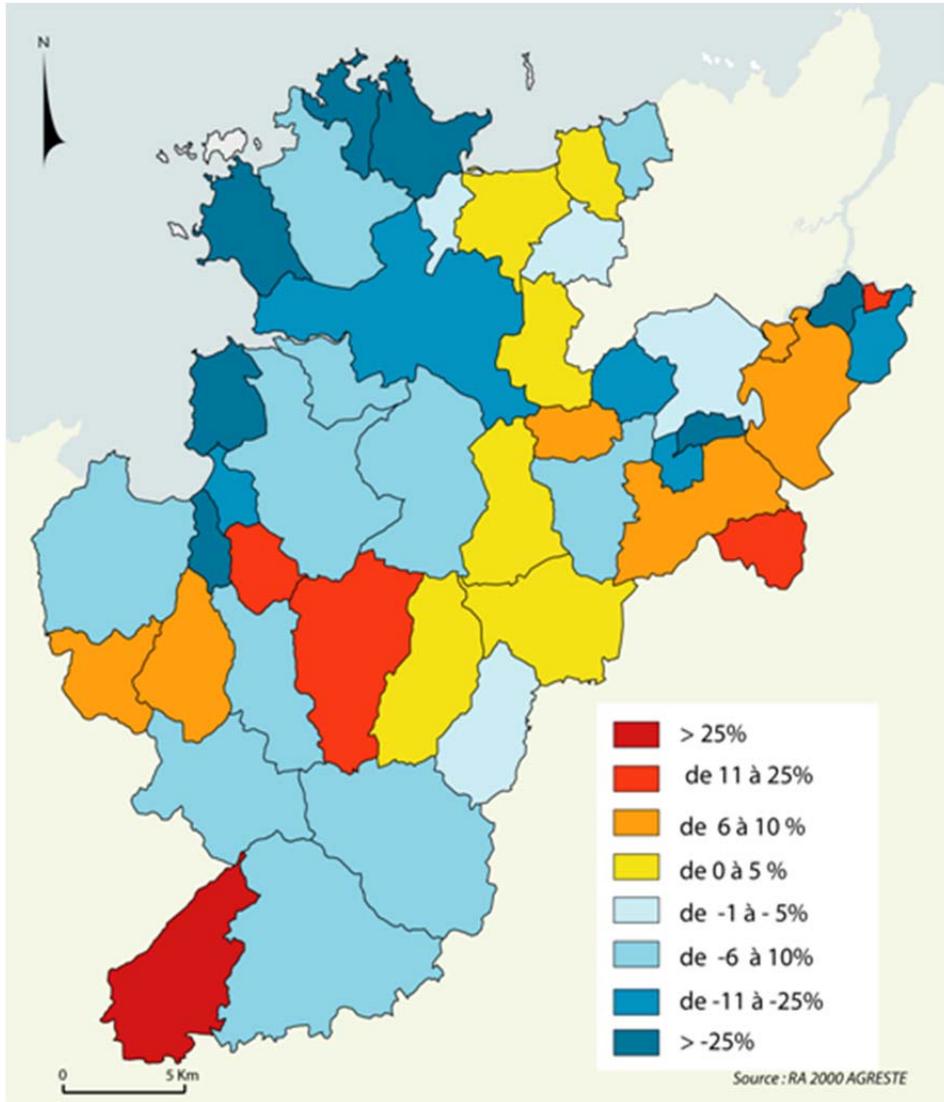
L'étude des déclarations des surfaces cultivées réalisées chaque année par la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt (D.D.A.F.), pour la gestion de la Politique agricole commune (P.A.C.), montre que la surface agricole utile s'est à peu près stabilisée entre 2004 et 2007.

La stabilisation n'est toutefois pas homogène :

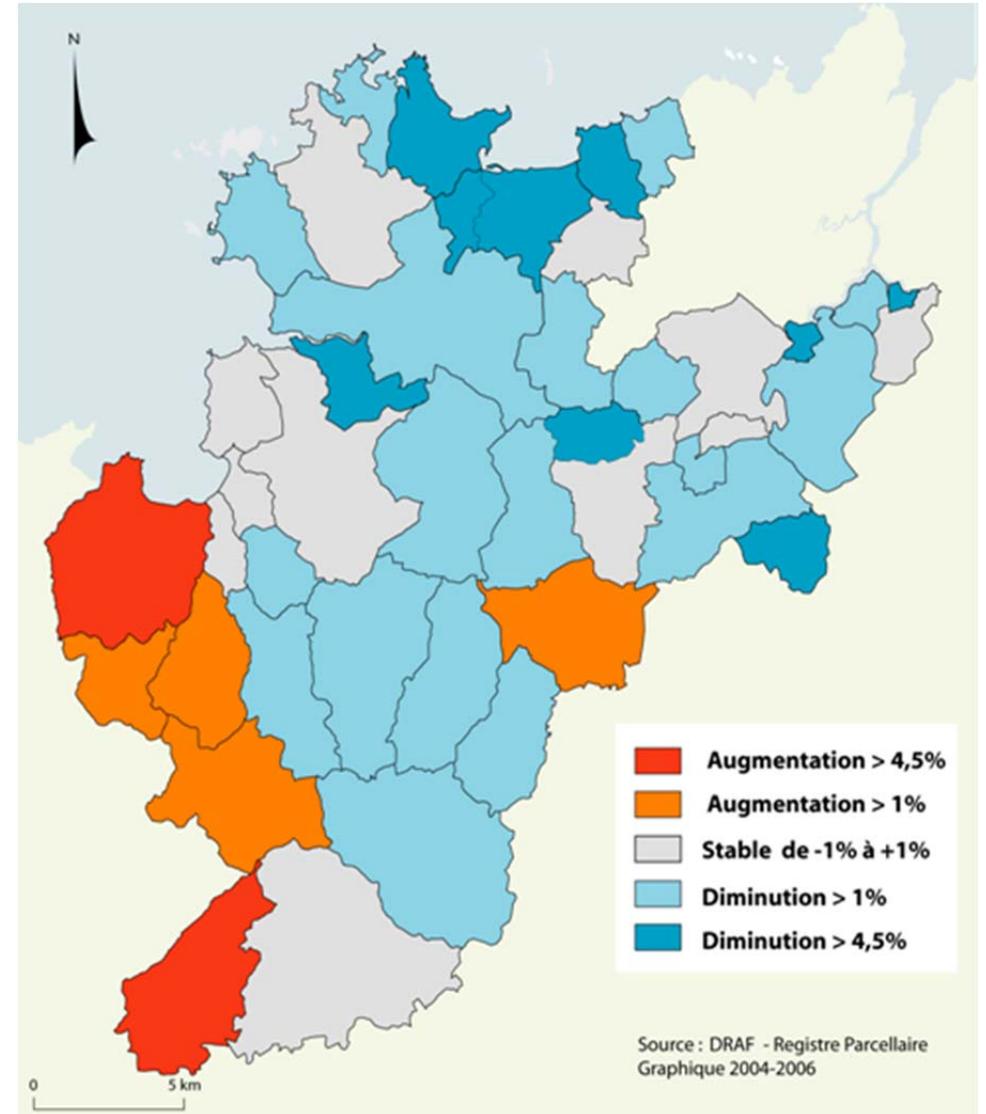
- Les communes du nord du territoire connaissent une diminution plus importante, liée au rythme de l'urbanisation.
- Quelques communes ont vu leur S.A.U. augmenter, sous l'effet de la remise en culture des surfaces consacrées à la culture céréalière.



La diminution de la surface agricole utile
Source : Mémento de la statistique agricole, AGRESTE, 2007



L'évolution de la S.A.U. entre 1988 et 2000
 Source : Recensement général agricole, 2000



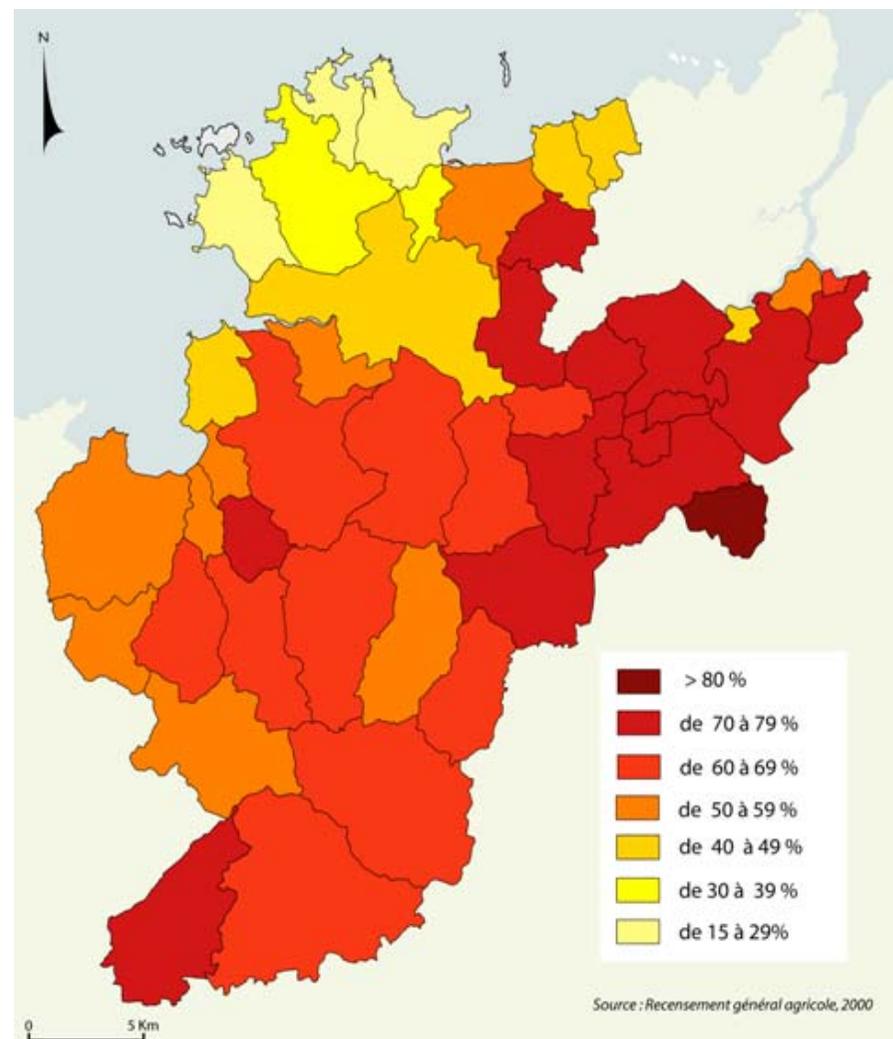
L'évolution de la S.A.U. entre 2004 et 2007
 Source : D.D.A.F., Registre parcellaire graphique, 2008

La SAU aujourd'hui :

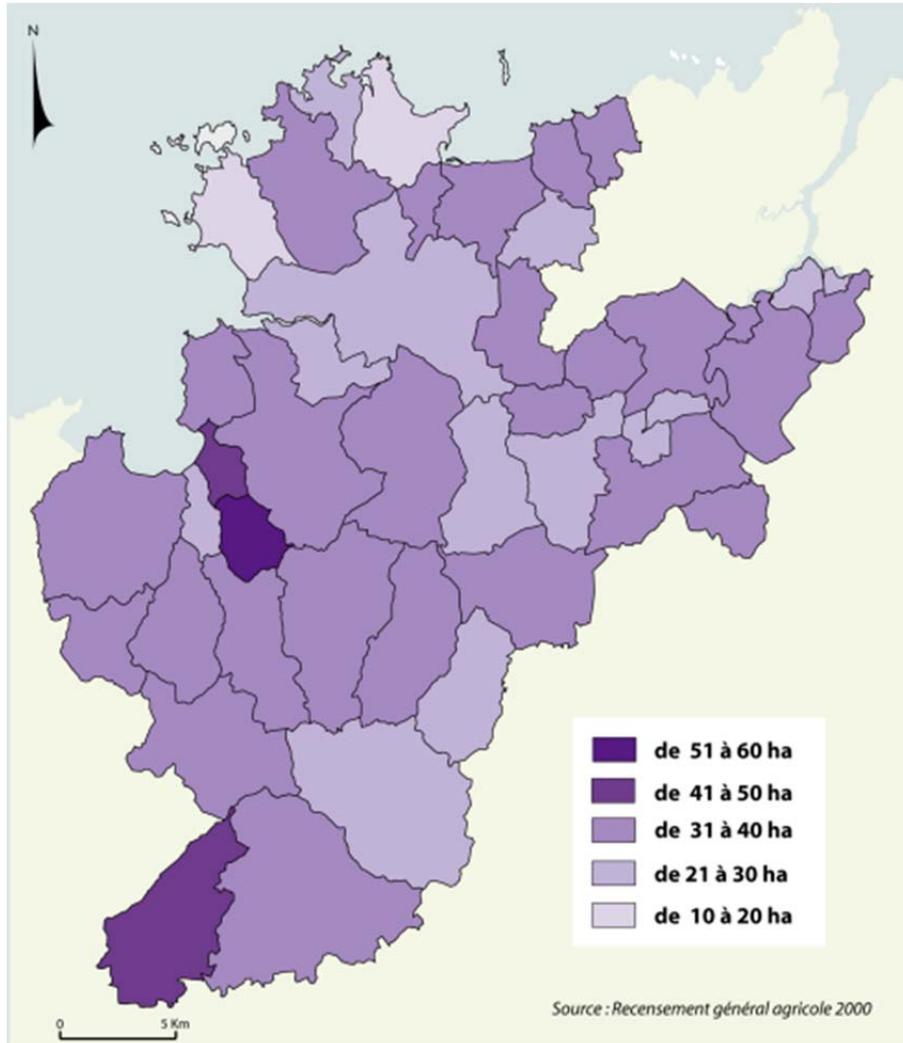
La SAU totale du territoire du SCoT est de 42 314 hectares ce qui représente 59 % du territoire. Dans les Côtes-d'Armor et en Bretagne, la SAU représente 66 % de son territoire.

La part de la SAU communale est inégalement représentée selon les secteurs du territoire du SCoT. Elle est dominante dans les communes rurales et est devenue résiduelle sur le littoral où l'agriculture concerne moins de 30 % de la superficie des communes.

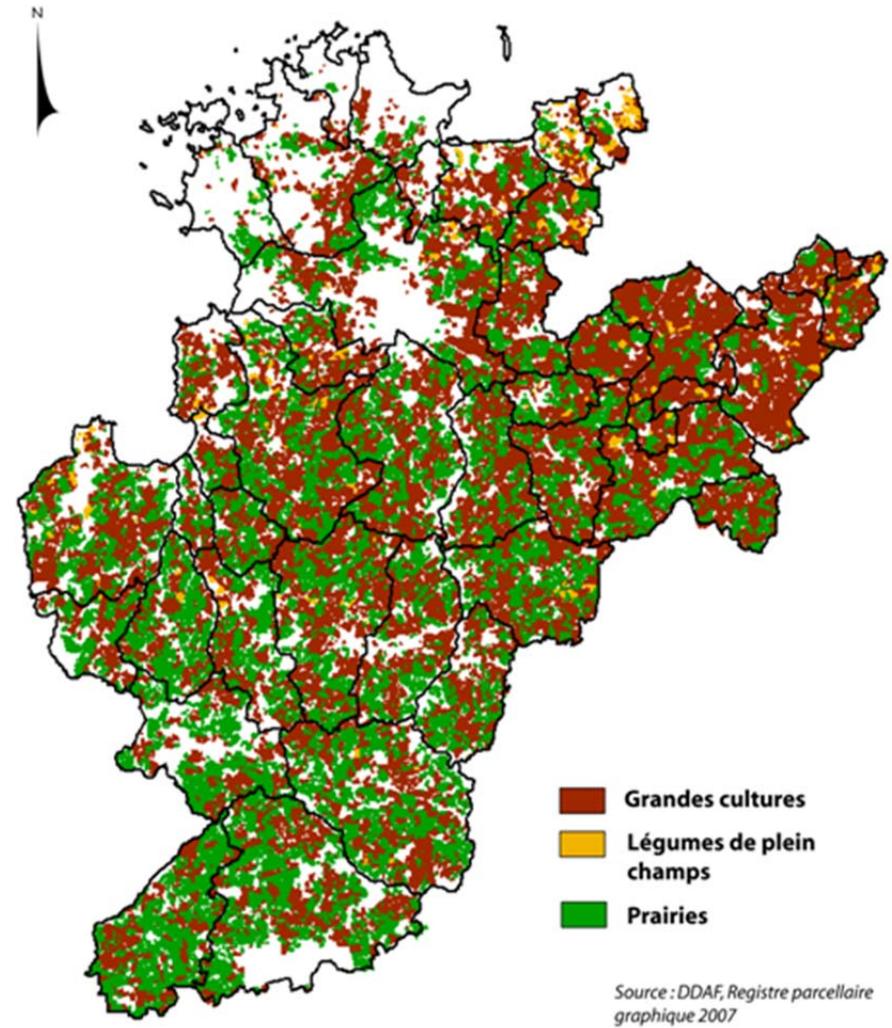
La taille moyenne de la SAU utilisée par exploitation est de 31 hectares ce qui est proche de la moyenne départementale (34 ha) et régionale (33 ha).



La part de la S.A.U. communale dans la superficie communale
Source : Recensement général agricole, 2000



La taille moyenne de la S.A.U. par exploitation
Source : Recensement général agricole, 2000



L'utilisation de l'espace agricole en 2007
Source : D.D.A.F., Registre parcellaire graphique, 2008

1.5.3. Des usages variés des terres agricoles :

Le Trégor est le lieu de productions agricoles variées, qui dessine des espaces différenciés.

Les cultures :

La superficie fourragère trégoroise a diminué depuis 30 ans.

Celle dédiée à la production de céréales a régressé entre 1978 et 1988, puis augmenté 1988 et 2000, passant de 9 271 à 11 108 hectares. Ceci est en partie lié à l'effet des quotas laitiers et à l'intensification des prairies. Cependant le nombre d'exploitations produisant ces céréales a été réduit de moitié.

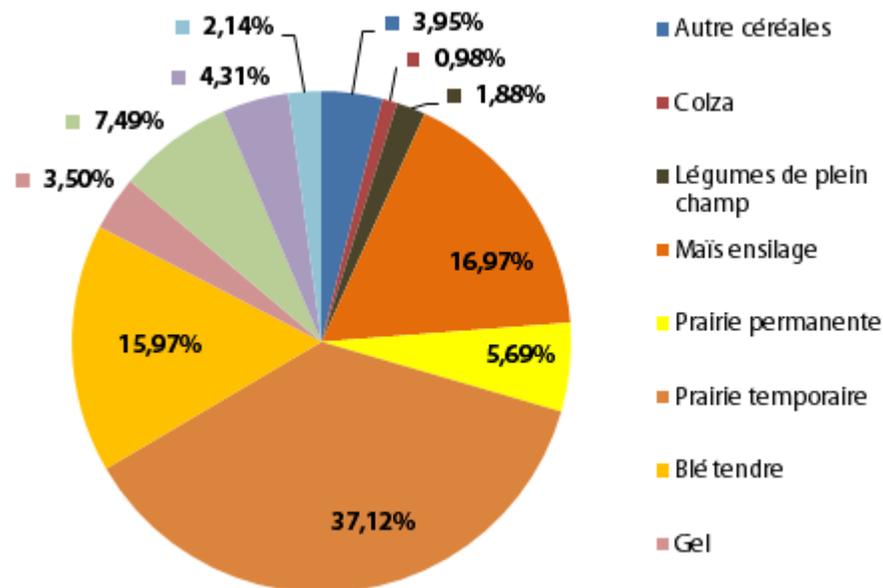
Le nombre d'exploitations produisant du maïs a été divisé par deux depuis 1979. Mais comme pour les céréales, cette perte d'exploitations cache une forte augmentation de la surface cultivée, qui a doublé depuis 1979.

Les cultures aujourd'hui :

Le territoire est principalement composé de grandes cultures et de prairies :

- Au nord-est du territoire contrairement au sud, il existe beaucoup de grandes cultures et peu de prairies,
- La zone littorale au nord compte peu de terres agricoles puisqu'elle est fortement urbanisée,
- La partie centrale du territoire développe une utilisation mixte de grandes cultures et de prairies.

En 2000, les cultures fourragères principales³⁸ occupent une part importante de la S.A.U. du territoire du Trégor : 65 % (contre 55 % de la S.A.U. départementale, 57 % pour celle de la région). Elles sont suivies des cultures céréalières : 26 % de la S.A.U. (contre 34 % pour le département et 32 % pour la région).



La répartition des cultures dans le Trégor en 2007
 Source : D.D.A.F., Registre parcellaire graphique, 2008

³⁸ Cultures fourragères = fourrages + surfaces toujours en herbes.